



Aujourd'hui: la couche de stratus se situera entre 800 et 1200 m. Elle se déchirera l'après-midi. Hauteurs ensoleillées.
 Demain: toujours ensoleillé et très doux en montagne. Brouillard en plaine se dissipant l'après-midi.

Lac des Brenets 751,08 m				Lever 8 h 18	Coucher 16 h 50
Lac de Neuchâtel 429,05 m	6°	2°	1000 m	22 h 30	11 h 16

Fête à souhaiter: Les Saints Innocents.

UN PROJET SUISSE EMBARRASSE LES ANGLAIS

Ex-mineurs écossais recyclés dans le déchet? ▶ 7

SUISSE: ATOUT CŒUR

Défaite honorable à la Coupe d'Allemagne ▶ 10

LE GAZ EN PLEIN BOUM

Rez-de-chaussée d'une maison soufflé au Locle ▶ 11

POUR FAIRE TOMBER LA NEIGE

Nouvel engin et compétition inédite à Tête-de-Ran ▶ 15

L'Impartial

OPINION

Dilemme ibérique

Pour faire prospérer l'économie espagnole, le gouvernement de Felipe Gonzalez a pris pour credo la liberté de marché.

Sa foi a soulevé les montagnes et le taux de croissance économique ascende à 4,5%.

Le monde des affaires jubile et bâtit des châteaux d'une solidité à faire pâlir d'envie nos donjons helvétiques.

D'un point de vue strictement économique, on ne saurait qu'applaudir.

Mais, paradoxalement, Felipe Gonzalez en est arrivé au point où les travailleurs, notamment ceux d'un certain âge, ne sont pas mieux protégés que dans la dernière période de l'ère du franquisme. D'aucuns affirment même qu'ils le sont moins.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de salariés commencent à se demander si Gonzalez est réellement socialiste.

C'est ce qui explique le mouvement de grèves dirigé par les deux principaux syndicats, l'un socialiste, l'autre conduit par les communistes.

Même si l'on estime que Gonzalez est demeuré socialiste, mais qu'il se trouve confronté aux exigences économiques d'un monde en pleine mutation, on peut comprendre la réaction des organisations ouvrières.

Voilà, par exemple, l'augmentation des salaires des travailleurs du secteur public plafonnée à 4% en 1988 alors qu'elle dépassera, en fait, 5%, voilà qui est choquant! D'autant plus que les profits sont nettement à la hausse.

Et que dire du projet des subsides très juteux qui récompenseront les employeurs qui engageront des jeunes de 16 à 25 ans? N'est-ce pas une menace pour tous les plus de 40 ans, qui seront plus facilement licenciés qu'auparavant et qui risquent de ne pas obtenir une nouvelle place de travail dans un pays où le taux de chômage est extrêmement élevé.

Certes, aujourd'hui, les étiquettes de gauche et de droite ne signifient plus grand chose dans maints domaines. L'essentiel, c'est de réformer les structures et de les adapter aux réalités. Mais n'est-ce pas le devoir des hommes de justice et de progrès de faire en sorte que cette révolution silencieuse se fasse selon l'équité?

La liberté du marché est peut-être ce qu'il y a de mieux pour faire marcher l'économie.

Mais les règles élaborées par les experts doivent être absolument humanisées.

Et le dialogue que les syndicats ont accepté de reprendre avec Gonzalez doit aboutir.

Dans le cas contraire, on pourrait paraphraser Rabelais: «Economie sans conscience n'est que ruine de l'âme.»

Willy BRANDT

Non à un second «Camp David»

L'OLP et l'Egypte rejettent les propositions d'Yitzhak Shamir

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a rejeté hier à Bagdad les propositions du premier ministre israélien Yitzhak Shamir d'entamer des pourparlers avec une délégation jordano-palestinienne, conformément à l'esprit des accords de Camp David, signés en 1978. De son côté, le président égyptien Hosni Mubarak n'acceptera d'effectuer une visite en Israël qu'à condition que l'Etat hébreu accepte d'ouvrir un dialogue avec l'OLP, a affirmé hier au Caire le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Pierre Boutros Ghali.

M. Mubarak s'était déclaré disposé la semaine dernière à se rendre en Israël si une telle visite permettait de régler la question palestinienne. «L'Egypte, qui a toujours souligné l'importance d'un dialogue et d'un contact direct entre l'OLP et Israël, poursuivra ses efforts pour atteindre cet objectif, à la lumière de l'initiative du dirigeant palestinien Yasser Arafat et de la reconnaissance palestinienne d'Israël», a ajouté hier à ce sujet M. Boutros Ghali.

HOSTILE

Le président du Conseil Yitzhak Shamir reste cependant catégoriquement hostile à l'ouverture de pourparlers avec l'OLP, alors que l'Egypte voit dans le souhait des

Israéliens de réactiver la formule des Accords de paix de Camp David une manœuvre visant à saper les efforts de paix des Arabes, notent les observateurs.

CATÉGORIQUE

Par ailleurs, le chef de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, a rejeté hier les propositions du premier ministre israélien Yitzhak Shamir sur «des négociations entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, sous le parrainage des deux super-puissances». Dans une conférence de presse tenue à Bagdad, M. Arafat a déclaré que M. Shamir espérait par ces négociations «concéder l'autonomie administrative (aux Palestiniens des territoires occupés) et récupérer ainsi le soutien international, mais ces manœuvres ne servent plus à rien. Personne n'est prêt à l'entendre, ni au Proche-Orient, ni sur la scène internationale», a-t-il poursuivi.

M. Shamir avait annoncé dimanche soir, à l'issue du conseil des ministres, qu'il était prêt à des discussions avec le président égyptien Hosni Mubarak «pour relancer le processus de paix», auxquelles se joindraient le roi Hussein de Jordanie et une délégation palestinienne. Par ailleurs, M. Moshe Arens,



Hosni Mubarak ira en Israël, à condition que l'Etat hébreu instaure le dialogue avec l'OLP. (Bélino AP)

nouveau ministre israélien des affaires étrangères, a envoyé hier un message au roi Hussein de Jordanie assurant qu'Amman était un important partenaire dans la recherche d'une paix au Proche-

Orient. Des analystes israéliens ont vu dans ce geste une tentative de l'Etat hébreu pour reprendre l'initiative sur le terrain diplomatique, après les récents progrès enregistrés par l'OLP.

Le premier ministre jordanien Zeid Rifai a d'autre part reçu hier à Amman deux membres du comité exécutif de l'OLP, Mahmoud Abbas et Yasser Abed Rabbo. (ats, afp, reuter)

Portescap en Arménie

Des micromoteurs pour l'URSS



Erevan, la capitale arménienne, un centre technologique qui fait des envieux. (Photo A. Ugnat)

Terrifiante, la catastrophe arménienne a jeté les feux de l'actualité sur la plus petite république d'Union soviétique. Et l'image qu'en retient le public est celle d'un pays dévasté, mis à genoux par un tremblement de terre.

Cette triste image nous fait d'ailleurs oublier que l'Arménie est l'une, si ce n'est la plus riche république d'URSS, qu'elle est un véritable centre technologique qui

réunit un grand nombre de cerveaux scientifiques.

A La Chaux-de-Fonds, la société Portescap est en contact étroit avec une entreprise arménienne pour la distribution de ses micromoteurs et pour un éventuel joint venture. Elle entend par là s'implanter sur le marché soviétique et conforter sa place de leader mondial. J. H.

● Lire en page 8

Nouvelle manif antiafricaine

Nankin: les étudiants chinois ne désarment pas

Pour la deuxième journée consécutive, des étudiants chinois ont défilé hier dans les rues de Nankin pour réclamer des sanctions sévères à l'encontre d'étudiants africains après les violences raciales du week-end dernier.

Peu avant cette nouvelle manifestation, un groupe de diplomates de 12 pays d'Afrique était arrivé à Nankin (est de la Chine) en provenance de Pékin pour rencontrer 130 étudiants noirs contraints de fuir leurs dortoirs après avoir été pris à partie samedi et dimanche par quelque 3000 Chinois.

Des témoins occidentaux joints par téléphone ont indiqué que des centaines de Chinois avaient quitté le campus de l'Université Hehai, où les violences ont éclaté samedi soir, pour manifester dans le centre ville. «Ils n'étaient pas agressifs envers les Blancs, mais ils exigeaient le châtiement des Noirs», a déclaré un étudiant américain.

Les bagarres de samedi soir, provoquées par la présence de deux jeunes Chinoises aux côtés d'Africains à une soirée dansante, avaient fait 13 blessés, deux Africains et 11 employés de l'Université chargés de filtrer les entrées. Après la mise à sac de leurs dor-

toirs dimanche, 130 étudiants africains de trois établissements d'enseignement supérieur avaient dû trouver refuge à la gare de Nankin pendant 24 heures. La police les a escortés lundi soir en un lieu sûr dans les faubourgs de la ville.

DES CONGOLAIS ET DES ZAMBIENS

Des responsables de la province du Jiangsu n'étaient pas en mesure de préciser hier la composition de la délégation diplomatique arrivée lundi à Nankin, mais des étudiants ont indiqué que des Congolais et des Zambiens figuraient au nombre de leurs camarades africains.

Selon les étudiants américains, la tension n'a cessé de monter au campus de Hehai ces derniers mois, après la construction d'un mur autour du dortoir des étudiants africains pour en contrôler les entrées et sorties, notamment de femmes chinoises. Lorsque les Africains ont détruit le mur, les autorités ont exigé un remboursement et bloqué provisoirement le versement de leurs bourses.

Malgré la politique chinoise de solidarité avec le tiers monde, les étudiants africains se sont souvent plaints de discrimination raciale à

leur rencontre, notamment lorsqu'ils s'affichent en public avec des jeunes Chinoises.

La plupart des étudiants africains viennent en Chine faire des études techniques de plusieurs années. Peu ont l'occasion de rentrer au pays pendant leurs vacances.

En janvier 1987, 300 étudiants de Pékin avaient défilé jusqu'à l'ambassade du Maroc pour exiger leur rapatriement si un meilleur traitement ne leur était pas réservé. (ats, reuter)

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

L'ÉVÉNEMENT

Au bord du gouffre

La Yougoslavie est au bord du gouffre.

Tensions ethniques et tensions sociales mettent en lumière les faiblesses du pays et les difficultés des dirigeants à gérer l'héritage de Tito. L'économie est anémiée, les grèves fréquentes, l'inflation galopante, la corruption banalisée, les scandales succèdent aux scandales.

La presse s'en prend au gouvernement. La situation est jugée inacceptable. (Incurie économique). C'est la raison qu'invoquent les médias en réclamant la tête du premier ministre Branko Mikulic.

Artificiel. Le terme s'applique de mieux en mieux au système politique et économique du pays. Les institutions ont été créées en tenant compte des particularités de chaque fédération, mais les lacunes sont trop nombreuses. Certaines régions se sont développées, d'autres sont restées en recul faute de moyens. Le gouvernement n'a pas su, ou pas voulu, aplanir les disparités. Et ces dernières subsistent. Tant que le niveau de vie de la population était décent, la Yougoslavie ne connaissait que rarement des soubresauts. Mais, actuellement, même les régions autrefois considérées comme riches vivent une crise structurelle et conjoncturelle. Le problème est devenu général. D'où les tensions quotidiennes.

Le gouvernement prend des mesures, mais elles restent lettre morte. Le pays vit sous le règne du copinage. La nomenclatura yougoslave, véritable gangrène, a toujours les choses en main. Son pouvoir est, pour l'instant, solide. Ce ne sont pas les quelques réformes économiques entreprises qui vont l'ébranler.

La politique des petits pas ne permettra pas de sortir le pays de l'impasse. Seul un «nettoyage» à grande échelle peut avoir des résultats. Quant au passage au capitalisme, il titille peut-être l'esprit des dirigeants. Il reste toutefois difficilement envisageable pour des raisons historiques et politiques évidentes. Alors, Belgrade devrait jeter un œil sur Moscou et en tirer des enseignements utiles.

Daniel DROZ

Plébiscite à Cuba «Absurde», dit La Havane

Le gouvernement cubain a rejeté en le jugeant absurde un appel lancé par une centaine d'intellectuels et artistes du monde entier pour l'organisation d'un plébiscite sur le régime de Fidel Castro, à l'exemple de celui auquel s'est prêté Augusto Pinochet.

«Ce référendum, ou plébiscite, nous l'avons réalisé voici trente ans et l'avons appliqué chaque jour depuis lors», a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Rolando Lopez del Amo, par allusion à la victoire des révolutionnaires castristes en janvier 1959.

Les signataires de la lettre ouverte au «Lider maximo» parmi lesquels le cinéaste italien Federico Fellini, l'acteur américain Jack Nicholson, le romancier péruvien Mario Vargas Llosa et l'écrivain américain Saul Bellow - ont engagé Castro à laisser ses compatriotes se prononcer sur son maintien au pouvoir.

Lors d'un point de presse, Lopez del Amo a dit ne pas avoir connaissance du document, mais pour ajouter: «Honnêtement, prétendre établir une comparaison entre la révolution cubaine et le régime fasciste de Pinochet est absurde, inconcevable.» (ats, reuter)

Mikulic sur le ballant

La presse yougoslave unanime à exiger sa démission

Le quotidien populaire yougoslave «Vecernje Novosti» a demandé à son tour hier la démission du premier ministre Branko Mikulic, pour incurie économique, après les critiques parues la veille dans «Borba», l'organe de l'Alliance socialiste et principal journal yougoslave, qui demandait également le départ de M. Mikulic pour éviter une aggravation de l'agitation sociale.

«Puisque toutes les mesures prises jusqu'ici (par le gouvernement) ont conduit le pays au bord de la catastrophe, il doit en toute logique remettre sa démission», lit-on dans le quotidien officiel à grand tirage «Vecernje Novosti».

Le quotidien «Borba» avait ainsi reproché lundi à Mikulic de ne pas avoir proposé des réformes économiques appropriées et de ne pas avoir cité le nom de dirigeants régionaux qu'il a accusés de bloquer ce processus de réformes.

«Le gouvernement de Mikulic doit tomber pour ces deux raisons fondamentales», écrivait le journal dans un éditorial sans précédent

en première page. «Il incombe au Parlement, semble-t-il, de lancer le processus de réforme en remplaçant le gouvernement fédéral».

INFLATION RECORD

L'inflation a grimpé de 85% au moment de la prise de fonction de Mikulic, en mai 1986, pour atteindre un taux annuel de 228%. Dans le même temps, le niveau de vie est tombé à son plus bas depuis 20 ans, alors que le pays est confronté à une dette extérieure de 21 milliards de dollars. L'économie de la Yougoslavie a en outre été affectée cette année par 1300 grèves, alors que les salaires mensuels dépassent rarement les 100 dollars.

Hier, un millier de cheminots ont observé un arrêt de travail en Slovénie, où des conducteurs de train à la retraite ont été appelés pour assurer le service.

La Slovénie est la plus prospère des Républiques de la fédération yougoslave mais elle aussi commence à subir les effets de la crise économique.

M. Mikulic, à qui avait été con-

fiée la tâche de dompter l'inflation à son investiture en mai 1986, a mis au point une série de réformes allant vers une économie de marché, mais leur entrée en vigueur, prévue en janvier, a été bloquée par les huit provinces et républiques de la Fédération. Dans le même temps, les syndicats et des économistes de renom en ont dénoncé le caractère précipité.

SCANDALE IMMOBILIER

Par ailleurs, à la crise économique s'ajoute un scandale immobilier qui éclabousse la classe politique de Bosnie-Herzégovine. Selon l'agence Tanjug, l'ancien membre du comité central Todor Kurtovic a été expulsé lundi de la Ligue des Communistes pour avoir profité illégalement de faveurs dans une opération immobilière à Neum, station balnéaire de l'Adriatique.

Sept haut-responsables bosniaques ont déjà été limogés dans le cadre de ce scandale, ou Mikulic lui-même est impliqué, par l'intermédiaire de sa femme Rajka.

(ats, reuter)

Volonté de renouvellement

Japon: second gouvernement Takeshita

Le premier ministre japonais, Noboru Takeshita, a formé hier son second gouvernement, à l'issue d'un large remaniement qui renouvelle les trois quarts de son cabinet.

Le secrétaire général du gouvernement Keizo Obuchi a annoncé à la presse la composition de la nouvelle équipe, la seconde depuis que M. Takeshita a succédé à Yasuhiro

Nakasono en novembre de l'an dernier.

Respectant la répartition des postes entre les différentes factions du parti libéral-démocrate (pld) au pouvoir, le nouveau cabinet confirme l'emprise de M. Takeshita sur les conservateurs avec une majorité de postes confiés aux fidèles du premier ministre.

(ats, afp)



Une nouvelle équipe gouvernementale pour remonter la pente avant les élections au Sénat.

Question de terres

Brésil: le fils d'un propriétaire terrien assassine le dirigeant syndical Francisco Mendes

Le fils d'un propriétaire terrien s'est présenté lundi à la police brésilienne et a reconnu être l'auteur du meurtre de Francisco Mendes, dirigeant syndical et écologiste d'Amazonie de réputation internationale.

Darcy Pereira, 21 ans, a déclaré à la police qu'il avait loué les services d'un tueur professionnel pour assassiner Francisco Mendes. Ce dernier a été tué jeudi dernier dans la soirée, alors qu'il sortait de sa

maison de Rio Branco, ville de la jungle située à 4.287 km au nord-ouest de Rio de Janeiro.

Darcy Pereira, qui s'est présenté à la police de Rio Branco accompagné d'un avocat est le fil du propriétaire terrien Darli Alves Da Silva, qui s'était querellé avec M. Mendes pour des questions de terres.

A 44 ans, Francisco Mendes était connu dans le monde entier pour la campagne qu'il menait contre la destruction de la forêt

amazonienne. Représentant de la Banque Mondiale, et de plusieurs autres institutions internationales, il avait reçu en juin 1987 les honneurs des Nations Unies pour son combat au sein du syndicat local.

Au cours de récentes interviews, Francisco Mendes avait confié qu'il avait reçu plusieurs menaces de mort de M. Alves Da Silva, et il était protégé par deux gardes du corps.

(ap)



Francisco Mendes était connu dans le monde entier par la campagne qu'il menait contre la destruction de la forêt amazonienne. (Béllino AP)

Incertitude et confusion

Toujours sans nouvelles des filles Valente

Le Fatah-conseil révolutionnaire (Fatah-CR) maintient la confusion qui caractérise depuis quatre jours les modalités de la libération promise de deux petites Françaises, qu'il détient depuis plus d'un an.

Le Fatah-CR a notamment annoncé hier que son chef Abou Nidal avait rencontré Marie Laure et Virginie au Liban «dans une base secrète» pour leur faire «ses adieux».

Dans son nouveau communiqué d'hier, le Fatah-CR, qui a largement fait appel à la presse depuis samedi, n'a pas précisé quand la rencontre entre Abou Nidal et les deux fillettes avait eu lieu. Son porte-parole, M. Walid Khaled, avait assuré à l'AFP au téléphone qu'elle s'était déroulée hier, laissant entendre que Marie Laure et Virginie n'avaient pas quitté le Liban, comme il l'avait pourtant assuré la veille. (ats, afp)

Age des avions

Inquiétudes aux Etats-Unis

La tragédie du Boeing 747 de la Pan Am, qui s'est écrasé mercredi dernier sur la petite ville écossaise de Lockerbie, a fait renaître aux Etats-Unis les inquiétudes au sujet de l'âge et de l'état d'entretien des appareils de l'aviation civile américaine, malgré les assurances des responsables des compagnies aériennes.

La tragédie du Boeing 747 a en outre précédé l'atterrissage d'urgence, lundi à Charleston (Virginie occidentale) d'un Boeing 727 de la compagnie Eastern Airlines, après l'apparition d'une déchirure dans le fuselage ayant provoqué une décompression rapide de la cabine des passagers.

Le quotidien Los Angeles Times avait de son côté publié la semaine dernière une liste impressionnante

de rapports officiels indiquant que le Jumbo jet «Maid of the Seas» qui s'est écrasé sur Lockerbie en Ecosse avait accumulé son lot d'ennuis mécaniques - y compris des fissures et de la corrosion sur des pièces maîtresses - au cours de ses 18 ans de vie.

Le Boeing 727 de Charleston est également un vieil avion et, comme le «Maid of the Seas», il avait connu des problèmes de fissures et de corrosion.

Par ailleurs, l'atterrissage miraculeux en avril dernier d'un Boeing 737 de la compagnie hawaïenne Aloha, privé de la partie supérieure de son fuselage, est encore dans les mémoires. Là aussi, l'accident avait été attribué à la fatigue du métal de cet avion vieux de 19 ans. (ats)

LE MONDE EN BREF

Représailles US

Viande aux hormones

Les Etats-Unis ont décidé hier d'imposer des sanctions commerciales contre des importations en provenance d'Europe, en représailles contre la décision de la communauté européenne d'interdire à partir du 1er janvier l'importation de viande de boeuf aux hormones.

Des droits de douanes de 100% seront appliqués à compter du 1er janvier 1989 sur quelque 100 millions de dollars d'importations des pays de la CEE, a indiqué M. Clayton Yeutter, représentant spécial du Commerce international.

Les sanctions américaines portent sur l'imposition de droits de douane de 100 pc sur des conserves de tomates, de sauce, tomate, d'une série de boissons alcoolisées, du café instantané, des jus de fruit,

de certaines catégories de viande de porc et d'aliments pour les animaux en provenance des 12 pays de la CEE.

Ces mesures se prolongeront aussi longtemps que la CEE ne levera pas son interdiction des importations de viande de boeuf aux hormones, qui représente un manque à gagner chiffré à 100 millions de dollars par an pour les Etats-Unis.

La Commission européenne a indiqué de son côté que l'interdiction de la viande aux hormones avait été décidée pour des raisons sanitaires sous la pression des organisations de consommateurs, alors que Washington n'y voit qu'une barrière douanière supplémentaire déguisée.

(ats, afp, reuter)

NAPLES.

Un voleur, qui avait dérobé des vivres et des cigarettes aux soldats américains en poste en Italie à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, a restitué l'équivalent de son butin - soit 10.000 livres - 40 ans après.

YUGOSLAVIE. - La présidence collégiale de Yougoslavie a amnistié toutes les personnes condamnées pour «délit de propagande hostile» au régime. Cette décision annonce vraisemblablement la suppression du fameux article 133 du Code pénal yougoslave, réclamée depuis plusieurs années par les intellectuels de tout le pays.

BORDEAUX. - Une jeune Française et sa petite fille de deux mois ont été enlevées lundi dans la région de Bordeaux par deux malfaiteurs qui ont ensuite jeté le bébé dans la forêt, comme un vulgaire sac poubelle, avant de violer la mère quelques heures plus tard.

BANGLADESH.

Plus de 250 personnes sont portées disparues après le naufrage d'une vedette à la suite d'une collision avec un cargo sur la rivière Dhaleswari, dans le centre du Bangladesh.

KENYA. - La Ligue arabe a exprimé ses «regrets» pour la reprise des relations diplomatiques entre Israël et le Kenya annoncée dans la journée par Nairobi, qui n'a pas reconnu l'Etat palestinien autoproclamé le 15 novembre.

ANGOLA. - Réunis en sommet à Lusaka, les dirigeants de la Ligue de Front ont exhorté les Etats-Unis à cesser leur aide aux rebelles angolais de l'UNITA.

SOUDAN. - Des milliers de personnes ont manifesté dans la capitale et deux autres villes du Soudan pour protester contre une hausse du prix du sucre décidée par le gouvernement.

KARLSRUHE.

La justice ouest-allemande a définitivement débouté la société qui gère les restes de l'ancien empire chimique allemand IG Farben, qui voulait récupérer auprès de l'Union de Banques Suisses (UBS) des avoirs confisqués aux Etats-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale.

POLOGNE. - Le gouvernement polonais a annoncé simultanément la levée du rationnement de l'essence en vigueur dans le pays depuis huit ans et une hausse de plus de 50% de son prix à compter du 1er janvier.

IRAN. - La police iranienne a effectué ces derniers jours un gigantesque coup de filet dans les milieux de la drogue et environ 900 personnes ont été arrêtées.

PAKISTAN. - Des tireurs non identifiés ont fait feu à Karachi sur le vice-consul séoudien dans le grand port du sud du Pakistan, le blessant grièvement.

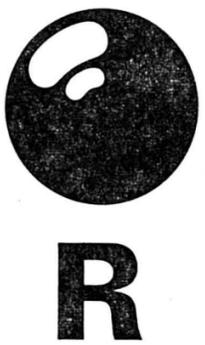
15 BALADES À SKI DE FOND
31.12.88 - 15.01.89

PARCOURS
1 TÊTE-DE-RAN
2 LA VUE-DES-ALPES
3 LA BRÉVINE

LE PLAISIR A FOND



CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS
000119 ANSFR



E

● mini-annonces

● chambres à louer

CHAMBRE MEUBLÉE, indépendante, confort, centre ville. ☎ 039/23 38 81

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues



Galerie
Sonia

Wirth-Genzoni

Av. Léopold-Robert 132, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 25

Jusqu'à fin janvier

LERMITE

107091

L'ÉVÉNEMENT



Au féminin et
au masculin
L'exigence dans
les détails

175

● offres d'emploi

au printemps

Nous cherchons pour notre
arrivée de marchandises

magasinier

capable d'assumer des
responsabilités.

(Suisse ou permis C)

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et rendez-
vous, ☎ 039/23 25 01, Service du
personnel.

Caprice des Dieux
Fromage de France
à pâte molle

Offre spéciale jusqu'au 31.12



200 g

430 **340**

(100 g 1.70)

Tous les Aproz-Party

Offre spéciale jusqu'au 31.12



4 x 3 dl

250 **2.-**

(+ dépôts 1.20)

(1 dl -.16,7)

Mets fumés traditionnels
(à cuisiner)

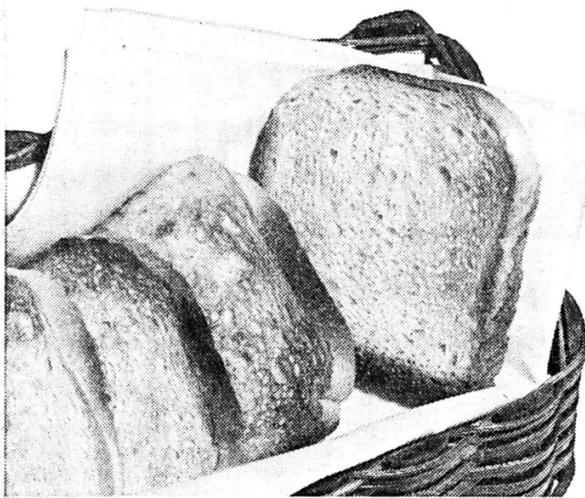
Offre spéciale jusqu'au 31.12

Jambon roulé
Le kg **20.- 1550**

Palette
(avec os)
Le kg **19.- 14.-**

Promotion fraîcheur:
Pain pour toasts «soleil»

Le pain léger, léger, qui convient parfaitement à la
nourriture moderne. Confectionné uniquement à
partir d'huile de tournesol pure et enrichi de germes
de froment, il possède une teneur élevée en acides
gras polyinsaturés.



Offre spéciale du 28.12 au 31.12

Pain pour toasts «soleil»
en tranches

500 g

260 **2.-**

(100 g -.40)

Spécialités fumées
Favorit

Offre spéciale jusqu'au 31.12

Jambon roulé
(de la cuisse,
sans couenne)
le kg **2150 17.-**

Palette
(sans os)
le kg **2050 16.-**

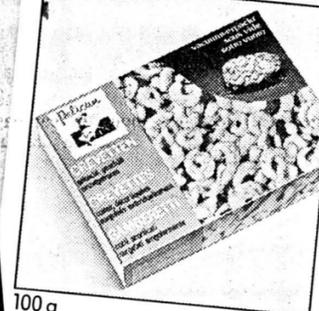
Cou de porc
le kg **2150 17.-**

Langue de
bœuf
le kg **2150 17.-**

A réchauffer dans
l'emballage sous vide.

Crevettes
Pelican
surgelées

Offre spéciale jusqu'au 31.12



100 g

3.- 240

Spécialités de desserts
surgelées

Offre spéciale jusqu'au 31.12

Tirami su

400 g ~~650~~ **520** (100 g 1.30)

Bavarois aux framboises

430 g ~~650~~ **520** (100 g 1.20,9)

Charlotte Diplomat

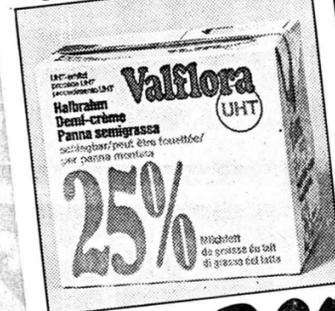
430 g ~~650~~ **520** (100 g 1.20,9)

Mousse au chocolat

600 g ~~750~~ **620** (100 g 1.03,3)

Demi-crème UHT
1/2 litre 1.- de moins
1/4 litre -.50 de moins

Offre spéciale jusqu'au 31.12



Exemple:
1/2 litre

490 390

(1 dl -.78)

En vous remerciant
de votre fidélité,
nous vous souhaitons
de très agréables fêtes
de fin d'année et
que 1989 vous apporte
bonheur et succès.

MIGROS

Radio-réveil Wifona CR 900

Radio-réveil à 3 longueurs d'ondes.
Fonction de réveil par la radio ou le signal sonore; logement pour
une pile de support.

Garantie 1 an

MELECTRONIC

28.-

France, Bresse,
environ 120 km
de Suisse, à vendre

maison
de maître

tout confort,
excellent état

sur 10 000 m²
de terrain

jardin à la Française,
pigeonnier,
dépendances
aménagées, calme.
SFr. 300 000.-
justifiés.

Tél.
0033/85 74 54 51
(heures de bureau)

Votre journal:
L'IMPARTIAL

Liquidation générale

Mode

Rabais
50%



Avenue
Léopold-Robert 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 61 66

(Autorisée par la Préfecture
du 31 octobre 1988
au 20 mars 1989)

robes
manteaux
vestes
tailleurs
pulls
chemisiers
danse-aérobic

Jambon en croûte
(dès 4 personnes)

Tranches de pâté
Flûtes au beurre

Mini canapés

Lundi 2 janvier, FERMÉ

Livraison à domicile

Boulangier Pâtissier Confiseur



Tea-room

Parc 29
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 35 50

Hypermarché JUMBO

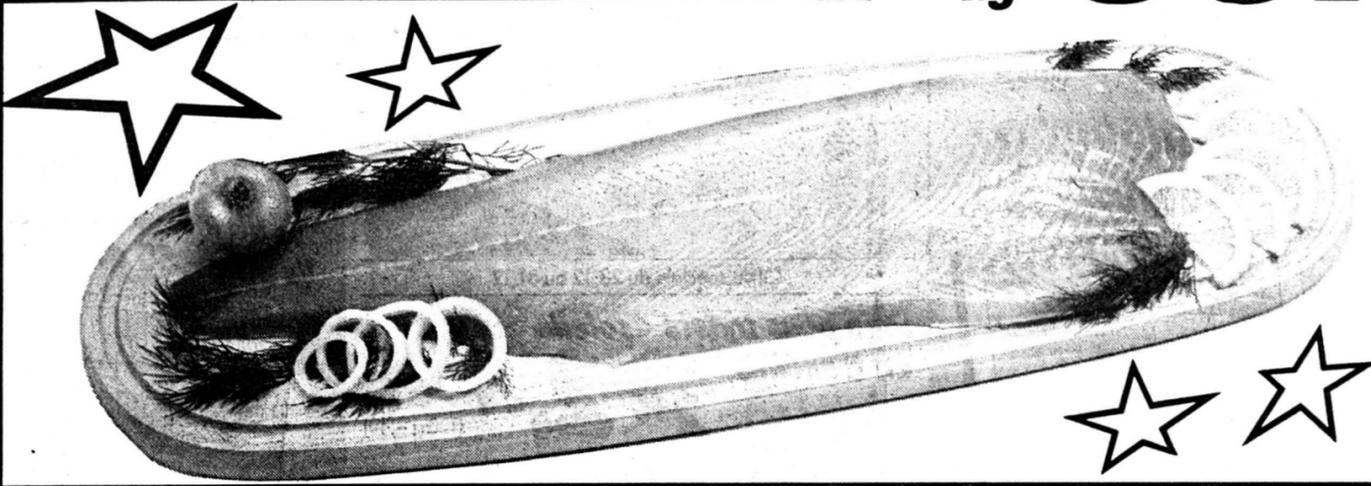
La Chaux-de-Fonds

27.12.88

Saumon fumé de Norvège

Excellente qualité. Légèrement salé. Pièce baby 500-700 g.

kg **35.-**



Rump-steaks 29.- kg

Rôti de porc 17.90 kg
Filet.

Jambon de campagne 17.- 100 g



POMY-CHIPS

ZWEIFEL.
Paquet familial.
4.10
325 g



Ice-Party NOSTALGY
FRISCO. 6 portions.
500 g
7.90



3 bouteilles de mousseux ORZINI 7.95
3 x 7 dl

Champagne VEUVE LORINET. Brut. 15.90
75 cl



6 bouteilles de MONT SUR ROLLE 35.-
Vin blanc vaudois.
Carton 6 x 7 dl
au lieu de 41.70



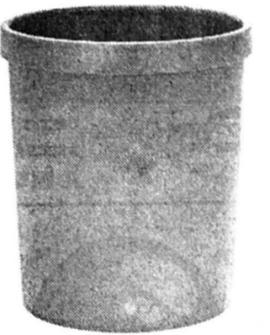
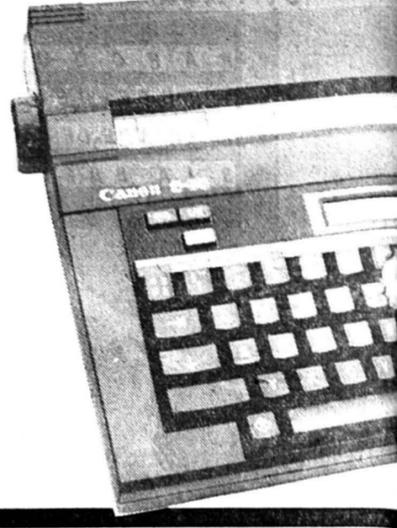
6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS 25.-
Carton 6 x 7 dl
au lieu de 35.40



6 bouteilles de COTES DU RHONE 20.-
"Terre brûlée".
Carton 6 x 7 dl

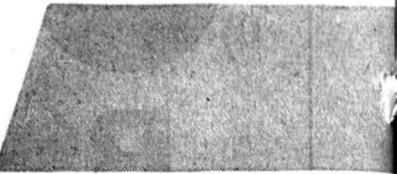


6 bouteilles de DOLE DU VALAIS 33.-
Carton 6 x 7 dl
au lieu de 41.70



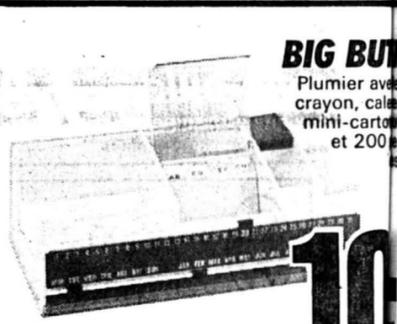
Corbeil à papiers
Hauteur 33 cm.
Ø 27 cm. Diverses couleurs.

5.-



Sous-main 7.-
Vert.
65 x 50 cm.

7.-



BIG BUTCHER
Plumier avec crayon, ciseaux, mini-carte et 200 g.

10.-



Perforateur
Bordeaux ou Vert.

4.-



5 classeurs plastique
Très solide et stable. Dos 8 cm. Diverses couleurs.

10.-

SAMEDI 31 DECEMBRE

Machine à écrire à thermo-impession

CANON S-8. Avec affichage 15 signes et mémoire de correction. Nombreuses fonctions automatiques. Interligne réglable.

270:-

Papier pour machine à écrire

200 feuilles blanches.

2.50

100 enveloppes C6

Autocollantes, blanches.

2:-

50 enveloppes C5

Blanches.

2.95

2 blocs-notes A4

2 x 100 feuilles blanches.

2.60

Bloc-notes avec stylo-bille

Box en verre fumé avec 600 feuillets.

4.95

25 fourres transparentes

5 couleurs différentes.

3.50

6 classeurs rapides

Couverture transparente avec bande de marquage.

2.50

50 poches transparentes

Avec marge renforcée et perforée.

4.95

2 registres pour classeurs

Carton, A-Z.

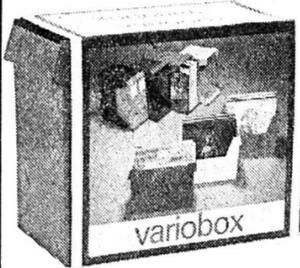
1.25

2 registres plastiques

A-Z. 2 x 24 pièces.

2.95

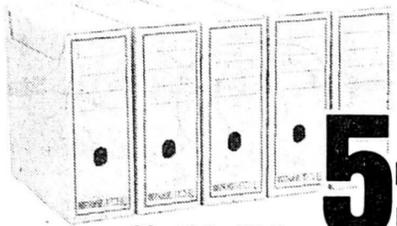
Vario-box



9:-

5 classeurs suspendus avec cavaliers. 5.90

5 boîtes-archives. OPTA

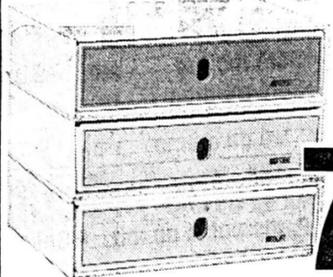


33 x 10.3 x 27.5 cm

5:-

3 tiroirs-archives

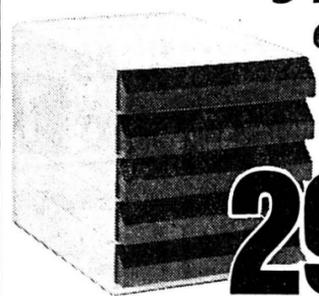
Cartons empilables.



7.90

5 tiroirs à courrier

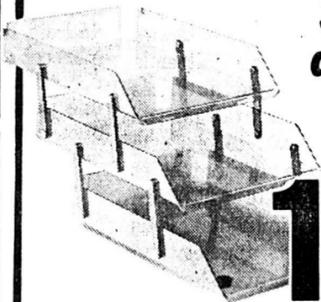
Armature synthétique solide.



29.90

3 box à archives

Trio:



19.90

Drap-housse

Frotté/stretch. Excellente qualité. Superbes couleurs! 90 x 190 cm.

10:-

PARURES DE LIT

Excellente qualité 100% coton. Prix incroyables!

Parure single

Fourre de duvet 135 x 170 cm + taie de traversin 65 x 100 cm.

25:-

Parure nordique

Fourre de duvet 160 x 210 cm + taie de traversin 65 x 100 cm.

29:-

Parure française

Fourre de duvet 200 x 210 cm + 2 taies d'oreiller 65 x 65 cm.

39:-

Duvet plat

Super léger. 1100 g. Rembourrure hollofil, 80% viscose et 20% nylon. Lavable à 30°.

160 x 210 cm.

59:-

Duvet plat

Plumettes de canard, 5% reg. Excellente qualité. Grandeur nordique 160 x 210 cm. 2150 g.

99:-

Oreiller

65 x 65 cm. Plumes grises régénérées. 950 g.

15:-

Traversin

65 x 100 cm. Plumes grises régénérées. 1600 g.

20:-

Garniture éponge

2 linges 50 x 100 cm et 2 lavettes 30 x 30 cm.

10:-

2 linges de douche

Frotté 100% coton. 68 x 100 cm. Diverses couleurs.

20:-

OUVERT de 7 à 17h!

Offre spéciale
jusqu'au samedi 31 décembre

**Filets
de perche
du Canada**

100 g
~~3.30~~ **2.90**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

ASTRAL

BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLIER

Av. Léopold-Robert 109 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 21 21

DENNER SUPERDISCOUNT

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Steaks de bœuf à la minute kg **29.90**

Rôti de bœuf kg **23.90**

Charcuterie fine délicatesse 100 g ~~1.30~~ **0.99**

Cristallina

- Séré maigre 250 g ~~0.90~~ **0.75**
- Séré mi-gras 150 g ~~1.10~~ **0.75**
- Séré de crème 150 g ~~1.35~~ **1.10**

Articles précuits

- Petits pains au lait 150 g ~~1.55~~ **1.25**
- Ballons 200 g ~~1.85~~ **1.45**
- Croissants 105 g ~~1.65~~ **1.35**

Clémentines d'Espagne en filet de 1 kg ~~2.30~~ **1.70**

Valable dès le 28.12.88

Toujours frais + toujours avantageux

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

«Quitter cet endroit, c'était vivre seul et terminer mes jours dans une pension anonyme au mieux, dans une retraite pour vieillards au pire. Le manoir était un endroit infiniment plus agréable... sans parler des avantages financiers que le décès de M. Ferrasco m'apporte.

– Je comprends. Il vous a légué de grosses sommes ?

– La même que vous avez tous escomptée en paiement de vos services. Car j'ai également apporté ma contribution à la

réalisation de ce projet... et après tout, le fait que M. Ferrasco soit mort est un bien. Il résout aujourd'hui des problèmes autrement plus important que les miens.

– Comment cela ?

– Je ne sais pas si j'aurais plus longtemps supporté cette existence auprès du maître, expliqua Thomas d'une voix sourde. J'étais ici depuis trop longtemps pour le quitter du jour au lendemain. Mais une chose est certaine: ce projet de paralyser Paris était une monstruosité conçue par un esprit malade. Seul un dément pouvait envisager un tel dessein, sans ce soucier des conséquences pour la population... vous n'êtes pas de mon avis ?

– Si.

Le Joueur se leva et s'approcha de la table, fixant son œuvre. Les plaques plastifiées se multipliaient sur la surface brillante.

– M. Ferrasco est mort, poursuivit Thomas. Je tente de m'en convaincre... je ne devrais même pas avoir à le faire, j'ai vu son cadavre, j'ai touché ses membres froids, j'ai vu ses yeux éteints. Louise prépare le corps.

Je vais faire le nécessaire pour les formalités d'inhumation. D'innombrables tâches m'attendent avant que je puisse quitter le manoir pour toujours. Lorsque les autorités viendront, il ne devra plus rester de trace de tout ce qui s'est préparé et exécuté ici. Cette salle sera vidée, la table démontée et détruite, tout indice de cette folie sera effacé. Voici ce que, dans l'immédiat, vous pouvez commencer à faire: appeler l'un après l'autre les exécutants avec lesquels vous êtes en rapport, annuler tous les ordres déjà transmis et confirmer que le projet est définitivement abandonné. Les sommes promises à chacun seront intégralement versées. Elles attendent sur un compte dont je vous fournirai les coordonnées et dont vous organiserez les virements selon les accords passés. Il n'y a jamais eu de complot contre Paris en ces murs.

Thomas se leva et contourna la cloison dissimulant le coin-toilette. Il se pencha au-dessus du lavabo et laissa couler un filet d'eau froide.

– Au fait, une chose que vous ignorez,

que vos équipiers ignoraient: M. Ferrasco désirait combattre un dernier adversaire, mais cet adversaire, il ne voulait pas le frapper sans avertissement ni sans lui laisser une possibilité de se défendre. Voici quelques jours, juste avant que l'action ne débute, il m'a dicté un message pour les autorités. Un message qui révélait tout le projet, sans divulguer d'identités. Vous entendez ?

– J'entends.

– Il ne tenait pas à vous mettre au courant.

– C'est évident.

Le contact de l'eau fraîche fit du bien à Thomas. Il s'humecta les tempes, le front et se mouilla la nuque.

– J'ai rédigé le message et je l'ai expédié. A l'heure qu'il est, le gouvernement doit l'étudier au mot à mot. J'étais opposé à cette idée de M. Ferrasco, mais il y tenait absolument.

– Il nous faudra donc tout arrêter, dit le Joueur.

– Tout. Vous êtes déçu ? demanda Thomas en cherchant à tâtons une serviette afin de se tamponner le visage. (A suivre)

Un projet suisse embarrasse les Anglais

Ex-mineurs écossais recyclés dans le déchet ?

La plus grosse décharge européenne de déchets toxiques! C'est ce que veulent réaliser deux Zurichois dans une mine de charbon écossaise désaffectée. Ainsi, des mineurs britanniques au chômage seraient reconvertis dans l'industrie du déchet. Aux côtés de l'Afrique et de la Roumanie, les régions les plus déshéritées de l'Europe sont tentées de se sortir d'affaire en devenant le dépotier des régions les plus riches. Mais la réalisation d'un tel projet n'est pas si simple; le kilt que voulaient se tricoter les promoteurs zurichois est aujourd'hui tout mité.

L'Europe croûle sous ses ordures. En novembre 1987, Heinz Wienbrauck et Maurice Jud, qui possèdent Industrie Projekt Management (IPM), sont sûrs d'avoir trouvé la solution. Dans un rapport strictement confidentiel, qu'ils font parvenir à quelques investisseurs potentiels, ils s'expliquent. Dans une première phase, il s'agit de déposer purement et sim-

plement des déchets toxiques dans un énorme trou («The big hole») de 20 millions de mètres cubes.

Cette ancienne mine, située le long de la rivière Forth, appartient à British Coal Corporation, le premier producteur de charbon de Grande-Bretagne. Dans une deuxième phase, le projet prévoit un véritable parc industriel de stockage et de recyclage des déchets.

Une enquête de

Jean-Philippe Ceppi

Selon Maurice Jud, l'opération complète coûterait 400 millions de francs suisses.

DES OFFRES?

Le rapport explique que IMP a déjà pris des options pour exporter en Ecosse de 300.000 à 500.000 tonnes de poussières toxiques provenant d'un producteur allemand,

dont les deux administrateurs préfèrent taire le nom.

Plus loin, ce document mentionne des offres de la chimie bâloise: «Des négociations positives ont été menées avec de grandes industries chimiques (entre autres avec Sandoz). Sandoz confirme avoir eu un bref contact avec IMP, mais sans suite: «Nous démentons catégoriquement avoir eu des négociations positives avec cette entreprise». La ville de Zurich aurait également offert 450 fr par tonne de déchets. Réponse de la ville, qui a déjà fait une très mauvaise expérience avec IPM (lire encadré): «Nous n'avons plus rien à faire avec cette société».

L'EMBARRAS DES ANGLAIS

C'est la Chambre anglaise de commerce, à Zurich, qui a mis en contact IPM avec British Coal: «C'est notre travail de présenter nos membres à des partenaires potentiels en Angleterre», explique Rae Paterson, directeur de la Chambre.

Aujourd'hui, il se dit «très gêné»: «Vous savez, c'est un sujet très délicat et je ne voudrais pas nuire aux intérêts de mes clients.»

Chez British Coal, à Leicester, on est encore plus embarrassé: «Je vous avoue qu'il m'est très désagréable de parler de cette affaire, confirme un haut responsable qui ne veut pas être cité. C'est vrai, nous avons eu plusieurs rencontres et discussions avec IPM. Finalement, nous avons décidé que ce projet n'était pas réalisable et nous avons abandonné». Bref, on ne veut plus entendre parler cette société chez British Coal.

ÉCOSSE = AFRIQUE

«Le «Big hole» a encore de l'avenir, promet Wienbrauck. Seulement, nous espérons que British Coal sera privatisé. Les dirigeants de cette société auront alors plus d'intérêt pour notre projet. Cela va de soi, reconnaissent les deux administrateurs, le choix de l'Ecosse a aussi été déterminé par la situation difficile que vit cette

région, une des plus pauvres et des plus touchées par le chômage en Europe. Maurice Jud est encore plus précis: «Exporter des déchets en Afrique ou en Ecosse, c'est la même chose. Mais nous offrons toutes les garanties de retraitement de ces déchets. Nous n'apportons pas que des déchets mais aussi du travail à cette région.»

Comment explique-t-il l'embaras britannique? «Les Anglais se sont montrés très intéressés au contraire. Ce sont même eux qui sont venus nous chercher! Aujourd'hui, ils ont peur de s'exposer et craignent l'opinion publique. C'est dommage, notre projet est idéal pour cette région, sûr, et peu coûteux.» (BRR)

Les démêlés de Zurich avec IPM

Rudolf Walder, directeur du département déchets à la ville de Zurich, connaît bien IPM. Cela lui rappelle une «sale affaire» qui a éclaté en mars 87. La ville de Zurich avait alors sur les bras 28 tonnes de poussières contenant de la dioxine et provenant d'une usine d'incinération (la «Kehrichtverbrennungsganlage Josefstrasse»).

Les autorités du Land de Hesse, en RFA, auraient dû les

recevoir et les traiter. Mais au dernier moment, elles ont renvoyé les deux camions zurichois à leur expéditeur et Zurich a dû trouver une autre solution. Or l'organisateur de toute cette opération ratée était IPM. «Quand on a compris que cette affaire n'était pas propre, on a repris les choses en main. Depuis, nous n'avons plus jamais recouru aux services de IPM.» (BRR)

Assurance-accidents

Pas de contributions de solidarité

La loi sur l'assurance-accidents ne connaît pas les contributions de solidarité contrairement à l'assurance-chômage. Suivant ce raisonnement, les juges de Lucerne ont ainsi annulé partiellement une ordonnance du Conseil fédéral. C'est ce qui ressort d'un arrêt du Tribunal fédéral des assurances, publié hier.

L'ordonnance du Conseil fédéral sur l'assurance-accidents prescrit à son article 115 que pour les assurés travaillant pour plusieurs employeurs, le salaire est pris en compte, jusqu'à concurrence du montant maximum du gain assuré, dans chaque rapport de travail.

Une personne, dont le revenu dans deux différentes entreprises dépassait dans chaque cas le montant maximum du gain assuré, s'est opposé avec succès au double prélèvement de primes d'assurances sur ses salaires.

Les juges de Lucerne ont décidé que, dans le cas d'un assuré travaillant pour plusieurs employeurs, le montant de la prime doit être calculé uniquement en fonction du gain assuré le plus élevé.

Par ailleurs, le Conseil fédéral avait arrêté la disposition de l'ordonnance sur l'assurance-accidents sans base légale. (ap)

Vente de téléphones

Une année après la libéralisation du marché, les PTT restent le principal marchand de téléphones en Suisse. La grande régie estime avoir vendu quelque 100.000 appareils cette année. La plupart des clients continuent toutefois à préfé-

rer la location à l'achat, a indiqué le porte-parole Alfred Bissegger.

Les PTT ont par ailleurs enregistré un record cette année, soit 120.000 nouveaux raccordements. Quant au Videotex, il commence enfin à intéresser une clientèle plus large.

Pour la quatrième fois consécutive, l'industrie horlogère suisse a connu une année très favorable. «En valeur, l'année a été excellente», a déclaré lors d'une interview accordée à l'ATS le président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) André Margot. Comme en 1985 et 1987, les exportations atteindront un chiffre record, soit plus de 5 milliards de francs, contre 4,3 milliards précédemment. Quant aux perspectives pour les prochains mois, elles sont également favorables.

Les exportations, qui de janvier à novembre ont progressé de 16% en valeur, mais de 3% seulement en pièces, ont profité de la bonne tenue de l'économie dans les pays clients. Une baisse des prix pétroliers a, dans certains pays, libéré des fonds pour les achats de produits de consommation et de luxe. Les ventes à l'étranger ont également été favorisées par une relance de certains articles comme le chronographe dont les ventes ont sensiblement augmenté, explique M. Margot.

Industrie horlogère helvétique

L'année 1988 a été très favorable

La progression des affaires au cours de l'année écoulée s'est fait sentir chez les producteurs de produits haut de gamme et aussi dans le secteur bas de gamme. Dans la gamme moyenne, l'affaiblissement semble s'être confirmé, déclare M. Margot. La rentabilité est très différenciée selon le secteur. Les entreprises du haut de la gamme sont très satisfaites des marges.

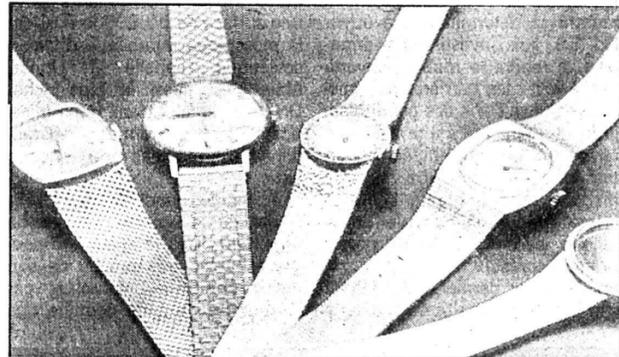
La situation est moins rose pour les producteurs japonais, principaux concurrents des horlogers suisses. Lors de la période de crise 1983-84, les Japonais ont par trop recouru au marché gris ou parallèle pour écouler leur surplus de production, court-circuitant les canaux de vente traditionnels. «Ils en subissent aujourd'hui les conséquences», dit M. Margot. Or, en guise de parade, ils jouent maintenant sur les prix; ce qui est une politique dangereuse, qui peut se révéler néfaste aussi bien pour eux que pour les producteurs suisses. Les perspectives pour les quatre à cinq prochains mois sont bonnes pour la branche horlogère suisse,

dit M. Margot. Si l'on s'attend à un recul des ventes en Amérique du Sud, celles-ci pourraient être stables dans le golfe Persique et aux Etats-Unis, en progression en Europe. La réserve de travail moyenne est de six mois, ce qui est considéré comme bon.

Pour l'heure, deux problèmes préoccupent principalement les horlogers suisses: une tendance à la surchauffe - phénomène également sensible chez les producteurs

de Hong-Kong - et la pénurie de personnel qualifié. Dans ce dernier cas, la branche envisage de lancer une campagne de promotion des métiers horlogers.

La surchauffe ne devrait pas être combattue par une hausse sensible des moyens de production; car l'évolution incertaine du dollar peut toujours conduire à une détérioration de la situation, dit M. Margot. (ats)



LA SUISSE EN BREF

HOLD UP. — Deux hommes armés ont attaqué, hier vers 16 h 20, deux convoyeurs de fonds dans un grand magasin de Genève, le «Grand Passage». Les deux bandits auraient fait main basse sur «plusieurs centaines de milliers de francs» avant de prendre la fuite.

ÉVASION. — Hier à l'aube, un détenu yougoslave de 24 ans s'est enfui de la Colonie de la plaine de l'Orbe, pendant qu'il se trouvait dans un atelier. Cet individu purgeait une peine de dix-huit mois d'emprisonnement pour vol, dommages à la propriété, violation de domicile et violences ou menaces contre des autorités ou fonctionnaires.

INCENDIE. — Le dancing «Blue Moon» situé dans la zone industrielle de Buchs (SG) a été complètement détruit par les flammes. Il s'agit d'un incendie volontaire.

MEURTRIÈRE. — La Chambre d'accusation a prolongé, de trois mois, hier, à huis-clos, la détention préventive de la meurtrière présumée d'une jeune fille de 18 ans. Aide-dentiste de profession, la victime travaillait dans le cabinet du mari de l'inculpée. Egalement impliqué dans cette affaire, le dentiste avait comparu vendredi à huis-clos devant la même juridiction pour une prolongation de sa détention. Ce dernier est inculpé d'entrave à l'action pénale, tandis que son épouse est inculpée de meurtre.

TUNNEL. — Le tribunal fédéral devra probablement statuer sur les nombreux recours déposés par les opposants à la construction du tunnel ferroviaire de la Vereina, aux Grisons, estimant les responsables des Chemins de fers réthiques (RhB). Si c'est le cas, ce projet risque d'être retardé de trois ans environ; un retard qui entraînera un coût supplémentaire dû à l'inflation de 50 millions de francs, a déclaré à Coire Georg Vieli, président du conseil d'administration des RhB.

MIRACULÉ. — Une femme de 32 ans s'est suicidée en se jetant le soir de Noël de la fenêtre du huitième étage d'un immeuble de Rheinfelden (AG). Son bambin de cinq ans, qu'elle avait choisi d'emmenner avec elle dans la mort, a survécu à la chute.

DROGUE. — Le lendemain de Noël, la police a découvert le cadavre d'un homme de 24 ans connu pour s'adonner à la drogue dans le district de Horgen. Selon la police, la consommation de drogues dures est à l'origine du décès.

ÉGALITÉ DES SEXES. — Citant des cas concrets, la Commission valaisanne pour la condition féminine a adressé au Conseil d'Etat valaisan un rapport dans lequel elle dénonce l'inégalité qui existe toujours dans le canton entre hommes et femmes en matière de rémunération dans le secteur agricole.

«Basta» revendique l'attentat

Bombes incendiaires contre un garage zurichois

Une organisation jusqu'alors inconnue, ayant pour nom «Basta» a revendiqué la tentative d'incendie du dimanche de Noël contre le garage Emil Frey de Oerlikon (ZH). Dans une lettre de revendication adressée à l'Agence télégraphique suisse, les auteurs écrivent: «Nous avons remis, pour ses 90 ans, un cadeau flamboyant au pionnier de

l'automobile Emil Frey, en tant que représentant de l'ensemble de l'industrie automobile.» La lettre s'intitule: «Mille sapins de Noël en feu pour Emil Frey».

Les trois bombes n'auraient de toute façon pas explosé, car le dispositif d'allumage étant défectueux, a indiqué hier la police municipale zurichoise qui relève

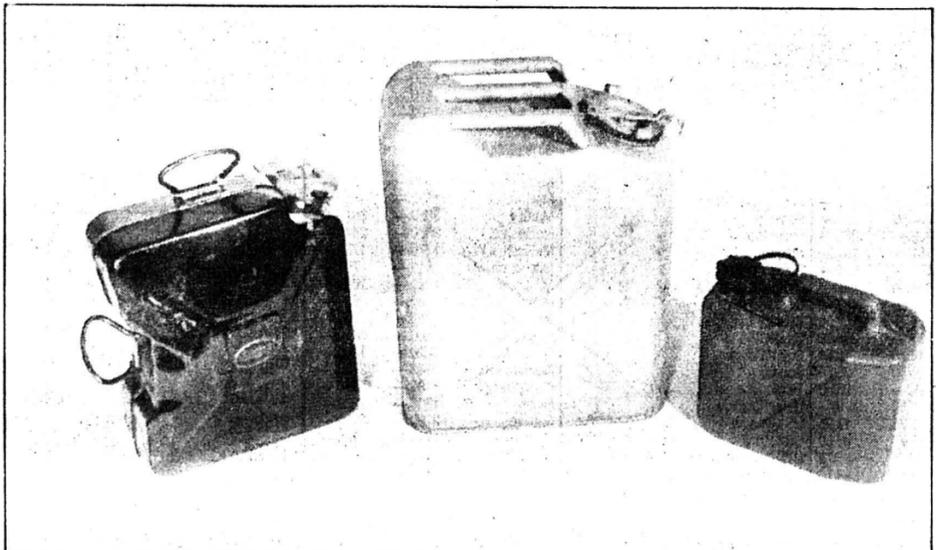
que les jerrycans ne sont pas d'un modèle courant. La police est par ailleurs en train d'étudier s'il existe un lien entre l'organisation «Basta» et le groupuscule «Rost», connu pour avoir endommagé une centaine de voitures au début de l'année.

Selon la lettre, l'attentat était dirigé contre le «temple de l'auto-

mobile tapageur» Emil Frey S.A., qui appelle «le feu et la braise». Nous n'avons besoin ni de «carrosses de luxe comme les Mercedes» derrière des «palais de verre voyants» avec des réclames lumineuses, ni d'administrateurs dans des «bureaux en gratte-ciel de marbre et d'acier», déclare la lettre. Le catalyseur et l'essence sans plomb ne sont qu'un leurre et ne changent rien à la réalité. «Nous voulons vivre - ils veulent de l'argent», conclut la lettre.

Si elles avaient pris feu, les trois bombes n'auraient pas explosé, mais provoqué un gigantesque incendie «aux conséquences incalculables». Le dimanche de Noël, la police avait désamorcé plusieurs bombes incendiaires au «garage Nord», rappelle-t-on. C'est un passant qui avait découvert les premiers jerrycans. La police s'était immédiatement rendu sur les lieux et la circulation avait été déviée. Vers 17 heures, un surveillant avait découvert huit autres jerrycans au premier étage du garage.

Aucune menace n'était parvenue à la société propriétaire du garage Emil Frey S.A., dont le conseiller national udc Walter Frey est le président du conseil d'administration et le principal actionnaire. (ats)



Trois des estagnons transformés en bombes incendiaires par «Basta».

(Bélino ap)

Portescap veut envahir l'URSS

Un partenaire arménien pour un joint venture

Pôle technologique de l'URSS, la République d'Arménie est en contact, grâce à une de ces entreprises, avec la maison Portescap. Cette dernière entend trouver un partenaire qui puisse l'appuyer dans la commercialisation de ses micro-moteurs en Union soviétique.

Dans l'état actuel des choses, la maison Portescap ne dégage qu'un petit pourcent de son chiffre d'affaires dans les pays de l'Est. En outre, il n'y a pas de véritable contact, direct, avec l'Union soviétique.

Sensible à la perestroïka de Gorbatchev, Portescap a envisagé dernièrement d'entrer sur le marché russe. Mais les difficultés pour faire connaître un produit aussi particulier que les micro-moteurs sont nombreuses. Et bien que Portescap soit leader mondial dans cette industrie, le pari n'est pas gagné d'avance.

AVEC LE CONSEILLER DE GORBATCHEV

Dans les démarches que Portescap a engagées avec l'Est, la contribution d'un de ses directeurs a été déterminante. M. Alen Ugnat, directeur du marketing et du Département de recherches et développement, est arménien.

Passionné d'histoire, il entretient des relations étroites avec la Communauté arménienne suisse. C'est ainsi qu'il a été invité l'an dernier au World Economic Forum de Genève, pour rencontrer M. Abel Aganbegyan, le père de la perestroïka, l'homme de l'ouverture économique russe et le conseiller économique de M. Gorbatchev.

«J'ai été reçu par des hommes d'affaires arméniens pour cette rencontre avec M. Aganbegyan, arménien lui-même, explique M. Ugnat. Dans son exposé, il a montré sa détermination à ouvrir l'URSS aux investisseurs étrangers, à rendre le rouble convertible, à lever les barrières administratives, etc. Dans ces conditions, je lui ai demandé s'il y avait une raison qui pourrait empêcher Portescap d'aller en URSS? Il m'a dit non et m'a donné l'adresse d'une grande compagnie arménienne avec laquelle je devais prendre contact».

En octobre dernier, M. Ugnat s'inscrit à l'exposition technique

de Moscou, Privody. Cette exposition sur les systèmes d'entraînement lui permet de nouer une solide amitié avec M. Makarian, le directeur de l'entreprise recommandée par M. Aganbegyan.

«M. Makarian connaît de nombreux hommes d'affaires intéressés par nos produits. Je l'ai donc accompagné en Arménie, pour dix jours pendant lesquels j'ai rencontré beaucoup d'industriels», poursuit M. Ugnat.

Grâce à cette mobilisation d'hommes d'affaires, le directeur de Portescap est rapidement entré en contact avec une société qui fabrique des moteurs et qui connaît les clients susceptibles d'acheter les micro-moteurs de Portescap. «Les micro-moteurs sont introuvables en URSS. Et pourtant l'industrie en a un furieux besoin. Par exemple pour les imprimantes d'ordinateur, qui sont fabriquées en Arménie!»

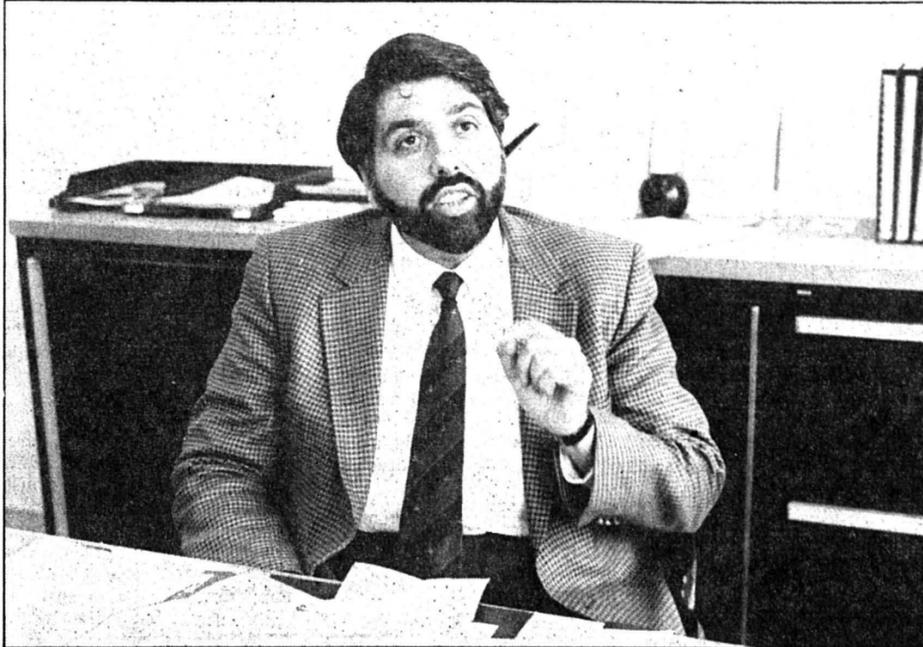
L'entreprise en question s'appelle United Armenian Electro-Motion Enterprise (UAEME), elle occupe 6000 personnes et correspond à l'idée que se fait Portescap d'un bon partenaire.

«Un plan est à l'étude actuellement, se réjouit M. Ugnat. Il devrait déboucher sur un joint venture. A la fin du premier trimestre de 89, deux ingénieurs russes vont venir à La Chaux-de-Fonds pour faire une étude de marché et pour définir les types de micro-moteurs dont l'URSS a besoin. Le contrat devrait se concrétiser à la fin de l'année prochaine.

LA PLUS RICHE

Le fait que Portescap soit en relation avec une entreprise arménienne n'a rien d'un hasard. «L'Arménie est une République de 4 millions d'habitants pour une surface de 30.000 km². C'est la plus petite république d'Union soviétique, rappelle M. Ugnat. Mais c'est aussi la plus riche. Grâce notamment aux dons mirobolants que lui font les 2,5 millions d'Arméniens du monde entier».

Après le génocide de 1915, l'Arménie a connu un exode important. Très religieux, ce peuple est resté très proche de son église chrétienne. Et c'est par l'entremise de cette dernière que



M. Alen Ugnat: avec les marchés de l'Est, nous voulons conforter notre place de leader.

(Photo Impar-Gerber)

les Arméniens du monde entier font parvenir leurs dons.

«A Erevan, la capitale, j'ai été subjugué par le niveau de vie des gens, ils ont tous une vidéo, plusieurs télévisions, ils possèdent tous les produits comestibles que l'on puisse imaginer, ils ne font que très peu la queue, etc. En fait, ils rendent les Russes jaloux et cela ne va pas sans quelques grincements de dents. La République arménienne échappe au contrôle de Moscou. Ce qui ne plaît guère aux dirigeants soviétiques, ajoute M. Ugnat».

UNE CADILLAC

Mais si l'opulence semble régner en Arménie, c'est aussi parce qu'elle représente une formidable réserve de cerveaux. Avec 63 écoles techniques, plus de 600.000 étudiants et 18.000 scientifiques, Erevan contribue plus que largement au développement technologique russe. Une bonne raison pour que Moscou ne se penche pas de trop près sur les excès «capitalistes» des Arméniens. «Vous me croirez si vous voulez, conclut M. Ugnat, j'ai même vu une Cadillac en Arménie».

J. H.

L'ÉCONOMIE EN BREF

JAPON. — Les excédents de la balance des comptes courants et de la balance commerciale du Japon ont progressé en novembre respectivement de 14% et de 12,9% par rapport à novembre 1987.

FRANCE. — Le commerce extérieur de la France a enregistré en novembre un déficit de 3,7 milliards de FF (900 millions de francs) en données corrigées des variations saisonnières (CVS) contre un déficit de 4,3 milliards de FF (chiffre révisé) en octobre.

USA. — Les rachats d'entreprises; fusions et OPA devraient se poursuivre activement aux Etats-Unis en 1989, en dépit de l'attention que leur portera le Congrès américain, estiment les experts des banques d'affaires.

ISRAËL. — Israël a dévalué le shekel de cinq pour cent par rapport au dollar, a annoncé la Banque d'Israël. La banque centrale a précisé que cette mesure avait été prise afin d'enrayer la vague d'achats de devises étrangères.

URSS. — La réforme des prix en URSS ne doit pas se faire d'un seul coup, au risque de provoquer des «désordres», mais s'étaler sur plusieurs années et être axée dans un premier temps sur le système de formation des prix, a estimé le quotidien Sotsialistitcheskaïa Industriia (Industrie Socialiste).

ESPAGNE. — Propriété de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, les sociétés COFIR (Corporacion Financiera Reunida S.A.) et Arnaldo Mondadori Spa, ont pris le contrôle de l'éditeur espagnol Editorial Grijalbo S.A.

VIDEOTEK. — Quelque 14.000 abonnés sont rattachés au service videotex des PTT, a indiqué le service de presse des PTT. Il annonce en outre que les PTT pourront désormais remettre cinq types de terminaux du videotex à meilleur compte, le Conseil fédéral ayant décidé de ne plus prélever de taxes d'abonnement pour le service videotex dès le 1er janvier 1989. Au début de cette année, les PTT avaient déjà introduit une baisse des tarifs.

Reprise dans un volume modeste

Bourse de Genève

Le marché suisse semble mettre un point d'honneur à finir l'année dignement. A part la place de Londres, chômée le 27, toutes les bourses européennes sont en hausse.

La plupart des grandes valeurs donnent l'exemple. Que ce soit le Baby Roche (12700 +25), BBC (2710 +10), le bon Sandoz (1590 +15), Swissair (1035 +5), Ascom (4700 +25), Pargesa (1550 +40) pas gênée par les remous autour de Drexel Burnham Lambert, ou Pirelli (250 +2) dont les avances sont toutefois modestes par rapport à celles d'Alusuisse (820 +12) après son acquisition anglaise et d'Adia (8630 +105).

Les titres Nestlé constituent vraiment un cas en marge de la marche boursière normale, le sort des trois catégories de titres - porteur (7150 +150), nominative (6540 +100) et bon (1280 +15) semble définitivement scellé. Le bon a maintenant dépassé son cours du 17 novembre (1265).

Ciba porteur (2615 -35) est délaissée au profit de la nominative (2100). Le mérite de la hausse du secteur «assurances» revient essentiellement aux bons Fortuna (344 +11), Nationale (1050 +20) et aux nominatives Réassurances (7290 +80), Winterthur (3350 +50) et Zurich (3440 +30). Les banques sont pratiquement inchangées.

La Royal Trust Bank (925 -55) subit un sévère repli à la suite d'une nette diminution du bénéfice. Cours inchangé pour Sasea (137) qui vient pourtant d'augmenter sa participation dans l'un des groupes les plus importants de Grande-Bretagne. Même situation pour les Ateliers de Vevey (1050) après une importante acquisition.

Folie autour des options sur nominatives, surtout la Basket (2850 +140) et la Faba (500 +50). L'engouement pour les bons BBC (620 +40), Lindt (1510 +85) et les actions Industrie (1200 +60) reste quand même plus mesuré. (ats)

BOURSE

DOW JONES	23.12.88	pas reçu
	27.12.88	pas reçu

ZURICH ↑	23.12.88	927,00
	27.12.88	930,20

\$ US →	Achat	1,4825
	Vente	1,5125

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	417.—	420.—
Lingot	20.000.—	20.250.—
Vreneli	122.—	132.—
Napoléon	114.—	122.—
Souver. \$ new	142.—	152.—
Souver. \$ old	—	—

Argent

\$ Once	6.05	6.25
Lingot	291.27	301.21

Platine

Kilo Fr	26.190,68	26.361,19
---------	-----------	-----------

CONVENTION OR

Suspendue jusqu'au 3 janvier 1989

INVEST DIAMANT

Décembre 1988: 220

A = cours du 23.12.88
B = cours du 27.12.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	126000.—	126750.—
Roche 1/10	12675.—	12725.—
Kuoni	32500.—	34500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1275.—	1275.—
B. Centr. Coop.	855.—	860.—
Crossair p.	1425.—	1430.—
Swissair p.	1030.—	1040.—
Swissair n.	975.—	1005.—
Bank Leu p.	3175.—	3175.—
UBS p.	3090.—	3100.—
UBS n.	613.—	612.—
UBS b.p.	112.—	113.—
SBS p.	337.—	336.—
SBS n.	296.—	297.—
SBS b.p.	290.—	289.—
C.S. p.	2645.—	2660.—
C.S. n.	523.—	523.—
BPS	1725.—	1735.—
BPS b.p.	162.—	163.—
Adia Int.	8525.—	8630.—
Elektrowatt	2765.—	2760.—
Forbo p.	2795.—	2795.—
Galenica b.p.	585.—	585.—
Holder p.	5150.—	5100.—
Jac Suchard	6760.—	6750.—
Landis B	1490.—	1470.—
Motor Col.	1240.—	1240.—
Moeven p.	5500.—	5450.—
Bührle p.	1035.—	1015.—
Bührle n.	362.—	365.—
Bührle b.p.	312.—	310.—
Schindler p.	4875.—	4850.—
Sibra p.	450.—	450.—
Sibra n.	407.—	400.—
SGS	4675.—	4600.—
SMH 20	85.—	85.—
SMH 100	365.—	364.—
La Neuchât.	1340.—	1340.—
Rueckv p.	9025.—	9075.—
Rueckv n.	7210.—	7290.—
W'thur p.	4160.—	4175.—
W'thur n.	3300.—	3350.—
Zurich p.	4360.—	4325.—
Zurich n.	3410.—	3440.—
BBC I-A	2700.—	2725.—
Ciba-gy p.	2650.—	2615.—

Ciba-gy n.	2100.—	2105.—
Ciba-gy b.p.	2060.—	2080.—
Jelmoli	2750.—	2725.—
Nestlé p.	7000.—	7170.—
Nestlé n.	6450.—	6550.—
Nestlé b.p.	1265.—	1285.—
Sandoz p.	9600.—	9575.—
Sandoz n.	7375.—	7450.—
Sandoz b.p.	1575.—	1580.—
Alusuisse p.	808.—	825.—
Cortailod n.	2850.—	2850.—
Sulzer n.	4800.—	4800.—
Inspectorate p.	2100.—	2100.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	70.75	70.—
Aetna LF cas	71.—	72.25
Alcan alu	48.—	48.—
Amx	33.75	33.75
Am Cyanamid	68.50	69.75
ATT	43.50	43.50
Amoco corp	112.50	112.50
ATL Richf	121.—	120.—
Baker Hughes	20.50	21.—
Baxter	26.50	26.50
Boeing	88.50	89.25
Unisys	42.50	42.25
Caterpillar	94.50	95.—
Citicorp	37.75	37.50
Coca Cola	66.25	66.75
Control Data	28.—	28.25
Du Pont	131.50	132.—
Eastm Kodak	69.—	69.25
Exxon	67.—	67.25
Gen. Elec	67.25	67.50
Gen. Motors	128.—	127.—
Gulf West	61.25	60.50
Halliburton	40.75	41.—
Homestake	19.25	19.25
Honeywell	86.50	87.—
Inco Ltd	40.50	39.50
IBM	183.50	185.—
Litton	106.50	107.50
MMM	93.50	93.50
Mobil corp	68.25	68.50
NCR	81.—	87.75
Pepsico Inc	59.50	59.75
Pfizer	88.—	87.—
Phil Morris	149.50	151.50
Phillips pet	29.75	29.25
Proct Gamb	129.50	129.50

Rockwell	30.50	31.25
Schlumberger	49.25	49.75
Sears Roeb	62.—	62.75
Smithkline	73.—	73.50
Squibb corp	100.—	99.75
Sun co inc	47.—	47.—
Texaco	76.50	76.50
Unilever Lamb.	114.50	115.50
Woolworth	74.50	75.50
Xerox	88.25	88.75
Y Zenith	27.75	28.50
Anglo am	23.—	23.50
Arnold	102.—	102.50
De Beers p.	16.50	16.25
Cons. Goldf I	33.75	33.50
Aegon NV	68.75	68.75
Akzo	113.50	115.—
Algen Bank ABN	31.50	31.75
Amro Bank	60.—	60.50
Philips	25.—	25.50
Robeco	72.25	72.25
Rolinc	68.50	68.25
Royal Dutsch	170.50	171.50
Unilever NV	87.25	88.50
Basf AG	240.—	241.—
Bayer AG	259.—	262.50
BMW	437.—	445.—
Commerzbank	198.50	198.50
Daimler Benz	620.—	632.—
Degussa	318.—	323.—
Deutsche Bank	475.—	480.—
Dresdner BK	261.50	266.—
Hoechst	259.—	260.—
Mannesmann	181.—	181.—
Mercedes	509.—	514.—
Schering	484.—	485.—
Siemens	451.—	459.—
Thyssen AG	161.—	162.50
VW	293.—	298.50
Fujitsu Ltd	18.25	18.50
Honda Motor	25.50	25.50
Nec corp	24.—	23.50
Sanyo electr.	9.50	9.—
Sharp corp	13.75	13.25
Sony	86.75	86.50
Norsk Hyd n.	27.75	27.75
Aquitaine	94.50	94.75

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS		
Alcan		

Motorola inc		
Polaroid		
Raytheon		
Ralston Purina		
Hewlett-Packard		
Texas instrum		
Unocal corp		
Westingh elec		
Schlumberger		

TOKYO

Ajinomoto	2920.—	2940.—
Canon	1480.—	1480.—
Daiwa House	1940.—	1960.—
Eisai	2120.—	2120.—
Fuji Bank	3540.—	3680.—
Fuji photo	3730.—	3610.—
Fujisawa pha	1750.—	1760.—
Fujitsu	1510.—	1500.—
Hitachi	1580.—	1570.—
Honda Motor	2090.—	2050.—
Kanagafuji	910.—	919.—
Kansai el PW	4380.—	4620.—
Komatsu	909.—	910.—
Makita elct.	1530.—	1530.—
Marui	3050.—	3070.—
Matsush el I	2580.—	2540.—
Matsush el W	1770.—	1780.—
Mitsub. ch. Ma	688.—	701.—
Mitsub. el	1020.—	1000.—
Mitsub. Heavy	990.—	988.—
Mitsui co	945.—	980.—
Nippon Oil	1460.—	146

Equipes neuchâteloises placées

Bilan intermédiaire en première ligue de basketball

Ainsi que dans la plupart des sports, le basketball suisse connaît actuellement sa trêve de fin d'année. C'est notamment le cas en première ligue nationale. L'occasion était donc belle pour dresser un bilan du groupe cental, au sein duquel évoluent les équipes neuchâteloises d'Auvernier et de La Chaux-de-Fonds.

Comme la saison dernière, Marly et Rapid Bienna paraissent intouchables. Les Fribourgeois sont invaincus. La seule équipe à avoir poussé le leader dans ses derniers retranchements est La Chaux-de-Fonds (65-70 au Pavillon).

Rapid Bienna n'a été battu que par Marly, mais de belle manière: 90-50 (46-25). Une véritable fessée. Mais à cette époque, les Biennois se cherchaient encore. Si Auvernier n'avait pas connu quelques hésitations en début de

saison, une place parmi les finalistes ne serait pas utopique. A l'heure actuelle, l'exploit est encore possible, mais 4 points les séparent des meilleurs.

Il faudrait des circonstances favorables pour que les «Perchettes» franchissent ce fossé.

PRÉPARER L'AVENIR

Quant à La Chaux-de-Fonds, elle a fait ce qu'elle devait: battre les plus mal lotis qu'elle. Elle l'a fait sans grand fracas, aidée parfois par la chance.

Mais dans tous les cas, les Chaux-de-Fonniers ont montré des ressources morales indéniables car, très souvent, il ne prirent le meilleur qu'en fin de partie, alors qu'ils étaient menés de plusieurs unités.

Le maintien, objectif premier des Chaux-de-Fonniers, paraît acquis. Il s'agit maintenant de soigner la manière et de préparer l'avenir.

Pour Delémont, les données sont claires: ne pouvant aligner ses étrangers assimilés, les Jurassiens n'avaient aucune chance de se maintenir. Ne jouant très souvent qu'à sept, ils ne peuvent pas prétendre inquiéter les meilleurs. Mais c'est une équipe fort sympathique.

Boncourt déçoit. Après avoir joué les terreurs, les Ajoulots rentrent dans le rang. La disqualification de deux joueurs a coupé les jambes à cette jeune équipe.

LA SITUATION

1. Marly	11	12	(+281)
2. Rapid Bienna	11	20	(+212)
3. Auvernier	11	16	(+156)
4. Birsfelden	11	16	(+140)
5. Villars s/G	11	14	(+124)
6. Boncourt	10	10	(+128)
7. Pratteln	11	10	(-86)
8. Chaux-Fds	10	8	(-60)
9. Alterswil	11	8	(-151)
10. Freuenfeld	11	4	(-134)
11. Riehen	11	2	(-289)
12. Delémont	11	0	(-205)

SCH



Le Chaux-de-Fonier Yves Mühlebach (à gauche) déborde le pivot d'Auvernier Jean-Jacques Sauvain. Mais au classement, les «Perchettes» ont l'avantage sur les Chaux-de-Fonniers. (Henry - a)

Avec les sans-grade

DEUXIÈME LIGUE

Université - Fleurier	102-81
Val-de-Ruz I - Université I	68-70

CLASSEMENT

1. Corcelles	7	14	721-465
2. Université I	7	12	609-435
3. Union II	7	10	537-548
4. Université II	6	6	397-394
5. Fleurier	7	6	606-583
6. Auvernier II	7	4	475-541
7. Val-de-Ruz I	6	2	469-521
8. Chx-de-Fds II	6	0	354-550

SCOLAIRES

Marin - Chaux-de-Fonds	68-53
Union - Val-de-Ruz	129-10

CLASSEMENT

1. Union Ntel	3	6	279-116
2. Université	3	4	321-151
3. Marin	3	4	230-160
4. Chx-de-Fds	3	2	196-192
5. Val-de-Ruz	4	0	94-511

JUNIORS INTERRÉGIONAUX

Université - Fribourg OI	76-65
--------------------------	-------

JUDO

Une initiative intéressante

Mouvement familial créé à Auvernier

Arrivé au terme de l'année, et après huit mois passés dans une nouvelle salle, le Judo Sport Auvernier, anciennement Tekki Judo de Saint-Blaise, peut déjà dresser un bilan positif et regarder l'avenir avec optimisme.

A la suite de la transformation de l'immeuble qui l'abritait, et après plus de vingt-cinq ans passés à Saint-Blaise, le club s'est déplacé à Auvernier, dans la grande salle du collège.

Ce déménagement ne s'est pas fait sans difficultés car la deuxième équipe de compétition, qui évoluait en deuxième ligue suisse a dû être retirée, certains judokas ne pouvant plus prendre part aux entraînements loin de leur domicile.

Depuis, quelques jeunes compétiteurs ont été intégrés à la première équipe qui s'est classée au cinquième rang en première ligue suisse, soit au milieu du classement, devant des équipes de bon niveau, comme celle de Genève, de Morat ou de Lausanne.

Au championnat neuchâtelois par équipes, les écoliers se sont clas-

sés au deuxième rang après une défaite concédée face à La Chaux-de-Fonds. Au championnat neuchâtelois individuel, Auvernier s'est également classé au deuxième rang des médaillés avec dix-neuf médailles, dont cinq titres, derrière Saint-Imier qui remportait vingt et une médailles et six titres. La Chaux-de-Fonds se classait au troisième rang avec treize médailles.

Sur le plan national et international, douze médailles ont été remportées. Le jeune Thierry Beausire s'est particulièrement mis en évidence car il est monté sur le podium à chaque tournoi. Eric Weiss, son camarade de club, le suit de près.

Récemment, le Judo Sport a ouvert une nouvelle section de judo pour les parents et les



Du plaisir sur les tatamis pour les tout-petits. (ta)

enfants de trois à cinq ans; c'est ainsi l'un des premiers clubs de Suisse à pratiquer cette nouvelle formule de judo sans projection. Les enfants y prennent un plaisir évident. (ta)

GAINS

Sport-Toto

33 x 12	Fr 904,90
390 x 11	Fr 76,60
2801 x 10	Fr 34,70

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 60.000 francs.

Toto-X

34 x 5	Fr 1.475,60
2.398 x 4	Fr 15,70
28.381 x 3	Fr 2,70

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 670.000 francs.

Loterie suisse à numéros

1 x 6	Fr 2.247.322,50
3 x 5 + cpl.	Fr 102.499,10
378 x 5	Fr 1.226,—
14.080 x 4	Fr 50,—
189.435 x 3	Fr 6,—

JOKER
Numéro gagnant: 148915.

Chiffres terminaux

5: 3 gagnants = Fr 10.000,—
4: 40 gagnants = Fr 1.000,—
3: 331 gagnants = Fr 100,—
2: 3581 gagnants = Fr 10,—

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 450.000 francs.

Pari mutuel romand

Course française à Vincennes

Trio	
Ordre	39 x Fr 42,70
Ordre différent	48 x Fr 8,90

Quarto	
Ordre	3 x Fr 1.928,15
Ordre différent	9 x Fr 324,60

Loto	
7 pts pas réalisés.	
Cagnotte:	Fr 2.955,20
6 pts	9 x Fr 59,10
5 pts	135 x Fr 2,—

(si)

DIVERS

Quel suspense!

Fin du concours «Face à Face»

Notre concours «Face à Face» aura été passionnant jusqu'à son épilogue. En effet, les deux candidats opposés en finale, MM. Stéphane Blaser et Jean-Pierre Amez, ont démontré que leur brillant parcours ne tenait pas du hasard.

Tous deux ont réalisé un total de neuf points, de même que le sportif de la semaine, le hockeyeur chaux-de-fonnier Christophe Leuenberger (!). Les deux candidats à égalité

parfaite, il a fallu avoir recours au nombre de buts marqués au total des 15 rencontres agendées (49).

Et à ce jeu, c'est M. Jean-Pierre Amez qui l'a emporté: son pronostic était de 48, contre 59 à M. Stéphane Blaser. Christophe Leuenberger en avait pour sa part prévu 58.

Un grand bravo au vainqueur, de même qu'à tous les participants malheureux du «Face à Face». (Imp)

Votre journal: L'Impartial

HOCKEY SUR GLACE

Malgré Wahl...

La Suisse B défaite à Mègeve

● NORVÈGE - SUISSE 2-1 (1-0 0-1 1-0)

Le premier match du 4e tournoi du Mont-Blanc a vu la courte victoire, à Mègeve, devant 300 spectateurs, de la Norvège, face à la sélection B suisse. Le but suisse a été l'œuvre de Hoffmann (Kloten). Jeudi, pour son second match, la Suisse affrontera la France, à St-Gervais, cette fois.

Le succès norvégien, compte tenu de la domination quasi constante des Nordiques, n'est pas usurpé. Christophe Wahl, dans la cage helvétique, fut, sans nul doute, l'homme du match. Le gardien ajoulot a laissé une grosse impression tant par ses réflexes que par son jeu de position.

Devant lui, l'équipe dirigée par l'entraîneur de Langnau, Heinz Huggenberger, tentait de retrouver des automatismes de club. Le premier bloc, tessinois, mais renforcé par le capitaine de l'équipe Martin Rauch tenait la dragée haute à la ligne vedette norvégienne (trois buts de Gulliksen lors du 4-1 contre la RFA).

Le deuxième bloc, dit de Kloten (Bruderer, Celio, Erni, Hoffmann), avec Hoak, de Langnau, s'est avéré le plus actif.

Enfin, le troisième bloc, romand, avec les Biennois Gil et Daniel Dubois, Laurent Stehlin, le Fribourgeois Mario Rottaris et l'arrière du CP Berne, Guido Pposi, était le plus vif, exploitant toutes les occasions de contre.

Mègeve: 300 spectateurs.
Arbitres: Abravanel, Bibier, Billieras (Fr).

Buts: 10' Gulliksen (Hoff) 1-0; 31' O. Hoffmann (Erni) 1-1; 56' Bilkvam (Lovdal) 2-1.

Pénalités: Norvège 3 x 2'; Suisse 4 x 2'.

Norvège: J. Martinsen; Ellingsen, Fagerli; Andersen, J. Salsten; P. Salsten, Eikeland; Hoff, Kristiansen, Gulliksen; Bilkvam, A. Cergseng, L. Bergseng; Foy, Lovdal, Knold; P. Martinsen, Karlstad, Myhre.

Suisse: Wahl; Hager, Rauch; Bruderer, F. Celio; Pfofi, D. Dubois; Antisin, Thöny, Walder; Horak, Erni, O. Hoffmann; Stehlin, Rottaris, G. Dubois; Balmer.

Note: D. Dubois (blessé) cède sa place à la 46e à Balmer. (si)

● FRANCE - RDA 1-5 (0-2 1-3 0-0)

Carton russe

Championnat du monde juniors du groupe A à Anchorage.

Première journée: Suède - Tchécoslovaquie 5 - 3. URSS - RFA 15 - 0. Canada - Norvège 7 - 1. Etats-Unis - Finlande 5 - 5.

Réveil suisse

Berne. Tournoi cadets (16 ans).

Deuxième journée: Tchécoslovaquie - Norvège 17 - 0 (6 - 0, 7 - 0, 4 - 0). Suisse - CP Berne 9 - 1 (2 - 0, 6 - 1, 1 - 0).

Classement: 1. Tchécoslovaquie 2/4; 2. Suisse et Berne 2/2; 4. RFA et Norvège 1/0. (si)

LE SPORT EN BREF



Hockey sur glace

Renfort pour Genève-Servette

Le HC Genève-Servette qui tente de décrocher l'une des quatre premières places du championnat de LNB annonce l'arrivée de Jürg Rechsteiner (25 ans) en provenance du HC Olten.



Athlétisme

5,90 pour Gatauline

Le perchiste soviétique Rodion Gatauline a établi une meilleure performance mondiale en salle de l'année en réussissant un saut à 5,90 m lors d'un meeting à Tachkent. Le record mondial en salle est détenu par Sergéi Bubka avec 5,91 m.



Volleyball

TGV-87 et Jan Such: contrat reconduit

Excellente nouvelle pour les supporters de TGV-87 et pour les joueurs également qui ont appris dernièrement que les dirigeants de TGV-87 venaient de renouveler le contrat les liants à M. Jan Such. Ainsi ce dernier entrainera TGV-87 jusqu'à la fin de la saison 1989-1990 pour le moins. Bonne nouvelle donc pour TGV-87. (vu)



Sport automobile

Objectif: Dakar!

Les véhicules engagés dans le 11e Paris-Dakar ont tous été embarqués dans le paquebot «Liberté», qui a quitté tôt mardi matin le port de Barcelone pour rejoindre Tunis, qu'il atteindra après une traversée de plus de 24 heures. A leur arrivée à Tunis, mercredi matin, les concurrents s'élanceront sans attendre pour la deuxième étape de liaison qui les mènera jusqu'à Tozeur.



Football

Entraîneur allemand en Egypte

Remercié en septembre par Eintracht Francfort, Karl Heinz Feldkamp (54 ans) a trouvé un engagement en Egypte, comme entraîneur de l'équipe cairote d'Ismailia.

Défaite des juniors suisses

La sélection suisse UEFA n'a pas réussi son entrée dans le tournoi juniors d'Israël qui regroupe douze formations. A Kfar Saba en présence de 3000 spectateurs, les Suisses se sont inclinés 2-0 devant leurs homologues israéliens.

Basketball:
bilan de
première ligue

Page 9

Judo:
intéressante
initiative

Page 9

SPORT

Impar

Atout cœur pour la Suisse

Honorable défaite helvétique à la Coupe d'Allemagne

● SUISSE - TEAM URSS 1-2 (0-0 0-0 1-2)

Beaucoup d'êtres vous manquent et tout n'est pas trop dépeuplé. L'équipe suisse, recomposée à la hâte par Simon Schenk, s'est tirée très vaillamment d'affaire hier à Stuttgart, dans le cadre de la deuxième Coupe d'Allemagne de hockey sur glace.

Dans un premier temps, le coach national avait décidé de se passer volontairement de trois Luganais, Eberlé, Rogger et Luthi, pour les laisser souffler quelque peu. Ce que n'avait pas prévu l'instituteur-entraîneur emmentalois, c'est que la liste des abstentions pour blessures et accidents allait s'allonger de cinq unités encore.

Ainsi, Ton, Massy, Rauch, Wäger puis Hollenstein renoncèrent-ils l'un après l'autre. Excuses légitimes, certifient les responsables de la LSHG. Toujours est-il que l'expédition en Bade-Wurtemberg prenait allure de traquenard.

Il faut croire que l'état d'esprit est redevenu durablement des plus positifs au sein de la «Nati» et que la saine concurrence peut être facteur dynamisant quand les atouts sont judicieusement sollicités. Peu à peu, la base de la pyramide des internationaux suisses s'élargit, se solidifie. Et l'édifice s'harmonise. Les mondiaux du groupe B servent aussi de levier de force. La «Nati» n'est plus une corvée; en faire partie devient un honneur.

EXEMPLE

Hier à Stuttgart, dans une enceinte semblable à celle du Hallenstadion, trois facteurs déterminants ont permis à la Suisse de tenir tête à une formation soviétique, basée sur l'équipe de Spartak Moscou, qui occupe présentement le troisième rang de son championnat national. La base de cette très belle réplique, ce fut d'abord et constamment Olivier Anken qui l'a permise.

On disait le portier biennois quelque peu irrégulier avec son club. Simon Schenk l'avait tenu quelques mois en réserve, voulant fortifier l'affirmation de Renato Tosio et Reto Pavoni. Pour son retour sous le maillot rouge à croix blanche, c'est un véritable exploit qu'a signé le Seelandais. Qui devait d'ailleurs s'attirer les applaudissements nourris et l'admiration unanime des spectateurs de la Schleyer-Halle. Et dans la

foulée, la mise en exergue aussi des deux entraîneurs.

Trois quarts d'heure durant, il devait tirer le verrou face aux attaquants adverses. Tirs violents, cadrés, approches solitaires, rien n'y fit. Anken était retrouvé, aimantait, déviait, éclaircissait. Et tout naturellement, attirait la chance parfois.

LE FOND

Deuxième point qui doit réjouir Simon Schenk: l'ossature de l'équipe, les routiniers, continuent à montrer l'exemple. A susciter des vocations. Marc Leuenberger n'a pas rechigné à assumer un nouveau rôle de joker, jouant pratiquement deux tiers durant au sein de deux triplettes offensives.

STUTTGART

Georges KURTH

Ritsch, Schlagenhauf, Brasey, Montandon, Kölliker et Bertaggia n'ont jamais cédé à la résignation. Autres temps, autres mœurs; moralement aussi, la phalange de Simon Schenk a réalisé d'énormes progrès.

Troisième plus: les jeunes qui sont appelés en équipe nationale n'y font pas du remplissage, de la figuration. Mis en confiance, ils s'adaptent avec une rapidité déconcertante. Ainsi, Cattaruzza, Aeschlimann et Nuspliger, qui n'ont pas voulu demeurer en reste. Dominée territorialement, on le devine, la Suisse ne s'est pourtant pas contentée d'ériger des barrières. Elle a procédé par rapides contre-attaques, s'efforçant à la réplique construite et réfléchie.

Si elle n'a pas réussi à tirer le moindre parti de la supériorité numérique, elle n'a jamais cédé dans ce domaine non plus, résistant à sept reprises au jeu de puissance adverse. Une référence quand on connaît la jouerie des Soviétiques!

Et une preuve de cran aussi; parce qu'à plus d'une occasion, les Suisses ont dû retrousser les



Olivier Anken a effectué une rentrée remarquée à Stuttgart. (Widler - a)

manches, pour faire face à la rudesse des Moscovites, qui ont perdu parfois leur calme légendaire.

Paradoxalement, les Helvètes ont perdu le match en 36 secondes, à la suite de deux actions éclair, réponses cinglantes à un solo de Celio à un rien d'ouvrir la marque, un peu plus tôt. A cinq minutes du terme, la Suisse très élégamment parvenait à sauver l'honneur. Leuenberger catapulta Weber sur la droite; le tir enlevé du joueur d'Ambri laissa Mushkin pantois. Juste salaire.

Schleyer-Halle: 3500 spectateurs.

Arbitres: MM. Schnieder, Schribs et Tursas (RFA).

Buts: 44e Ageikin (Zinin, Myshkin) 0-1, 45e Prochorov (Tjumenev, Mishukov) 0-2, 55e Weber (Leuenberger, Schlagenhauf) 1-2.

Pénalités: 7 fois 2 minutes contre la Suisse; 6 fois 2 minutes contre l'URSS.

Suisse: Anken; Ritsch, Kölliker; Burkart; Bertaggia; Brasey, Mazzoleni; Cattaruzza, Zehnder; Schlagenhauf, Weber, Leuenberger; Jaks, Cunti, Vrabc; Montandon, Aeschlimann; Celio, Nuspliger, Neuenschwander.

Team URSS: Myshkin; Fatkulin, Tjurikov; Tchistiakov, Burlutski; Karpov, Martynov; Fokin, Yachin; Mishukov, Tjumenev, Prochorov; Marnin, Barkov, Salomakin; Ageikin, Zinin, Chizhmin; Baldin, Shipitsyn, Tkatchuk.

Notes: La Suisse sans Eberlé, Luthi, Rogger (au repos), Rauch, Wäger, Ton (blessés) ni Holenstein (grippé). Leuenberger joue avec deux lignes d'attaque. — 51e, tir sur le poteau de Fatkulin. G. K.

En toute logique

● POLOGNE - RFA 1-5 (0-2 0-2 1-1)

Les Allemands de l'Ouest militent avec les grands depuis douze ans dans le groupe A des championnats du monde. Ils y ont acquis routine et engagement supérieurs.

Les Polonais y ont remplacé les Suisses, après Vienne. Hier, en début de soirée, la différence s'est très rapidement établie. Face à une RFA Compacte, composée de quatre blocs très homogènes, usant et abusant parfois de son potentiel athlétique, les Polonais ont été contraints dans un premier temps à limiter les dégâts.

Excellents patineurs, fins techniciens, courageux, ils sont parvenus néanmoins à maintenir le score dans des proportions plus qu'honorables, avant de partager la mise lors de l'ultime période.

Un petit exploit, car devant

son public, la RFA n'était pas encline à la moindre complaisance.

Schleyer-Halle: 6000 spectateurs.

Arbitres: Naesser (Su), Lichtnecker, Pfahler (RFA)

Buts: 4' Truntschka (à 4 contre 5!) 0-1; 16' Franz (Hanft, Berwanger) 0-2; 27' Kiessling 0-3; 29' Franz (Berwanger) 0-4; 53' Minge (Solinski) 1-4; 56' Birk (Willmann) 1-5.

Pénalités: 2 x 2' contre la RFA, 5 x 2' contre la Pologne.

Notes: 15', but allemand annulé (cage déplacée); 42' tir sur le poteau de Birk.

Le classement: 1. RFA 1-2 (5-1); 2. Team URSS 1-2 (2-1); 3. Suisse 1-0 (1-2); 4. Pologne 1-0 (1-5).

Le programme de la seconde journée. Jeudi 29, 15 h 00: RFA - Team URSS; 19 h 00: Suisse - Pologne.

G. K.

Que de buts

Tournoi international de Neuchâtel

Le tournoi international de hockey sur glace de Neuchâtel a débuté hier soir, avec les demi-finales. La première rencontre de la soirée opposait l'équipe tchèque de Hradec-Kralove (2e division) à Young Sprinters renforcé par trois joueurs... prêtés par son adversaire.

Pratiquant un hockey simple et efficace, les hommes du prestigieux entraîneur Nowak n'ont laissé aucune chance aux Neuchâtelois. Meilleurs patineurs, excellents techniciens et plus homogènes, les Tchèques se permettaient quelques superbes gestes, de manière à assurer un spectacle de qualité.

Si les Neuchâtelois sont revenus au score en fin de match, c'est surtout à la fatigue de leur adversaire, éprouvés par un long voyage en car, qu'ils le doivent. On relèvera néanmoins l'excellente prestation du gardien remplaçant Challandes, auteur de quelques arrêts impressionnants. Les «orange et noir» auront sans doute beaucoup appris au cours de ce match.

L'équipe nationale (20 ans) aborde ce tournoi comme préparation au prochain championnat du monde junior du mois de mars à Mégève. Jouée avec un engagement physique qui contrastait avec la gentillesse du premier match de la soirée, cette partie permit de constater que les Polonais n'étaient pas trop marqués par leur déplacement. La rencontre fut en effet équilibrée, jouée sur un rythme élevé, les deux équipes semblant vouloir donner une importance particulière au résultat. Finalement, la Suisse a

gagné aux penalties cette partie très intense.

Les finales du tournoi auront lieu jeudi. Pour la troisième place, Young Sprinters sera donc opposé à l'équipe de Pologne. Quant au grand vainqueur, il sera désigné à l'issue d'un match qui promet beaucoup entre notre équipe nationale et Hradec-Kralove. (or)

● YOUNG SPRINTERS - HRADEC-KRALOVE 10-12 (3-5 2-4 5-3)

Littoral: 500 spectateurs. Arbitres: MM. Bueche, Chételat, Megert.

Buts: 3' Janecek 0-1; 6' Rufenacht 1-1; 11' Matus 1-2; 12' Klemenc 2-2; 12' Janecek 2-3; 13' Urban 2-4; 18' Völny 2-5; 24' Klemenc 3-5; 21' Rucka 3-6; 29' Tejral 3-7; 29' Kongarik 3-8; 30' Steiner 4-8; 33' Studer 5-8; 37' Urban 5-9; 41' Steiner 6-9; 45' Panchartek 7-9; 49' C. Waelchli 8-9; 51' Völny 8-10; 52' Pahud 9-10; 53' Rucka 9-11; 53' Bardou 9-12; 59' Dubuis 10-12. Pénalités: 3 x 2' contre Hradec Kralove.

● SUISSE (moins de 20 ans) - POLOGNE (moins de 20 ans) 6-5 au tir de pénalités (1-3 1-0 2-1)

Littoral: 600 spectateurs. Arbitres: MM. Voillat, Stahli et Baumann.

Buts: 6e Nieolziokka 0-1, 8e Grabara 0-2, 14e Lattmann 1-2, 17e Tkachta 1-3, 21e Roetheli 2-3, 51e Sutter 3-3, 53e Wieloch 3-4, 58e Keller 4-4. Pénalités: 6 x 2 minutes contre la Pologne; 5 x 2 minutes contre la Suisse.

Le retour de Nethery

Réaction davosienne à la Coupe Spengler

● DAVOS RENFORCÉ - VSZ KOSICE 4-3 (1-1 3-0 0-2)

Battu sur le fil moins de vingt-quatre auparavant par les USA Selects, Davos a enfin renoué avec la victoire, une sensation qu'il n'avait plus connue depuis un bon mois. En battant Kosice 4-3, le club grison conserve toutes ses chances dans cette 62e Coupe Spengler.

Mais, comme la veille, les Davosiens ont dû subir un véritable siège dans l'ultime période afin de préserver leur avantage.

Davos: 5400 spectateurs.

Arbitres: Rindell (Fin), Clemençon-Bernhard Kunz (S).

Buts: 12' Hänggi 1-0; 14' Vodila (Stas) 1-1; 27' Nethery (Davos à 4 contre 5) 2-1; 28' Mongrain 3-1; 37' Nethery (Boisvert, Sauvé-Davos à 5 contre 4) 4-1; 44' Peter Bondra (Slanina-

Kozice à 4 contre 5) 4-2; 51' Peter Bondra 4-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Davos, 9 x 2' contre Kosice.

Davos renforcé: Bucher; Gagnon, Lacroix; Griga, Jost; Eppler, Jäger; Geddes, Mongrain, Sauvé; Hänggi, Nethery, Jacques Soguel; Boisvert, Ledlin, Batt; Gross, Sergio Soguel, Brodmann.

Kosice: Svarby, Slanica, Blaca; Marcinko, Jurai Bondra; Jancuska, Danko; Peter Bondra, Stefanovic, Veselovsky; Belas, Vodil, Stas; Svitek, Zabka, Bartanus.

● KRILIIA MOSCOU - USA SELECT 8-4 (2-1 3-2 3-1)

Davos: 5400 spectateurs.

Arbitres: Vögtlin, Peter Kunz, Stalder (S).

Buts: 2' Makarov (Chtepa) 1-0. 11' Makarov (Prakhin, Kanareikin-Kriliya à 4 contre 5) 2-0. 20' Millen (Maroste) 2-1. 28' Millen (O'Reagan, Wilson) 2-2. 29' Odintsov (Kharin, Chtepa) 3-2. 34' Millen (Fritsche, O'Reagan-USA à 5 contre 4) 3-3. 37' Kharin (Makarov-les deux équipes à 3 contre 3) 4-3. 40' Kadykov (Prakhin) 5-3. 41' Kharin (Makarov) 6-3. 45' Maroste (O'Reagan-USA à 5 contre 4) 6-4. 45' Kadykov (Prakhin) 7-4. 50' Chtepa (Prakhin-les deux équipes à 4 contre 4) 8-4.

Pénalités: 11 x 2' plus 10' (Smirnov) contre Kriliya, 12 x 2' contre USA Selects.

Kriliya: Bratach; Strakhov, Mironov; Makarov, Kanareikin; Smirnov, Lusenko; Prakhin, Avdeiev, Kadykov; Kharin, Odintsov, Chtepa; Esmantovitch, Panin, Romashkin; Potaitchuk, Kurakhov, Solotov.

USA Selects: Delianedis; Schafhauser, Sthopek; Wilson, Sprenger; McColgan, Whelton; McSwain, Erdall, Millen; Fritsche, Kleinendorst; O'Reagan; Bjoerkstrand, Maroste, Janfaza; Crawford, Krampotich, Nelson. (si)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Team Canada	1	1	-	-	5	4
2. Kriliya Moscou	2	1	-	1	12	9
3. Davos renf.	2	1	-	1	9	2
4. USA Selects	2	1	-	1	10	13
5. Kosice	1	-	-	1	3	4

120 secondes d'enfer

Le HCC au tournoi de Villars

● LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE 6-8 après tirs au but (2-0 1-4 2-1)

Dans cette rencontre, La Chaux-de-Fonds parti sans complexe face à son aîné le HC Sierre, a nettement dominé le premier tiers. Présentant une belle jouerie, le HCC s'est quelque peu relâché dans la phase médiane.

Après avoir encaissé deux buts au cours de la même minute, il s'est effondré, avant de se reprendre remarquablement au troisième tiers-temps.

Patinoire de Villars: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Bruchez, Galley, Müller.

Buts: 17' Tschanz (Ferrari) 0-1; 20' Mouche (Tschanz) 0-2; 24' Niederhauser (Ferrari) 0-3; 27' Steudler (Loetscher) 1-3; 27' Poosaz (Gunter) 2-3; 28' Steudler 3-3; 29' Martin (Mattiez) 4-3; 43' Niederhauser (Mouche à 5 contre 4) 4-4; 49' Mouche (Tschanz à 5 contre 4) 5-4; 54' Mattiez (Loetscher) 5-5.

Tirs aux penalties: HCC - Sierre 1-3. (gb)

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Feu les vacances	13
Le Locle	Retraite du chef de gare	14
Neuchâtel	Pour faire tomber la neige	15
Jura bernois	Bientôt les Jeux d'Erguël	16
Jura	«Mots et sobriquets»	16

REGARD

Un besoin

Le 24 au soir, la commune de Courtelary invitait toutes les personnes qui en avaient manifesté le souhait à une soirée de fête en commun. Au soir de la veille de Noël donc, c'est-à-dire au moment même où l'on a très généralement l'habitude, dans la région du moins, de fêter Noël. Et Noël, ici comme ailleurs, on le fête en famille, dans le respect de traditions ancestrales. Et même si les traditions foutent le camp, celle du repas familial, le soir du 24 décembre, est toujours très ancrée dans les habitudes de nos villages.

Or à Courtelary, pour cette première communale, les organisateurs avaient enregistré plus de trente inscriptions. Plus de trente personnes, donc, sur les quelque 1200 âmes du village, se seraient probablement trouvées seules, en cette veille de Noël, n'eût été l'initiative des autorités. Un nombre important, qui surprenait d'ailleurs grandement les organisateurs eux-mêmes. Et de souligner qu'ils étaient bien loin d'imaginer, dans un village comme le leur, un tel besoin. Besoin qui existe sans aucun doute, dans des proportions comparables, dans les localités voisines, où les «Noël publics» ne se déroulent pas le 24 décembre.

L'exemple de Courtelary porte à la réflexion. Mais comment interpréter, en fait, cette surprenante abondance d'âmes privés du traditionnel repas de famille? Des sans-famille, justement? Sans doute pour une partie d'entre eux. Mais cette raison ne saurait suffire à expliquer cette trentaine d'inscriptions. Les autres seraient-ils simplement trop éloignés, par la distance, de leurs plus proches parents? Une explication qui se vaut, certainement, mais qui appelle d'autres réflexions. Car exception faite d'une différence de continent, il n'y a pas un siècle que personne n'aurait renoncé, pour quelques centaines de kilomètres, à se réunir le soir de Noël. Quitte à héberger dans des conditions extrêmement simples, les parents les plus éloignés. Pas besoin, alors, d'une chambre d'amis parfaitement installée, d'une place suffisante pour ne pas subir de «dérangement».

La fête justifiait des tas de petits désagrèments alors traités par le mépris. Etre ensemble primait sur toute notion de confort, justifiait un long voyage.

Actuellement, Noël même ne suffit plus à nous déplacer, à ranimer ce sens de la famille bien tiédi par l'abondance d'autres plaisirs plus sophistiqués.

Dominique EGLER

BONNE NOUVELLE

Une classe de Lignièrès récompensée

En novembre 87, l'Association suisse des transports (AST) avait lancé un concours qui invitait les participants à présenter des mesures pour lutter contre les accidents de la route.

Le premier prix est revenu à l'Association des parents d'élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix.

Dans la catégorie des moins de 20 ans, une classe d'école primaire de Lignièrès a également été récompensée.

Elle recevra une somme de 2500 francs. (Imp)

Le gaz en plein boum

Le rez-de-chaussée d'une maison soufflé par une explosion au Locle

Une explosion, peut-être deux très rapprochées, a secoué hier matin vers 11 h 15 l'immeuble Alexis-Marie-Piaget 23. Une personne qui se trouvait à l'intérieur a été blessée et conduite, passablement choquée, à l'hôpital. Un début d'incendie s'est aussitôt déclaré. Une fuite de gaz est probablement à l'origine de cette déflagration.

Cette maison bâtie au pied de la côte de l'Argillat abrite trois logements. Aucun des locataires n'était présent au moment de cette formidable explosion entendue dans tout le centre-ville. L'une d'entre eux, Mlle JeanRichard était en course, une autre dame seule est hospitalisée, quant à l'appartement du rez-de-chaussée, où le souffle a été le plus violent, il est occupé par une famille portugaise qui a momentanément regagné son pays depuis une quinzaine de jours.

Une amie de la famille, Maria de Sousa, 22 ans, détenait les clés du logement et s'occupait de celui-ci en l'absence de la famille portugaise.

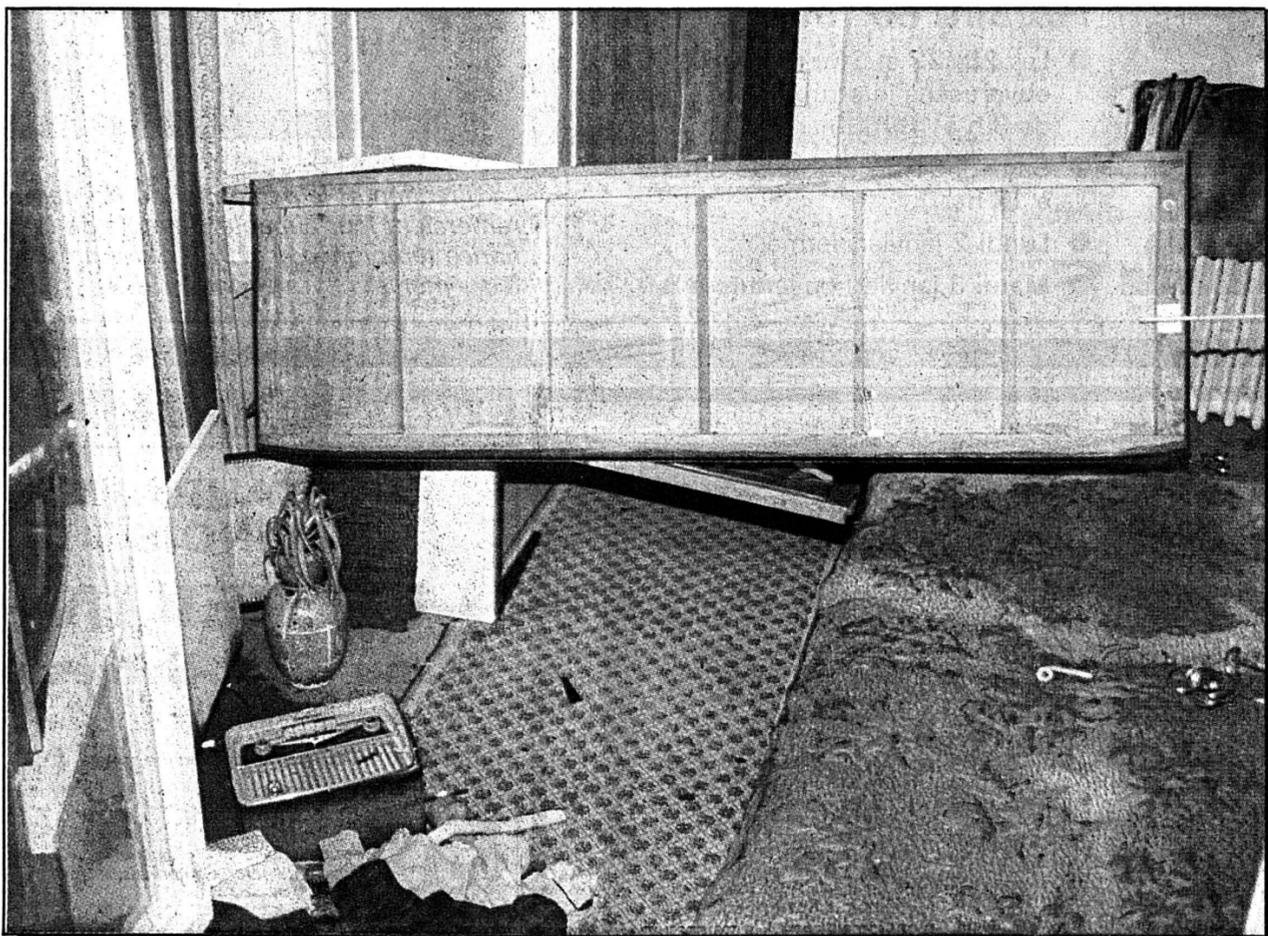
Selon des témoins, elle a pénétré dans l'immeuble, puis vraisemblablement dans le logement et l'explosion a retenti aussitôt après.

VIOLENCE INOUIË

Elle fut d'une violence inouïe. Le galandage de briques monté à proximité de la porte d'entrée de l'immeuble et séparant la cuisine du corridor a cédé et le boiler qui y était accroché a été soufflé pour aller défoncer la porte d'entrée.

Des vitres ont aussi volé en éclats et des ustensiles, comme une boîte à pain ont été retrouvés de l'autre côté de la chaussée. D'autres objets, telle une petite ramassette de plastique ou des débris de bois ont été projetés à plus de 20 mètres.

A l'intérieur de la maison et tout



Meubles renversés, murs soufflés sous les effets de cette violente explosion.

(Photo Impar-Perrin)

particulièrement dans le logement du rez-de-chaussée la presque totalité des meubles ont été déplacés ou renversés. Telle cette lourde armoire à quatre corps. Les murs ont tremblé et se sont même fissurés par endroits. Des éclats de verre et de briques rouges jonchaient la rue.

Un petit incendie s'est déclaré. Les pompiers emmenés par le commandant Brossard en sont rapidement venus à bout. Mlle de Sousa, choquée, légèrement contusionnée et souffrant de quelques brûlures a été conduite à l'hôpital du Locle par ambulance.

La forte odeur de gaz qui pla-

nait encore lors de l'arrivée des premiers secours semble indiquer que l'origine de cette explosion est à rechercher de ce côté, puisque le potager fonctionnait avec le gaz de ville. A haute concentration, celui-ci reste malgré tout explosif et le simple fait d'enclencher un interrupteur électrique peut tout faire

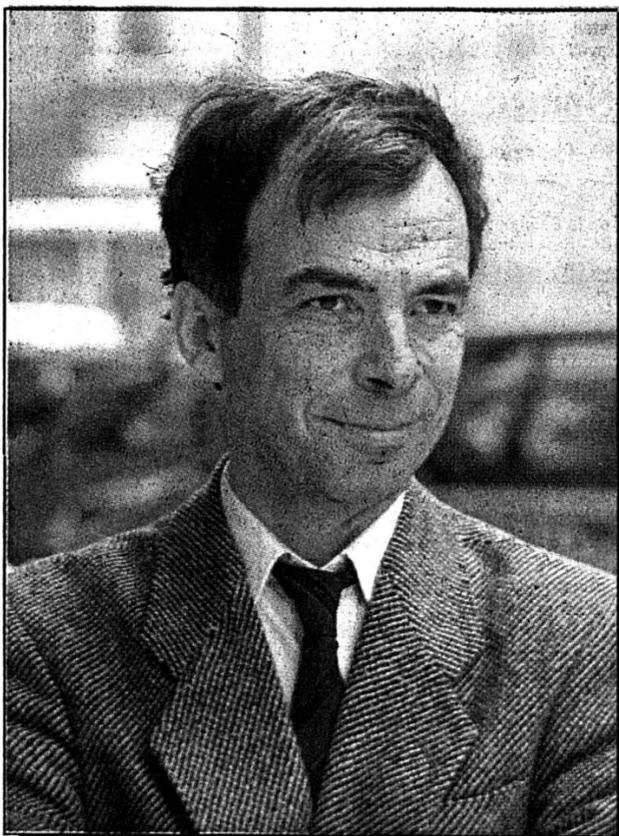
sauter. C'est là une des hypothèses que les enquêteurs tenteront de vérifier.

Dans cette attente la gendarmerie cantonale fait appel à d'éventuels témoins. Ceux-ci peuvent s'annoncer au poste du Locle, tél. 31.54.54.

JCP

Mécénat et culture: nouveaux objectifs

Un important colloque international s'est tenu en Italie



Jacques de Montmollin: oui au mécénat. (Photo Impar-Gerber)

Il monte sur les planches, descend dans l'arène publique, tutoie les plus grandes manifestations et se retrouve au haut de l'affiche plus fréquemment qu'à son tour. Au centre des conférences du colloque international qui s'est déroulé du 6 au 8 décembre à Teramo - Abruzzes - le mécénat est amené à jouer un rôle capital dans la réalisation de divers projets liés de près ou de loin à la culture. M. Jacques de Montmollin, directeur du Forum économique et culturel des régions - La Bulle - et organisateur de ce colloque, en collaboration avec le Centre européen de la culture, a bien voulu répondre à nos questions.

- Quels sont les objectifs poursuivis par l'instigateur d'une rencontre internationale réunissant autour du thème «Mécénat sans frontières» l'Italie, la Suisse, la France, le Portugal et la Catalogne ?

- Un tel colloque est avant tout une confrontation d'idées, d'expériences et de suggestions autour d'un problème commun à ces différents pays. Ce genre de manifestation permet donc d'esquisser les premières bases communes à une sorte de codification des règles d'un mécénat en plein devenir. Cette démarche est également destinée à sensibiliser tant les pouvoirs publics, les entreprises privées que les milieux culturels du rôle de partenaire qui est et sera le leur. Enfin, pour la Suisse, cela représente ni plus ni moins qu'une ouverture sur l'Europe à la veille de 1992.

- Pourquoi avoir choisi le thème du mécénat culturel alors que d'autres préoccupations auraient également pu rapprocher ces pays et régions ?

- Depuis trois ans - deux colloques à Neuchâtel - on se préoccupe des problèmes liés au développement culturel et à son financement parce que l'on a réalisé l'importance du fait culturel dans la construction de l'Europe.

- Sans parler de recette miracle, existe-t-il une manière d'inciter un plus grand nombre d'entreprises privées à «pratiquer» le mécénat ?

- Tout d'abord, la situation diffère énormément d'un pays à l'autre. En France, par exemple, cette démarche est beaucoup plus répandue que dans notre pays. Nous envisageons donc d'organiser des rencontres entre des directeurs d'entreprises étrangères qui ont une expérience en la matière afin qu'ils expliquent à nos dirigeants les avantages ou les retombées d'une telle pratique.

De plus, au niveau politique, des lois doivent être édictées afin d'accorder des avantages fiscaux aux entreprises et aux mécènes privés. Il ne faut toutefois pas que le

mécénat n'existe que pour des raisons fiscales mais bien que les entreprises s'engagent et soient acquies à cette idée.

Dans le canton de Neuchâtel, le présent débat sur l'abaissement de la fiscalité est l'occasion rêvée pour trouver des solutions à ce problème de l'encouragement à la culture. Enfin, comme l'a brillamment exposé M. Luis Dos Santos Ferro, directeur des programmes culturels de la Fondation Luso-Américaine à Lisbonne, des fondations seront appelées à jouer le rôle d'intermédiaire ou d'agent conseils entre les entreprises en quête d'une image de marque et les milieux culturels.

- L'organisation d'un tel colloque doit engendrer nombre de frais. Quelles sont les ressources financières dont vous avez pu bénéficier ?

- Je réponds sans aucun embarras puisque j'estime que c'est une information à part entière et non de la publicité déguisée. L'Etat et la ville de Neuchâtel ont versé chacun 5000 francs, les maisons Ebel, Nestlé et Philip Morris ont versé le double.

Cette rencontre internationale ne sera pas sans lendemain puisque d'ores et déjà des contacts avec la Catalogne - Barcelone - ont été pris pour l'an prochain. De plus et c'est une excellente nouvelle pour la région, l'Université de Neuchâtel a dans l'idée d'organiser le colloque de 1990.

Vincent Stuedler

Printemps

Pour danser...

... notre rayon de disques au 2e étage a préparé un beau choix de musique de danse en compact disques, disques et musicassettes.

Compacts Disques 33 t Cassettes
dès dès dès
22.- 17.- 15.-

Horaire de fin d'année

- Les 28, 29 et 30 décembre ouvert sans interruption de 8 h à 18 h 30.
- Samedi 31 décembre de 8 h à 17 h
- Lundi 2 janvier, fermé
- Mardi 3 janvier, ouverture à 8 h.



Bonne Année

La direction et le personnel du Printemps remercient leur aimable clientèle de la confiance témoignée en 1988 et lui présentent leurs meilleurs vœux pour 1989.

Samedi 31 décembre...

... pour finir l'année dans la bonne humeur

L'ORCHESTRE DUO-STAR

créera de l'ambiance au rez-de-chaussée de 15 h à 16 h 30 et une surprise sera offerte à tous nos clients.

Le dessert des fêtes de l'An la TOURTE CALENDRIER

une délicieuse spécialité de notre chef pâtissier, au kirsch, moka, chocolat, praliné, à commander au bar

10.- 15.- 19.- 25.-

001000

LA VOIE LA PLUS SÛRE.

4 X 4



LEASING
399.- PAR MOIS

Berline confortable et élégante à traction intégrale permanente, répartition asymétrique de la puissance, direction assistée, jantes en alliage léger et fougueux moteur à injection de 2.1 et 111,5 ch, 180 km/h, à partir de Fr. 27 200.-

LANCIA PRISMA
INTEGRALE

GARAGE DES 3 ROIS SA



La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

20317

gastronomie

RESTAURANT CHINOIS

LE PEKIN

Menu Saint-Sylvestre

Cocktail spécial

Potage Aux trois bonheurs

Raviolis transparents «Arc-en-ciel»

Rouleau de volaille «Impérial»
Travers de porc «Cantonnaise»

Crêvettes géantes «Soleil rouge»

Médailles de bœuf façon «Mongole»
Riz «Lap - Mei»

Marmite de légumes «Oriental»

Brochettes rôti de porc parfumé

Dessert «surprise»
Fr. 95.- par personne

Haute gastronomie
Grand rue 37, 2034 Peseux

20304 Réservation: ☎ 038/31 40 40

北京酒家

Restaurant chinois
LE

HONG KONG

香港酒家

**Spécialités chinoises
Menu de Saint-Sylvestre**

De Fr. 65.- par personne
à Fr. 75.- par personne

Rue de la Balance 17
2300 La Chaux-de-Fonds - Réservation: ☎ 039/28 25 17
20305

offres d'emploi

au printemps

Pour notre rayon bijouterie

Nous engageons:

vendeuse

Nous cherchons une jeune femme moderne, dynamique, de bonne présentation, possédant quelques années de pratique dans la branche ou un intérêt développé pour cette dernière.

Entrée en fonctions: début janvier.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel 001000

La Chaux-de-Fonds

Vendez-nous votre

or

bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux.

Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse. Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.

Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26
000934

A vendre de particulier
Citroën Visa Diesel

7.88, neuve, Fr. 16 400.-, cédée Fr. 11 500.-, ☎ 032/92 97 21
480306

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

CINÉMA • ☎ 23 13 79

EDEN

DELON / SERRAULT



Ne réveillez pas **UN FLIC** qui dort

RÉALISÉ PAR JOSÉ PINHEIRO
avec PATRICK CATALFO • SIMONE GEROME • BERNARDINO • DENISE JONES • JOHAN GOLD
avec la participation de SERGE REGGIANI

DIMANCHE 1er JANVIER - NOCTURNE À 23 H 15

FAVEURS SUSPENDUES 16 ANS

Aujourd'hui à 15 h, 17 h 45, 20 h 45
Dernières de: «Itinéraire d'un enfant gâté»

DÈS DEMAIN EN GRANDE PREMIÈRE

Tous les jours à 15 h, 17 h 30, 20 h 45

ALAIN DELON

dans son nouveau film s'acharne à faire le ménage dans une police française gangrenée par l'extrême droite.

UN DELON PUR ET DUR!

avec **MICHEL SERRAULT**
20309

NAISSANCES

Maude, Nadine et Michel
THIÉBAUD
ont la joie d'annoncer la
naissance de la petite sœur

CHRYSTELLE

le 23 décembre 1988

Hôpital du Locle

Rue de l'Etoile 1

Giovanni DE NUCCIO
et Emmanuelle RUCH
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur fils

ALESSANDRO

le 26 décembre 1988

Maternité-Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Moulins 20

Gabriella et Roger
GOGNIAT-STENGEL
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

SABRINA

le 25 décembre 1988

Maternité-Hôpital
La Chaux-de-Fonds

2615 Sonvilier

Collision

Alors qu'il circulait en automobile rue du Locle, hier vers 11 h 50, M. J. R., de la ville, est entré en collision avec la voiture conduite par M. J. C., des Breuleux, roulant dans le même sens, avec l'intention de bifurquer à droite, à hauteur de la Scierie des Eplatures. Dégâts. Le conducteur de la voiture de marque Subaru, commerciale, rouge, portant plaques de garage et qui se dirigeait vers Le Locle, en précédant les véhicules en cause, ainsi que le conducteur du véhicule français qui a été dépassé par l'une des voitures impliquées dans l'accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

Feu les vacances...

Les prospectus d'une agence de voyage brûlent

Un fourneau électrique a bouté le feu aux prospectus et noirci les locaux de l'agence de voyages Mauron. Les billets d'avion sont saufs!

Surprise de l'employée de l'agence de voyages Mauron hier matin vers 8h20 devant les vitrines noircies du magasin de l'avenue Léopold-Robert, en face de la gare. Alertés, les pompiers n'ont pas trouvé de feu, mais un foyer de prospectus carbonisés à proximité d'un chauffage électrique sans doute laissé allumé pendant les fêtes. Le major Guinand, commandant des pompiers, explique que des papiers épais se sont certainement enflammés au cours de la nuit dernière autour du fourneau surchauffé, mais que le feu n'a pas pu prendre de l'extension, étouffé sous les piles de prospectus imprimés sur papier glacé.

Reste que la documentation et le matériel informatique sont hors d'usage. Tout a été noirci par la fumée. En revanche, seul un billet de train a été détruit, dont on a pu aussitôt établir un duplicata. Les billets d'avion destinés pour une part à des clients qui partent avant la fin de l'année, rangés dans un bureau, n'ont subi aucun dommage. L'agence de voyage était d'ailleurs hier après-midi déjà ouverte à la clientèle, malgré les travaux de nettoyages évidemment nécessaires. Feu les vacances? En l'occurrence, ce n'est qu'un titre... (rn)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Beltramelli Martine Claudine Danièle. - Jacot-dit-Montandon Paul Edmond et Anderegge Irène. - Tavernier Christophe et Besombes Delphine Marie Elisabeth. - Aimey Jean Pierre et Reyes Lourdes. - Royer Jacques Antoine et Parel née Clémence Claudine Mireille.

Mariages

Zarguit Saïd et Karib Zohra. - Jacot Francis Roger et König Katharina. - Didierlaurent Xavier Arthur et Trupiano Corinne Angèle Marcelle. - Gerber Etienne Marie et Sallin Christiane Henriette. - Meyrat Pierre-Carlo et Albrecht Irene Kalra. - Michel Philippe Raymond et Ledrans Nathalie Jeannine.

avis urgent

Nous cherchons
pour la rentrée

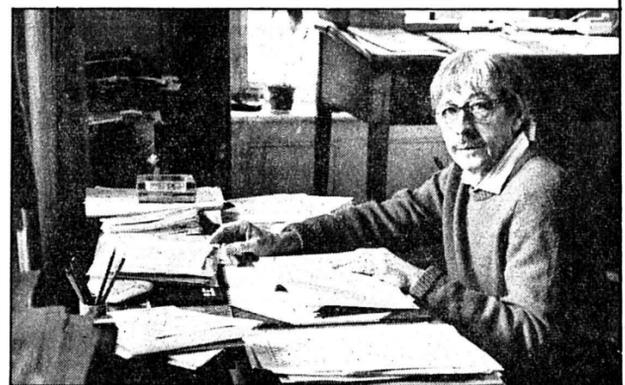
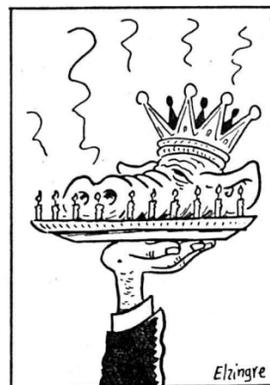
OUVRIÈRES

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23.04.04

LA CHAUX-DE-FONDS 17

Il était une fois la Révolution... avec Blaise Duvanel



Blaise Duvanel, sociologue, se demande pourquoi nos sociétés ont mauvaise conscience devant la Révolution française.

Blaise Duvanel: «Nos sociétés sont issues d'un long processus révolutionnaire qui commence en Angleterre au XVIIe siècle».
(Photo Impar-Gerber)

- Faut-il fêter le bicentenaire de la Révolution?

- Elle a marqué un tournant. Le fait de se poser cette question c'est déjà constater que la Révolution reste une référence. Il y a une célébration à marquer, qui ne peut que signifier une prise de position par rapport à l'événement.

- Comment vous situez-vous par rapport à lui?

- Nos sociétés sont issues d'un long processus révolutionnaire qui commence en Angleterre au XVIIe siècle (un roi y a été décapité en 1649). La réforme déjà dessine la problématique des droits de l'Homme, affinée en Angleterre puis en Amérique 20 ans avant la Révolution française qui marque une apogée. 1789 est une cassure. A partir de là la notion de souveraineté populaire est quelque part acquise. Nous restons profondément marqués par l'événement, dont je me sens partie prenante.

- Le sociologue que vous êtes aurait-il été révolutionnaire?

- Comment répondre à cela? Une certaine forme de pensée qui

est devenue la sociologie n'a été possible qu'à partir de là. Rétrospectivement, quelqu'un qui s'interroge sur les sociétés ne peut que se dire qu'il aurait été dans le coup, donc révolutionnaire.

- Danton ou Robespierre?

- Mauvaise question. Robespierre évidemment symbolise la réflexion la plus rigoureuse et l'idée républicaine. Pour moi, l'opposition renverrait plutôt face à face Girondins et Jacobins. J'ajoute que la radicalisation de la Révolution est un engrenage que les révolutionnaires avaient eux-mêmes dénoncé.

- Cet accouchement dans la douleur justement qu'en pensez-vous?

- La terreur et la violence ne sont pas des phénomènes propres à la Révolution française. Ils s'expliquent par l'état de la société de l'époque. L'Ancien régime était une société de violence et d'oppression dans laquelle la torture était une institution. Les contre-révolutionnaires n'ont pas été non plus très regardant sur les moyens. Il faut éviter le procès

d'intention, personne n'avait prévu ce qui s'est passé ni planifié quoi que ce soit.

- L'héritage marquant de la Révolution?

- Evidemment les droits de l'Homme, mais je voudrais revenir sur la notion de souveraineté populaire, parce qu'elle n'était pas évidente au début de la Révolution.

- Des valeurs de 1789, laquelle devrait guider l'avenir?

- La réflexion sur la liberté reste fondamentale. Mais il est très important de repenser la notion d'égalité, la question n'est pas résolue. Des déclarations des droits de l'Homme on peut retenir aussi la liberté de pensée et d'expression et le principe de tolérance. Nos sociétés posent ces questions de manière cruciale. En outre, on oublie le droit à la résistance à l'oppression, fondamentalement également. Enfin, il faudrait reprendre à notre compte la volonté révolutionnaire de désacraliser la politique. On prête à nos hommes politiques beaucoup de qualités qu'ils n'ont pas... RN

Bon ordre — Bonne affaire — passez d'abord à l'UNIP

Vario-Box 8.90
Dossiers suspendus, 5 p. 5.-
Box à casiers 35.-
Fichier, registre incl. 14.50
Classeur avec renfort, 4 cm 2.90 8 cm 3.50
Casier classement 3.90
Enveloppes comm. C-5 autocollantes 1.50
Papier p. machine à écrire, 200 f. 3.-
Papier pelures, 200 f. 2.25
Calculatrice 49.-/79.-
Agrafeuse 9.80
Chemises transparentes, 20 p. 2.50
Finliner, 3 p. 2.50
Marqueurs, 4 p. 3.50
Stylos à bille, 6 p. 2.-
Agenda 1989 17.50
Enveloppes autocollantes C-6, 50 p. 1.30

UNIP

PICKAGENCIA
Helvétie 52, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 56 57
Achat et vente de tout objet immobilier
prendre contact avec Mme R. Schaller

MOVADO
Favre-Leuba
Valgine
Gucci
Benetton
En exclusivité
Horlogerie
Av. Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44
von gunten

X Procrédit - mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP/Domicile
Signature

a adresser des aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit
3 /lm / 52 / Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Au Locle depuis 1964

Henri Jayet, chef de gare, prend sa retraite



Henri Jayet, chef de gare, bientôt retraité

(Photo m)

Au terme de plus d'une quarantaine d'années passées au service des chemins de fer fédéraux, Henri Jayet, chef de gare du Locle-Ville, aspire à une retraite bien méritée.

Né à La Béroche en 1923, il y a suivi les écoles primaires et secondaires, puis l'Ecole de commerce de Neuchâtel, avant de se lancer dans une carrière qu'il devait ne plus abandonner. L'apprentissage de gare durant deux ans, d'abord à Auvernier, puis dans d'autres localités romandes, avant d'assumer, durant huit ans, les lourdes responsabilités du Bureau de renseignements et de voyages de la Gare de Neuchâtel.

Préférant la vie active des gares et le mouvement des trains, il y retourne avec le grade chef de gare à Bevaix, puis aux Verrières, à Travers enfin, avant d'être nommé, en 1964, à la gare du Locle-Ville.

Parallèlement à l'exercice des responsabilités relevant de sa vie

professionnelle, Henri Jayet s'est associé très activement à la gérance de la Coopérative immobilière du personnel fédéral, notamment au sein du comité durant 27 années, au cours desquelles le nombre d'appartements de l'institution a passé de 48 à 220. Comme le voulait son métier, il a aimé les voyages et il a visité la plupart des pays européens. Au 31 décembre 1988, Henri Jayet va se séparer de sa casquette galonnée et de son uniforme et peut-être, comme il le souhaite, se livrer à la pêche en rivière, comme il le fit jadis.

Il laisse le souvenir d'un homme aimable, appliqué et sérieux dans les lourdes fonctions qui furent les siennes, avec en plus, après le décès de sa jeune épouse, le souci d'avoir élevé seul ses deux fils.

Bonne retraite, Monsieur Jayet!

(m)

Noël, un espoir de paix

Spectacle des enfants de l'Ecole primaire de La Brévine

Noël d'autrefois, Noël d'aujourd'hui, Noël de l'avenir... Qu'elle soit située à n'importe quel moment de l'histoire du monde, cette célébration n'a pratiquement plus de secret pour les trente-quatre enfants de l'Ecole primaire de La Brévine qui ont proposé la semaine dernière un spectacle original, tout empreint de spontanéité.

L'attente de la naissance de Jésus est représentée par un calendrier de l'Avent. De magnifiques dessins créés par les gosses sont projetés sur un énorme écran et au fur et à mesure de l'avancement des jours, des petites portes s'ouvrent et sont prétextes à toutes sortes de poèmes, chansons, dialogues et parties solistiques de musique.

Par ce biais, les enseignants ont tiré profit des moindres possibilités de leurs élèves, que ce soit dans les domaines de la récitation, et par là même de la diction, des activités créatrices, ou encore de la musique. Une agréable façon de développer chez l'enfant l'esprit d'initiative et peut-être aussi pour certains de leur donner l'envie d'en faire leur métier ou d'éveiller en eux des facultés cachées.

NATUREL ET ENGOUEMENT

Et le scénario se déroule sous l'œil amusé ou intéressé, parfois interloqué même, d'un public conquis dès les premières minutes par le naturel, l'empressement et l'engouement des acteurs. Qu'ils soient

timides, décidés, un peu gênés, se tortillant sans cesse ou effrontés, tous ont à leur manière donné le meilleur d'eux-mêmes.

Une partie de texte oubliée, une hésitation, une fausse note, un défaut de mise en scène font le charme du spectacle, même si tous ces éléments n'ont pas été prévus dans le fil des événements. Noël, ce sont les mages, les bergers, le petit enfant couché dans la crèche, le sapin décoré, la lumière des bougies pour réchauffer tous les cœurs, l'étoile, un signe, une apparition, le petit âne gris, le boeuf...

JOIE ET... TRISTESSE

C'est finalement et principalement la paix que tout le monde aimerait voir régner dans le monde entier, synonyme d'un grand bonheur. Les enfants ne s'y sont pas trompés et ont intégré tout cela dans leurs chants, leurs sketches et leurs poésies. Ils n'ont pas oublié également le prisonnier solitaire, le vieillard que l'on abandonne, l'innocent qui meurt sous les bombes... Un peu de tristesse, mais surtout beaucoup de joie, une joie à communiquer à autrui un message de fraternité.

Une telle manifestation fait figure de première à La Brévine. Elle demande évidemment un énorme travail de la part de tous ses artisans. On peut souhaiter cependant qu'il y en aura d'autres, car le résultat est plus que convaincant. (paf)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE Naissances
Lanz David, fils de Lanz Paul et de Lanz née Personi Marisa

Ornella. - Jeanneret-Grosjean Romain, fils de Jeanneret-Grosjean Thierry Paul et de Jeanneret-Grosjean née Pugliese Marie-Line.

BONNE NOUVELLE

Pro Juventute: une bonne année

Pour l'ensemble du district le produit de la vente des timbres Pro Juventute s'est élevé à 52.000 francs, contre 49.000 en 1987. A relever que l'Ecole primaire du Locle a vendu pour 10.000 francs de timbres de plus que l'an dernier.

Les responsables de Pro Juventute expliquent par ailleurs que la tentative de contacter les entrepri-

ses par lettre ne sera pas renouvelée l'année prochaine.

En outre, ils remercient le Mouvement des jeunes des Montagnes neuchâteloises de leur dévouement lors du stand de vente dressé devant le Marché Migros. Ils adressent aussi des remerciements à la population pour la générosité et l'accueil qu'elle a réservés aux jeunes vendeurs. (comm-p)

BRAVO À...

Cinq pompiers...

...Roger Frésard, caporal à la police locale, qui a été promu au grade de sergent. Aux premiers secours (service du feu), le lieutenant Frédéric Sommer a été promu premier-lieutenant, le sergent Alain Augsburger, lieutenant. De même au sein de la compagnie I, le sergent-major Jean-Maurice Tièche a été promu lieutenant, le sergent Pascal Noirat, sergent-major. (comm-imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 28 DÉCEMBRE

AU 3 JANVIER

CAS section Sommartel. - Lundi 2, sortie traditionnelle de Nouvel-An, délai d'inscription au mercredi 28.

CAS groupe des aînés. - Stamm le lundi à 18 h, Café de la Place.

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree, se réjouit de vous retrouver tous les samedis dès le 14 janvier 1989, rendez-vous à 15 h à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 23.74.27 (repas).

autos - motos - vélos

RENAULT 25 GTS

novembre 1986, 23 000 km, gris métallisé, expertisée, très belle occasion. Garantie/échange/crédit.

Garage Paoluzzo SA - Bienne-Nidau
☎ 032/25 21 11

Publicité intensive - Publicité par annonces.



immobilier

A remettre à Péry-Reuchenette

Snack-Bar à café «A la Fontaine»

50 places + salle de jeux; appartement 3 pièces à disposition; immeuble rénové. Libre pour date à convenir. Faire offres sous chiffres F 06-671078 Publicitas, 2501 Biel/Bienne. 002800

Zu vermieten per sofort in Tramelan BE, Combe-Aubert 8-10, schöne, renovierte

4 Zimmerwohnung

Einbauküche, Bad/WC, Balkon. Sonnig und ruhig gelegen. Preis Fr. 620.- und Fr. 80.- NK.

Tel. 062/86 22 33 oder Tel. 032/97 53 67 (Concierge) 245044

A louer à Villeret/BE, rue de la Vignette, dans petit locatif, situation tranquille

appartement de 4 pièces

avec pièce pour hobby. Pour concierge doué pour l'artisanat. Loyer: Fr. 620.- + Fr. 80.- de charges. ☎ 061/99 50 40 001065

Nouveau bar centre ville

cherche

2 barmaids

pour fin janvier

Toutes les personnes intéressées peuvent écrire sous chiffres XW 19249 au bureau de L'Impartial. 19249

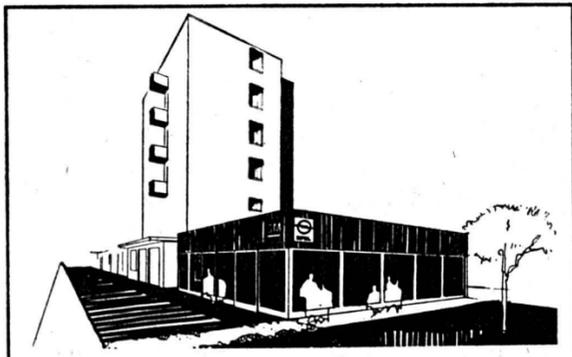
novoptic

La Chaux-de-Fonds Av. L.-Robert 51 ☎ 039/23 39 55



novoptic

Le Locle D.-Jeanrichard 23 ☎ 039/31 15 05 113011



GARAGE DU RALLYE

A. DUMONT

Distributeur Opel - Le Locle

M: Gaberell, F. Huguenin, Service technique. P.-A. Dumont, Service de vente et toute l'équipe du Rallye

remercient sincèrement leur fidèle clientèle de la confiance témoignée et lui souhaitent une très heureuse nouvelle année 1989. 229

demandes d'emploi

JEUNE FILLE

21 ans, nationalité suisse, CFC assistante d'hôtel, cherche travail, région La Chaux-de-Fonds - Le Locle, comme fille de buffet ou autre. Libre fin janvier, début février. Etudie toutes propositions.

☎ 039/37 16 74, heures des repas. 20019

VENDEUR

en prêt-à-porter. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres CS 60992 au bureau de L'Impartial du Locle 60992

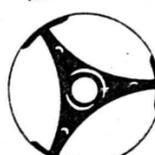
NOUVEL-AN DISCO

30.12 DE 20 H A 02 H
31.12 DE 20 H A 03 H
1.1 DE 20 H A 02 H

SALLE POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS



SALLE DÉCORÉE



Confettis Cotillons Surprises



L'Impartial

Nouvel-An

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 31 décembre 1988: mercredi 28 décembre, à 10 heures

Edition du mardi 3 janvier 1989: jeudi 29 décembre, à 10 heures

Edition du mercredi 4 janvier 1989: jeudi 29 décembre, à 15 heures

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaire urgent

Pour faire tomber la neige

Nouvel engin et compétition inédite à Tête-de-Ran

Jean-Pierre Besson, qui a jeté son dévolu sur le téléski de la Bosse de Tête-de-Ran, n'a pas tardé à se lancer dans des réalisations concrètes. De plus, il fourmille d'idées. Il a présenté hier, lors d'une conférence de presse, son dernier achat: un «ratrac» muni d'une fraise. Cette nouvelle machine qui a la particularité de hacher la neige, laisse derrière elle une poudre finement granuleuse au lieu des classiques blocs durs.

Elle permettra d'ouvrir le sommet de Tête-de-Ran aux débutants sans toucher toutefois aux bosses adorées des bons skieurs. Les novices pourront alors se lancer sur une piste aplanie ou aller voir le point de vue sans craindre les périls de la descente.

Cette piste garantira une bonne neige durant toute la saison aux quelques 1600 personnes de la région qui veulent s'offrir un divertissement de deux heures, dit Jean-Pierre Besson. Ce dernier ne s'équipe pas, comme il le précise, pour faire venir les étrangers mais pour satisfaire «les gens de chez nous».



Un nouveau «ratrac» sur la Bosse.

(Photo Ime)

RÉVOLUTIONNAIRE

Pour l'année 1989, M. Besson a prévu d'organiser un slalom parallèle révolutionnaire. Cette épreuve

aura la particularité de permettre à chacun de courir jusqu'au bout par rotation plutôt que par élimination. Les concurrents seront qualifiés, dans une première partie,

selon leur temps réel plutôt que selon le duel par addition des temps.

D'une durée d'une heure et quart, ce concours permettra à chacun de se mesurer avec un adversaire de valeur équivalente. Il maintiendra, de plus, le suspens jusqu'au bout puisque le principe de la coupe est en quelque sorte remplacé par un mini-championnat de groupes.

Si le slalom auto-ski (SAS) orga-

nisé conjointement avec Jean-Pierre Balmer, animera encore une fois Tête-de-Ran, Jean-Pierre Besson a encore des desseins à revendre. Il a déjà envisagé de finir la saison de ski en beauté par un concours réunissant les anciennes gloires du ski mondial.

Cette compétition sera dotée d'un petit air rétro et l'on utilisera les bons vieux piquets conventionnels et non pas les piquets articulés. (Ime)

Homme de tête... de-Ran

Coureur avant de se mettre au service d'autres champions en tant qu'entraîneur, l'entrepreneur forestier de La Vue-des-Alpes a vu le jour le 2 décembre 1942. En effet, Jean-Pierre Besson avait été champion romand de ski alpin en slalom et au combiné. En 1962, avec Georges Schneider, Louis-Charles Perret et Maurice Fallet, il gagna le championnat suisse par équipes.

Il a aussi lancé la Coupe des jeunes skieurs alors que rien ne se faisait dans la région et a aussi présenté les meilleurs slalomeurs du monde sur le stade de La Vue-des-Alpes.

Habitant Les Loges, il a fonctionné comme entraîneur de l'équipe suisse à l'époque d'Annaröslé Zryd, championne du monde de descente en 1970, deux ans avant Sapporo.

Il s'est ensuite voué, dix ans durant, à l'équipe nationale universitaire puis s'est occupé des jeunes du Giron jurassien. On doit encore à ce terrien l'idée et l'organisation des slaloms paral-

lèles populaires. Actuellement délégué technique dans les courses internationales FIS, Jean-Pierre Besson a tout de même trouvé le temps de se marier très récemment à une charmante irlandaise prénommée Karen, professeur à l'Ecolle hôtelière de Tête-de-Ran. (Ime)



Du ski dans les idées. (Photo Ime)

LITTORAL

SAINT-BLAISE

Au feu rouge

Un train routier, conduit par M. F. W., de Brugg, circulait sur la RN5 de Saint-Blaise en direction de Neuchâtel, hier à 14 h 40 lorsque, au carrefour de la Jowa, il a embouti par l'arrière le véhicule piloté par M. J. M., du chef-lieu, à l'arrêt à la phase rouge.

Brevets d'avocat et de notaire

Le Conseil d'Etat a délivré le brevet de notaire à MM. Pierre-Alain Léger, à Saint-Blaise, et Henri Schaller, à Neuchâtel.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à mlls Carla Amodio, à Neuchâtel, et Martine Fivaz, à Cernier. (comm)

Embardée dans les gorges du Seyon

Un accident de la circulation survenu dans la nuit, vers 3 h 40, hier, a fait un blessé sur la route des gorges du Seyon. Une voiture circulant du chef-lieu vers Valengin a heurté les rochers à gauche, au lieu-dit Le Parapluie, ensuite de quoi le véhicule a été renvoyé de l'autre côté de la chaussée, où il a arraché une barrière et percuté un arbre à environ dix mètres en contrebas. C'est au moyen de cordes que l'occupant du véhicule a été retiré de sa fâcheuse position. Il s'agit de M. Jean-François Banguerel, 40 ans, domicilié à Neuchâtel, qui a été hospitalisé par ambulance.

NEUCHÂTEL 17

Restaurer le collège

Les Bayards: important crédit voté par le législatif

Inauguré le 29 octobre 1877, le collège des Bayards a subi les outrages du temps. Dernièrement, le législatif a voté un crédit de 415.000 fr pour restaurer ce bel immeuble qui avait coûté 98.000 fr il y a 111 ans. Une somme considérable pour l'époque.

Le collège est le symbole de la réunion du Petit et du Grand Bayards qui devint effective en 1888. En 1870, la Commission d'éducation avait demandé l'agrandissement de la salle d'école du Petit-Bayard. Le Conseil d'Etat chargea les directions de l'Education et de l'Intérieur d'examiner, avant toute réparation, la centralisation des écoles. Le pasteur Perroz avait déjà lancé cette idée par le passé. L'opposition était trop forte.

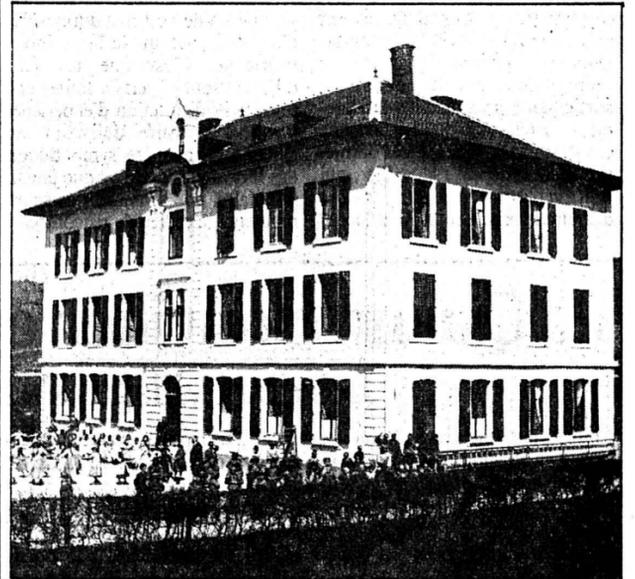
DES BAYARDS À PARIS...

La décision historique tomba le 4 juin 1872: une assemblée des deux

Conseils communaux décida la construction d'un bâtiment central. Le premier devis se montait à 36.000 fr. Deux ans plus tard, il grimpa à 78.000 fr. L'entreprise du bâtiment fut confiée à l'architecte Pierre Jéquier, de Fleurier. Il faut croire que ce collège était une réussite. Ses plans furent exposés à l'Exposition universelle de Paris, en 1879.

Le 29 octobre 1877, on inaugura le collège qui revint finalement à 98.000 fr. A cette époque, le village comptait 182 élèves! Dix ans plus tard, on dénombrait 226 écoliers, avec le petit collège de la Chaux fermé en 1869.

La rénovation du collège prendra deux mois. Les travaux commenceront au printemps. Peu fortunés, les Bayardins «riches en bâtiments pauvres», selon l'expression consacrée, tireront toutes les sonnettes pour obtenir des aides financières. (jic)



Le collège au début du siècle. Façades étincelantes et cour remplies d'écoliers. (Archives Claude Tharin).

Pas de danger à Fleurier

Halle de gymnastique de Belle-Roche

La halle de gymnastique collée contre le flanc ouest de la patinoire couverte de Fleurier prend l'eau. On y a même déniché des champignons dans certains saisons... En 1981, le bâtiment a été construit avec des matériaux pas adaptés au climat de la région.

Après le drame de la piscine d'Uster, un conseiller général du groupe Forum, Adrien Simon-Vermot, a demandé qu'une expertise

soit faite pour déterminer s'il est dangereux d'occuper ces locaux.

Ces jours, l'ingénieur responsable des travaux et les autorités ont visité les lieux. Conclusion: la halle n'est pas prête de s'écrouler. Reste le problème des malfaçons. Un morceau qui pourrait empoigner la future commission des bâtiments qui va se créer à la suite de l'intervention d'Adrien Simon-Vermot. (jic)

offres d'emploi

Entreprise du bâtiment et du génie civil cherche un jeune cadre de formation

ingénieur ETS

comme adjoint à un des responsables. Ce poste peut convenir aussi à un

chef de chantier diplômé

qui sera chargé notamment de: - calcul des soumissions; - devis et facturation; - organisation et conduite des chantiers.

Nous demandons:

- formation comme ingénieur ETS ou chef de chantier;
- si possible, quelques années d'expérience;
- dynamisme, initiative et facultés d'adaptation;
- caractère ordonné et précis;
- âge 25-35 ans.

Nous offrons:

- activité intéressante et variée dans entreprise dynamique;
- avantages sociaux d'une entreprise moderne;
- facilités de logement.

Les candidats intéressés par cette position d'avenir sont priés de faire parvenir leur offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de certificats à: Entreprise COMINA NOBILE SA, 2024 Saint-Aubin (NE)



GYMNASE CANTONAL

La Chaux-de-Fonds

En raison d'un départ et d'un cas de maladie, nous cherchons

une personne

pour effectuer différents travaux de conciergerie (il s'agit d'un poste fixe à mi-temps);

un cuisinier

pour le réfectoire de l'établissement (il s'agit d'un poste d'environ 35 heures par semaine, pour une durée de 3 à 4 mois).

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à M. Rémy Cosandey, secrétaire-comptable du Gymnase cantonal, ☎ 26 74 74.

Les offres sont à envoyer à la direction du Gymnase cantonal, Succès 45, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Engageons:

Plâtriers Peintres

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 05 00 584

GEDE SA

entreprise de maçonnerie Moutier, cherche

maçons

pour début mars ou date à convenir
☎ 032/93 34 95 (après-midi) 165934

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.

Discretion absolue.

☎ 039/23 01 77

de 7 heures à 21 h 30,

y compris le samedi matin. 11

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

17735

Bouquinerie Au Dénicheur
BANDES DESSINÉES
SCIENCE FICTION - POLICIER - ROMANS - ETC.
Achat - Vente - Echange
Magasin: Parc 84. Dépôt: Collège 27

OK PERSONNEL SERVICE SA

Le spécialiste du placement fixe et temporaire remercie ses clients et ses collaborateurs de la confiance accordée en 1988 et espère qu'il en sera de même pour la nouvelle année.



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds 039/23 04 04

Une tradition du HC Saint-Imier

Organisation importante pour les 25es Jeux d'Erguël

Le coup d'envoi des Jeux d'Erguël, 25es du nom, sera donné dans un peu moins de deux mois. Une organisation importante, puisqu'on y attend un bon millier de joueurs et joueuses, tout comme ces dernières années. Inscription jusqu'au 10 janvier prochain.

Voici un quart de siècle que le HC Saint-Imier se lançait dans l'organisation des Jeux d'Erguël, qui sont donc devenus une véritable tradition, à la patinoire de la cité. Une manière résolument gaie de clore la saison de hockey sur glace, en y associant un nombre considérable de personnes.

PRÈS DE 80 ÉQUIPES

Pour les premières éditions de son tournoi populaire, le HC Saint-Imier ne visait guère qu'une manifestation très locale, pour laquelle s'affrontaient cinq ou six équipes de la cité uniquement. Rapidement cependant, les Jeux d'Erguël ont pris de l'importance, les organisateurs en ouvrant largement le cadre, tandis que le nombre de participants augmentait régulièrement. A tel point que la moyenne des joueuses et joueurs, ces dernières années, dépasse le millier, qui sont répartis dans un nombre d'équipes variant entre 72 et 76.

Pour le comité d'organisation, présidé par Roland Amstutz, l'envergure prise par cette manifestation signifie bien entendu un travail considérable, une infrastructure importante. Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir que quelque 150 à 160 matches se disputent chaque année dans le cadre de ce tournoi. Pour diriger toutes ces parties, une vingtaine d'arbitres de la Ligue, qui proviennent principalement de la région et officient de manière quasi bénévole.

OUVERT À TOUTES ET À TOUS

Il règne une ambiance particulière, chaque fin de saison et durant près d'un mois, autour de la patinoire imérienne. C'est que les Jeux d'Erguël sont ouverts à toutes et à tous, sans distinction d'expérience du hockey, voire du patin sur glace. Une manière sympathique, dès lors, de rendre plus que jamais populaire, non seulement ce sport, mais encore ce lieu de rencontre.

Il va de soi, pourtant, que les organisateurs veillent bien à ne pas opposer de parfaits novices à des joueurs expérimentés. Pour préserver l'intérêt de cette compétition, ils ont créé cinq catégories. La première, dite série A, oppose des formations autorisées à aligner dans leurs rangs quatre hockeyeurs licenciés.

En série B, on n'admet pas de joueur licencié, la majorité des membres devant impérativement provenir du district de Courtelary. Pas de licencié non plus en série C, mais des joueurs provenant cette fois de n'importe où, puisque sans limitation géographique aucune.

La série D est réservée aux équipes dites folkloriques, et revêt donc un caractère très humoristique, avec généralement des joueurs déguisés, qui ne sont si possible expérimentés ni en hockey ni même en patinage. La dernière catégorie, soit la série F, oppose pour sa part des équipes féminines, une dizaine chaque année.

INSCRIPTION JUSQU'AU 10 JANVIER

Le tournoi débutera le 20 février prochain, pour se terminer le 18 mars. Les matches se joueront bien

entendu en soirée et durant le week-end.

Dans chacune des cinq catégories, la formation victorieuse se verra confier un challenge. Par ailleurs, les organisateurs remettent de surcroît un challenge dit du fair-play dans chaque série également. Enfin, tous les participants recevront comme de coutume un prix-souvenir.

Dernier détail d'importance pour les intéressé(e)s, le délai d'inscription court jusqu'au 10 janvier prochain. Et pour inscrire une équipe justement, une seule adresse, la buvette de la patinoire de Saint-Imier, où l'on trouvera les formulaires ad hoc, qui contiennent toutes les précisions utiles concernant la marche à suivre et le règlement du tournoi.

Traditionnellement, la proclamation des résultats et la distribution des prix donne lieu à une soirée de fête publique. Cette année, la date du 1er avril a été retenue pour cette soirée des Jeux d'Erguël, qui se déroulera à la salle de spectacles, danse à la clé, jusqu'au petit matin bien entendu. Et les organisateurs précisent bien qu'il ne faut chercher là aucun poisson d'avril... (de)

Champions locaux désignés

Succès pour le tournoi interne du Judo-Club de Tramelan

Disputé au dojo, le tournoi interne du Judo-Club Tramelan que préside M. Moly Molango a désigné les champions locaux. Compte tenu du grand nombre de manifestations organisées le même jour l'on enregistre une plus faible participation que d'habitude mais qu'importe puisque la qualité y était.

Comme nous l'avions déjà annoncé, pour raison professionnelle, l'entraîneur Dauwalder quittait son poste lors de ce dernier meeting.

A cette occasion l'on apprend que plusieurs judokas avaient obtenu différentes ceintures ce qui était une belle récompense pour cet entraîneur compétent. Ainsi quelques juniors décrochaient les nouvelles ceintures suivantes: Ceinture jaune: Sébastien Piaget, Yann Schindler, Mahea Molango, Sandy Vuilleumier, Christophe Meyrat, Janick Lehmann, Cédric Liechti, Christian Geiser et Fabio Monti. Ceinture orange: Bastien Béguelin. Ceinture verte: Jean-

Maurice Schnegg, Marie-Laure Desvoignes alors que du côté des seniors deux judokas obtenaient également la ceinture verte soit Marc Röthlisberger et Pierre Vogel.

Résultats tournoi interne: groupe I (combats de 2 minutes): 1. Cédric Liechti; 2. Fabio Monti; 3. Janick Lehmann; 4. Mahea Molango; 5. Christophe Meyrat. Groupe II (combats de 2 minutes): 1. Bastien Béguelin; 2. Sandy Vuilleumier; 3. Christian Geiser; 4. Sébastien Piaget; 5. Yann Schnegg; 6. Marie-Laure Desvoignes. Groupe III (combats de 3 minutes): 1. Stéphane Cuenin; 2. Jean-Marie Schnegg; 3. Cédric Vuilleumier. (vu)



Les judokas tramelots prenant congé de l'entraîneur chaux-donnier J. C. Dauwalder (à gauche), Mme Jacqueline Steinegger (à droite) cheville ouvrière du judo-club et au centre M. Moly Molango dévoué président. (Photo vu)

Quand Sonvilier et Renan collaborent

Les deux villages s'associent pour fêter Noël

Animée par une cinquantaine de jeunes et d'enfants des deux villages de Sonvilier et Renan, la veillée de Noël de l'église s'est déroulée le vendredi soir 23 décembre. Pour ce beau spectacle, ont égale-

ment participé le groupe des jeunes et le chœur mixte des deux villages.

Les pasteurs respectifs, le curé de Saint-Imier, les monitrices des écoles du dimanche, ont donné

beaucoup de leur temps pour que la fête soit réussie. Autour d'un immense sapin illuminé, chants, récits, jeux de scène, chacun y a mis du cœur et de l'enthousiasme dans une église pleine de monde.

Le même spectacle avait lieu le lendemain à l'église de Sonvilier. Regrouper les rangs et les idées, voilà qui donne un résultat fort plaisant pour tous.

(hh)

Lenteurs fiscales en question

Notifications tardives aux Breuleux

Dans une question écrite, le député de Vicques Bertrand Charmillot, pdc, relève que le bureau des personnes morales et autres impôts établi aux Breuleux a fait parvenir récemment des décomptes fiscaux à divers contribuables concernés par des achats d'immeubles à un montant inférieur à la valeur officielle.

Selon le député Charmillot, ces décomptes fixent comme montant impossible la différence entre la valeur d'achat et la valeur officielle et l'imposent à raison de 20% de cette différence.

Si ces dispositions s'inspirent de la loi d'impôt, le député s'étonne de leur application avec un retard considérable, puisque plusieurs décomptes qui sont parvenus à des contribuables se rapportent à des transactions réalisées en 1979.

Le député Charmillot demande combien de notifications de ce type ont été faites, sur quelles bases légales elles s'appuient et s'il est bien opportun de présenter de telles revendications après plus de cinq ans.

V. G.

On demande de la patience

Liaison routière Jura-Sudgau

Répondant au député radical Michel Kneuss, le Gouvernement indique qu'il a pris connaissance du projet de liaison routière Mulhouse-Altkirch, notamment lors des rencontres de coopération entre le département du Jura Haut-Rhin et les représentants du Jura.

L'étude de l'ensemble de la question à ce niveau n'a toutefois pas encore commencé.

Il faut cependant relever, selon le Gouvernement, que la demande

d'équipement routier dépasse largement les disponibilités budgétaires cantonales en matière d'investissement.

Le Gouvernement a donc fixé des priorités dont la route cantonale Beurmesvin-Pfetterhouse, qui pourrait prolonger l'axe alsacien en question, ne fait pas partie.

Même si les aménagements Lise SA La Transjurane auront la priorité, les autres routes ne seront pas négligées, précise toutefois le Gouvernement. (vg)

«Mots et sobriquets»: une lecture attachante

Les expressions typiques du Jura passées en revue

Tout Jurassien amoureux peu ou prou de son coin de pays et de ses traditions savoureuses lira avec plaisir et contentement le petit livre que vient de publier un instituteur bruntrutain, Bernard Chapuis, aux Editions du démocrate à Delémont. Sous le titre «Mots et sobriquets», Bernard Chapuis passe en revue, sans chercher à être exhaustif comme un dictionnaire rigoureux, les expressions typiques et savoureuses du Jura, et plus particulièrement de l'Ajoie.

Il s'agit d'expressions qui font la part belle au patois, aux germanismes et aux influences qui en découlent et qui plongent le plus souvent les racines de leur origine dans la vie paysanne d'autrefois. Pour autant, elles n'ont pas disparu du parler des jeunes d'aujourd'hui, même si, par la faute de la télévision et de ses feuilletons à l'eau de rose, d'autres parlent moins typiquement français ont pris le dessus.

Si Bernard Chapuis nous gratifie d'un lexique alphabétiquement ordonné, il classe plutôt par parenté de situations les expressions qu'il nous restitue. Son livre se veut en effet le fidèle rapporteur du parler de chez nous. Parler qu'il analyse brièvement en donnant l'origine, la définition, le plus souvent très brièvement énoncée.

Bernard Chapuis démontre que bien des expressions typiques n'ont pas leur correspondant exact en français. Certains termes, qui paraissent un peu crus dans la langue de Molière, le sont beaucoup moins et recèlent une saveur indéniable, dans le vieux français ou la forme proche du patois qu'on utilise (utilisait surtout) dans nos contrées.

Bernard Chapuis a surtout beaucoup écouté. Il s'est bien gardé d'émettre des avis sur telle ou telle tournure. Il ne peut s'empêcher pourtant de dénoncer au passage certains germanismes, alors que d'autres ne le gênent aucunement, parce que leur ori-

gine est plus ancienne peut-être ou parce qu'elle garde un goût particulier. L'auteur fait certains choix qui ne plairont pas à tous, par exemple en écrivant avec ch les emprunts germaniques qui s'écrivaient à l'origine avec sch.

On observera aussi que Bernard Chapuis a récolté le fruit de son travail en parlant avec et en écoutant parler des ancêtres, ceux qui sont d'une génération plus ancienne que lui. Le glissement de sens que le temps exerce sur ces expressions non codifiées apparaît alors très clairement, dans plusieurs exemples.

Ainsi, Bernard Chapuis traduit «Aitieds» par «vas-y», alors qu'il signifie bien davantage «Dépêcheto!».

En une «espèce d'asticot» il voit un étourdi, alors que c'est aujourd'hui plutôt un drôle de fainéant dépourvu de sens du devoir. Il traduit «chneucher» par «chercher» alors que son sens actuel est plutôt «fouiller».

On lira aussi avec étonnement le sens donné à «sniuler», soit harceler, insister, alors qu'il signifie plutôt aujourd'hui «casser les pieds à force, de répétitions». De même, un «tchervote» est-il un espion ou plus exactement un petit chenapan ou un galopin? Ces remarques n'enlèvent rien à ce petit livre qui joue davantage le rôle d'un témoin que celui d'un censeur. Il laisse ainsi au lecteur tout loisir d'avoir sa propre opinion, voire sa propre définition.

La première partie de «Mots et sobriquets» est parsemée de dessins de Yane qui s'attache surtout aux expressions osées et dont le trait n'apporte à vrai dire que peu de sel supplémentaire au lecteur.

La seconde partie de «Mots et sobriquets» est consacrée à ces derniers, par village. Les habitants de presque chaque localité ont le leur, puisé le plus souvent dans le règne animal, avec quelquefois une

certaine hardiesse. Cette nomenclature a le mérite de donner dans chaque cas une explication sinon certaine du moins plausible. Elle évite aussi que disparaissent des appellations qui, il faut le relever, sont de plus en plus rarement utilisées, sauf peut-être dans la presse carnavalesque... V. G.

● «Mots et sobriquets» est en vente dans les librairies jurassiennes.

BERNARD CHAPUIS

Mots et sobriquets

Terroir vivant



ÉDITIONS DU DÉMOCRATE SA 1988

La couverture de l'ouvrage de Bernard Chapuis

Evasion à Delémont

Un détenu s'est évadé des prisons de Delémont, hier vers 7 h 30, au moment du petit-déjeuner.

Pour des raisons qui n'ont pas encore pu être clarifiées, le fugitif a quitté le périmètre car céral. Il répond au signalement suivant: 180

cm environ, svelte, visage basané, cheveux courts, noirs, porte veste de tissu noir et jeans délavés, est chaussé de baskets. En cas de découverte, la police cantonale de Delémont prie d'appeler ses services au ☎ (066) 21.53.53. (comm)

FRANCE FRONTIÈRE

L'adolescent de Montlebon est décédé

Le mystère demeure entier

On ignore encore les origines du drame.

L'adolescent de Montlebon (Val de Mordeau), dans le coma depuis vendredi dernier, suite à un choc dont l'origine demeure obscure, est décédé hier à midi, à l'Hôpital de Besançon.

Dès son admission, les médecins avaient qualifié son état de désespéré. D'origine turque, Ali Mutluay était âgé de 15 ans. Malgré les appels à témoins lancés dans la presse et sur les radios locales du Val de Mordeau, et les nombreuses investigations menées tous azimuts, l'enquête piétine.

Retrouvé à Montlebon, sur le chemin du domicile familial, le jeune homme présentait des traumatismes à la tête dont la nature est criminelle ou accidentelle. Aggression ou accident de la route, le mystère reste entier. L'examen des hématomes faciaux, au CHU de Besançon, n'a pas permis de privilégier l'une ou l'autre hypothèse.

De leur côté, les gendarmes de Mordeau ont visité, sans résultat, tous les garages du secteur et propriétaires de camions. L'impact exclusif du choc au niveau du crâne pourrait en effet étayer la thèse de l'accident de la route, le piéton ayant pu être accroché par un rétroviseur de camion ou un chargement.

Cependant, aucune blessure ni fracture franche n'a été relevée sur le visage, à l'exception d'une arcade sourcilière ouverte. Ce détail autorise à penser qu'Ali ait pu être agressé. Les coups portés lui auraient donc été fatals, en provoquant une hémorragie cérébrale. L'autopsie devant être pratiquée dans les jours à venir, elle éclairera peut-être les enquêteurs sur les origines de ce drame.

En outre, les gendarmes de Mordeau attendent la reprise scolaire pour interroger les camarades de lycée d'Ali et obtenir éventuellement les éléments qui plaident en faveur de l'altercation. (pra)

LA CHAUX-DE-FONDS

Noël au petit déjeuner

Graines d'œillets et bonne idée au collège des Forges

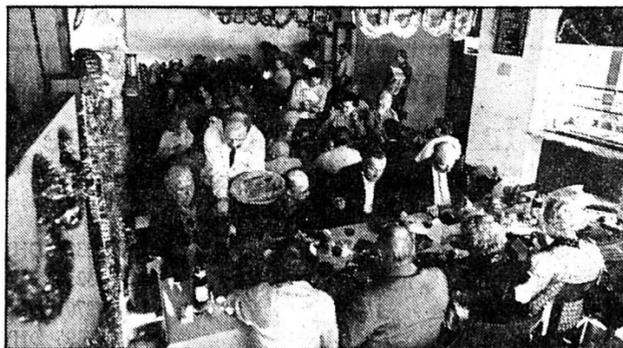
Plus de cinq cents écoliers ont fait les Pères Noël vendredi dernier portant le traditionnel cornet de Noël résultant du produit de la vente des œillets; ils avaient plus de 270 cornets à distribuer sur l'ensemble de la ville. Le collège des Forges avait ainsi 112 visites particulières à faire qui ont été précédées d'une invitation originale: le petit déjeuner de Noël.

Les cornets sont distribués chaque année aux personnes peu aisées ou en difficultés et signalées par les services sociaux. Appliquant une bonne idée née on ne sait où, plusieurs classes du collège des Forges ont songé à partager leur fête de Noël avec les bénéficiaires des cor-

nets. Une trentaine ont répondu à l'appel et vendredi dernier, dès 9 heures du matin, ils prenaient le p'tit-dej en compagnie de 360 enfants.

Nul pour le calme et la tranquillité, mais génial pour l'ambiance et le programme. Car chants, poèmes, morceaux de musique, saynètes, théâtre et gags ont suivi le café et les tartines. Un programme mis sur pieds par une partie des classes, et qui fut très apprécié. «C'est formidable, a dit une grand-maman. Cette année ce sera mon seul Noël, mes enfants étant très loin. Je suis très contente». Un avis partagé et dont le souvenir heureux s'est accompagné d'un joli sapin artisanal. (ib)

Noël des aînés à Ucar



Il est de tradition à Ucar d'accueillir en fin d'année des personnes âgées pour fêter Noël. Ils étaient 62 à participer cette année à un après-midi préparé par des employés bénévoles de l'entreprise. La doyenne portait allégrement ses 96 printemps. La partie récréative était animée par M. Daniel Berger, excellent chanteur et musicien. Ces retraités ont aussi joué au loto, avant la collation servie par Alain et ses aides. (Imp, photo privée)

A cheval et avec distinction

Le Noël du Club équestre

Place aux enfants, au Centre équestre de La Charrière où tous les enfants du Club junior étaient récemment invités à monter et à ... montrer leur savoir-faire en équitation.

Parades, voltes et tours de manège, ce Noël était simple et apprécié. Des cavaliers et cavalières chevronnés ont ouvert la piste

et des petits aux adolescents, les cavaliers en herbe ont pris leur défilé à sérieux. La présentation a été couronnée par l'arrivée du Père Noël en calèche, avec sa hotte et ses paniers pleins de cadeaux. Ils étaient environ une centaine à trotter pour saluer le public et marquer la fête au pas des chevaux. Le tout avec classe et distinction. (ib)

Les Planchettes: Nativité chaleureusement fêtée

Traditionnellement, c'est le soir de Noël que se fête la Nativité au temple des Planchettes. C'est l'occasion pour les familles d'ici et d'ailleurs de se retrouver pour une chaleureuse veillée.

M. H. Rosat a dit sa joie d'être présent une fois encore en tant que pasteur intérimaire, et après avoir souhaité une cordiale bienvenue à chacun, il a prononcé quelques paroles liturgiques pendant que l'on procédait à l'illumination de l'arbre de Noël.

Cette année, le pasteur avait souhaité que la célébration de la Nativité se fasse simplement, avec l'apport de messages de ceux qui le désiraient.

Que de chaleur dans cette simplicité! Les élèves de l'école primaire et de l'école enfantine ont présenté une saynète de leur pro-

pre cru: Blanche-Neige, les sept nains et la Nativité. Ils l'ont agrémentée de deux chants de Noël accompagnés à la guitare. La candeur des enfants a attendri la nombreuse assistance.

Les deux catéchumènes planchottières ont participé également par un échange de réflexions sur la Fête de Noël; le Chœur mixte du village a interprété plusieurs chants à quatre voix, et lu différents textes bibliques; il y eut aussi quelques intermèdes musicaux ou chantés par des paroissiens; et naturellement aussi les poésies des enfants.

Tout cela a permis à tous de vivre une vraie soirée de Noël dans la communion et la fraternité.

A l'issue de la veillée, les «dames de la couture» ont remis un cornet à chaque enfant présent. (yb)

REMERCIEMENT

La famille de

MONSIEUR REYNOLD INGOLD

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son cher disparu.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les chômeurs, des oubliés?

Les chômeurs, dans notre canton, existent même si notre société tend à les oublier.

Chaque mois, l'OFIAMT publie des statistiques concernant le nombre des chômeurs et ces statistiques indiquent régulièrement une baisse de leur nombre, ce qui réjouit tout le monde.

Pourtant, les associations de chômeurs s'insurgent, régulièrement contre ces chiffres qui «oublient» certaines catégories de chômeurs, en particulier tous les chômeurs et chômeuses qui ont épuisé leurs droits aux prestations de chômage et qui n'ont pas retrouvé de travail. Ils sont encore nombreux même si on parle peu de leurs problèmes.

Il est difficile pour quelqu'un qui a du travail de se mettre dans la peau d'un chômeur. Que ressent-il, par exemple, cet homme qui, à 55 ans, se retrouve au chômage pour la deuxième fois? Ce n'est pas sa faute si par deux fois les usines qui l'occupaient ont fermé ou ont réduit leur personnel. Il n'en est nullement responsable, il le sait bien, lui, mais il a l'impression d'être responsable, fautif. Et la société, notre société de nantis lui fait sentir. Le chômeur est presque un suspect, on le pénalise.

Pourtant, le chômeur n'est pas atteint d'une maladie dite honteuse, qu'on devrait cacher. Il était il y a quelque temps encore un travailleur honorable. Il est toujours honorable, mais il ne peut plus travailler. Pour diverses raisons il ne peut plus se recycler. Il lui faudra se contenter de petits travaux qui de mois en mois, du fait du système social actuel, vont amenuiser ses moyens financiers.

Peut-on imaginer l'angoisse psychologique de cet homme ou de cette femme qui ont des enfants auxquels on demande la profession des parents et qui doivent répondre «chômeur». Cette angoisse et cette pression psycho-

logique peuvent parfois conduire jusqu'à une extrémité fatale. Il existe malheureusement des cas. C'est pourquoi le chômeur aura un extrême besoin de compagnie, de solidarité.

Cette compagnie, cette solidarité, les associations pour la défense des chômeurs vont s'efforcer de les fournir. Ces associations vont offrir un lieu d'échange et de solidarité. Elles vont donner au chômeur toutes les informations utiles pour se débrouiller face aux «tracasseries» de l'administration. Elles existent aussi pour fournir de cas en cas un soutien financier.

Dans le canton, les associations de chômeurs ont trois permanences: à Neuchâtel au bar «Le Start», mardi et vendredi de 8 h 15 à 10 h 15 et à la rue St-Honoré, le lundi de 13 h 30 à 16 h 30; à La Chaux-de-Fonds à la rue du Progrès 99 les mardi, mercredi et vendredi de 16 h à 19 h.

Ces permanences ne sont pas seulement utiles, elles sont nécessaires. Mais, car il y a un mais, elles ont besoin d'un peu d'argent, même si les responsables sont bénévoles. Il faut un minimum de matériel de bureau, il faut payer les frais de téléphone et une petite location. C'est pourquoi en cette fin d'année, elles se permettent de solliciter une aide. Elles demandent à chacun d'entre nous d'avoir non seulement une pensée mais de faire un petit geste en faveur de nos frères qui sont parfois d'anciens collègues de travail.

P.Sch.
● Les dons peuvent être versés aux Associations de défense des chômeurs du canton de Neuchâtel CCP 20-136-4.

DÉCÈS

BOUDRY

M. Ami Zürcher, 1908.
M. Eric Bigler, 1941.

PESEUX

Mme Georgette Daengeli, 1904.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Orlied, Catherine Roussey Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrara. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egloff. - Sports: Laurent Guyot, Michel Déruns, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Déruns. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135 La Cloche 039/311 444

Suisse Publicitas

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix
tes souffrances sont passées.

Nicole et Jean-Pierre Ketterer-Zumbrunnen,
Jean-Paul Ketterer;

Maryse et Alain Perrenoud-Zumbrunnen,
Olivier et Magali, à Lutry;

Madame Marthe Heimann-Vuilleumier;

Madame et Monsieur Robert Koller-Zumbrunnen et famille;

Monsieur et Madame Jean Zumbrunnen-Matthey et famille;

Monsieur et Madame Ernest Zumbrunnen-Stäger;

Madame et Monsieur Albert Willen-Zumbrunnen et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marthe ZUMBRUNNEN

née HEIMANN

leur chère maman, grand-maman, fille, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 73 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 décembre 1988.
Charles-Naine 42.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Mme et M. J.-P. Ketterer.
Helvétie 46

Les personnes qui souhaitent honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au «Service d'aide familiale» de La Chaux-de-Fonds, ccp 23-660-8.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION

CERCLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part
du décès de son cher ami

Monsieur

Willy VAUCHER

membre fidèle et dévoué depuis 1960.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DES COMPAGNIES DES TRANSPORTS EN COMMUN ET CHEMINS DE FER DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur René RACINE

ancien chef d'exploitation dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE COOP LA CHAUX-DE-FONDS

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René RACINE

Ancien membre du Conseil d'administration.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA SECTION SEV TC VPT

La Chaux-de-Fonds
a la profonde douleur de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René RACINE

membre retraité dont elle gardera le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1922

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Willy VAUCHER

Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h. Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma
 Corso: 16 h 30, 21 h, Mort à l'arrivée (16 ans); 18 h 45, U2, le film (12 ans).
 Edén: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Itinéraire d'un enfant gâté (12 ans).
 Plaza: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'ours (Pour tous).
 Scala: 18 h 30, 20 h 45, Trois places pour le 26 (12 ans); 14 h 30, 16 h 30, Rox et Rouky (Pour tous).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h. Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Juke.
 Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma
 Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Ne réveillez pas un flic qui dort; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Willow; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Itinéraire d'un enfant gâté.
 Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Fantômes en fête.
 Bio: 15 h, 20 h 45 (V.O.), Drowning by Numbers; 18 h 30, Tampopo (V.O. jap).
 Palace: 14 h 30, 16 h 30, Rox et Rouky; 18 h 30, 20 h 45, Une affaire de femmes.
 Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Beetlejuice.
 Studio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Camille Claudel.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeueux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, A gauche en sortant de l'ascenseur.
 Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
 Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
 Tramelan: patinoire, me, 13 h 30-16 h 30.
 Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
 Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Bévillard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
 Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
 Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage
 (degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 12 au 19 décembre 1988

- La Chaux-de-Fonds: - 1,9° (3336 DH)
- Le Locle: - 1,2° (3225 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 1,9° (2701 DH)
- Val-de-Ruz: + 1° (2895 DH)
- Val-de-Travers: - 1° (3113 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

RTN-2001

De 8 h à 19 h, programme habituel: dédicaces, jeux et hits. De 19 h à 8 h, musique d'accompagnement.



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 L'abécédaire. 14.05 Interactif: légendes d'ici et d'ailleurs. 15.05 Heure d'hiver. 16.05 Voyage d'une vagabonde: Colette, 1873-1914. 17.05 Première édition avec Yves Gibeau. 17.30 Soir première. 18.23 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public: amis, vingt ans après. 12.30 Informations. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature: semaine de la fantaisie. 18.05 Magazine. 18.35 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.



Suisse alémanique

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-

télégramme et musique. 20.00 Spasspartout: divertissement. 22.00 Music-Box.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Portraits en concert: jeunes compositeurs. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert du Nouvel orchestre philharmonique. 22.20 Concert du GRM. 23.07 Jazz club.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Plein tube. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Enfantaises. 19.30 Francofolies. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Ciné-souvenirs: Walt Disney 8/9. 11.30 Les dédicaces. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Rétro parade (oldies américains). 20.00 Cocktail FM.

Du fair-play, s.v.p.

L'Impartial
 votre source d'information

La Bâloise René Salvi
 EXPERT EN ASSURANCES
 souhaite les meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous ses clients.

gastronomie
Le Tournesol
 La Friterie de l'avenue Léopold-Robert 61 à La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 32 91
 ouvert tous les jours

RESTAURANT DES COMBETTES LE GALETAS
OUVERT
 Mario Gerber - Les Bulles 1 ☎ 039/28 34 14

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

A vendre
Range Rover
 Vogue, 7.88. 3000 km, automatique, injection, allumage électronique, cataliseur US, climatisation, 3000 km, Fr. 64 000.-, cédée Fr. 55 000.-.
 Tél. 039/28 26 56/55

Marending
 BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
N'avez-vous rien oublié?
 Feuilletés salés
 Canapés
 Bouchées-apéro
 Calendriers
 Parfaits Grand-Marnier.

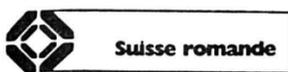
Votre piano est-il sur son
31 pour 89
52 blanches & 36 noires
 Accordages, réparations de pianos. Occasions, location.
 M. Boder
 Gibraltar 12-13
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 63 12

VAC RENE JUNOD SA
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 votre spécialiste
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 / 21 11 21
HI-FI
 des cadeaux comme seul VAC vous permet d'en offrir!

298.-
STAG PP 7606
 - 3 gammes d'ondes
 - tourne-disque
 - ampli avec equaliseur
 - tape-deck double-cassette
 - 2 haut-parleurs
 Complète Fr. 298.-

498.- avec CD
CROWN CD 2000 L
 - 3 gammes d'ondes
 - tape-deck double-cassette
 - tourne-disque semi-automatique
 - lecteur de compact-disque (CD)
 - 2 haut-parleurs
 Complète avec compact-disque: Fr. 498.-

CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHES-MONTAGNES
 2726 SAIGNÉLÉGIÉ - Case postale - ☎ (039) 51 24 74 - BCJ 238.400.8.99
MATCH DE HOCKEY
 Ajoie LNA - Equipe suisse juniors 20 ans
 Mercredi 28 décembre 1988 à 20 heures



- 10.55 Demandez le programme!
- 11.00 T'as vu l'étoile?
Pour les enfants.
- 12.00 Zap hits
- 12.20 Les jours heureux (série)
Une leçon de courage.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 Bim le petit âne
Film d'A. Lamorisse.
Les aventures d'un enfant
et d'un ânon imaginées par
Jacques Prévert.
- 14.30 Viva
Le hobby est un roman.
- 15.20 Le bois et la forêt
Armand Rouiller, artisan
du bois.
- 15.25 Hockey sur glace
(Chaîne alémanique)
Coupe Spengler: Team Ca-
nada - USA Sélection, en
direct de Davos.
- 15.50 La croisière s'amuse (série)
Tous en scène (1^{re} partie).
- 16.40 Cap danger (série)
Katie et la baleine.
- 17.05 Anne et la maison
aux pignons verts (série)
- 17.55 Foofur (série)
- 18.15 TJ-flash
- 18.20 Alf (série)
- 18.45 Top models (série)
- 19.10 Carnotzet (série)
Le fiston.
- 19.30 TJ-soir
Avec Christiane Brunner,
avocate syndicaliste.



A 20 h 05
La nuit étoilée

Grand gala en faveur des programmes de parrainages de la Chaîne du bonheur, pour les enfants en détresse dans le monde.
Avec la participation de Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Renaud, Pierre Perret, Patrick Sébastien, André Lammy, Nicole Croisille, Patricia Kaas, le Collegium Academicum de Genève, le ballet Junior de Genève, etc.
Photo: Charles Aznavour en compagnie de Frédéric Dard, présentateur. (tsr)

23.30 TJ-flash



- 13.00 Les rues de San Francisco (en clair)
- 13.50 David le Gnôme
- 14.15 Talleyrand ou les lions de la revanche
Film français de Vincent de Brus, avec Stéphane Freiss et Ingrid Held (1988, 90').
Premier volet de la nouvelle série télévisée «Les jupons de la Révolution».
- 15.45 Tueurs de flies
Comédie dramatique américaine de Harold Becker, avec John Savage et James Wood (1979, 120')
L'obsession d'un jeune policier culpabilisé par la mort de son collègue.
- 17.40 Flies à tout faire
Série américaine produite par Robert Myman, Leon Tokatyan et Rick Kellard, avec John Ritter, Barbara Bosson, Sydney Walsh (1987)
- 18.05 Les voisins (en clair)
Série australienne à épisodes, avec Francis Bell, Dasha Blahova.
- 18.30 Concert: Talk Talk «Live» (en clair)
Concert donné au London's Hammersmith Odeon (60')
- 19.30 Les rues de San Francisco (en clair)
Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

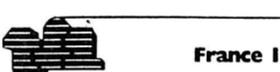


A 20 h 30
Le baiser de la femme araignée

Drame américano-brésilien de Hector Babenco, avec William Hurt, Raul Julia et Sonia Braga (1984, 120')

22.20 La bidasse
Comédie américaine de Howard Zieff, avec Goldie Hawn, Eileen Brennan et Armand Assante (1980, 110')

0.10 Tendre combat
Comédie dramatique américaine de Howard Zieff, avec Barbra Streisand, Ryan O'Neal et Paul Sand (1979, 110').



- 6.27 Une première
- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.20 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.45 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.05 Tournez... manège
- 12.35 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo
- 13.32 La Bourse
- 13.35 Côte ouest (série)
- 14.25 Club Dorothée
- 18.00 Matt Houston (série)
- 18.50 Avis de recherche
Avec Sim.
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
Eden a disparu avant que son père ne sorte du coma.
- 19.25 La roue de la fortune
- 19.55 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.28 Tapis vert
- 20.30 Tirage du loto



A 20 h 35
Sacrée soirée

Avec Laurent Voulzy, Robert Hossein, Véronique Sanson. Variétés avec Laurent Voulzy, Francis Lalanne, Sandy, Gamine, Boney M, The Boys, BVSMF.
Photo: Véronique Sanson. (tsr)

22.25 Le grand amour du duc de Windsor (série)
Le divorce.
Le prince Edward et Wallis Simpson sont maintenant la proie des journalistes de la presse à scandale.

23.40 Journal
23.50 Météo
23.55 Ana Non
Téléfilm de J. Prat, avec G. Montero.

- 1.40 Mésaventures (série)
- 2.05 Histoire du rire
- 3.00 Papa et moi (série)
- 3.20 et 3.45 Intrigues (série)
- 4.10 Musique
- 4.20 Intrigues (série)
- 4.45 Papa et moi (série)
- 5.10 Histoires naturelles
- 5.40 Histoire du rire



- 6.45 Télématin
- 8.30 Amouressement
vôtre (feuilleton)
- 9.00 Cerise, surprises
- 11.25 Alf (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Les mystères de l'Ouest (série)
- 15.20 La planète miracle
La grande forêt.
- 16.10 Flash info
- 16.15 Invités en fête
- 17.55 «V» (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Loft story (série)
- 20.00 Journal
- 20.35 Météo



A 20 h 40
Nord et Sud

Dernier épisode.
Ashton avoue à Orry qu'elle est responsable de la fuite de Madeleine. Le président Jefferson Davis a peu d'espoir en une victoire sudiste.
Photo: Patrick Swayze et Lesley-Ann Down. (a2)

22.10 Flash info

22.15 Les belles années (série)
L'infirmier de papa.

23.10 Journal

23.25 Météo

23.30 Figures
Robert Hossein.
Des prestations dans une centaine de films, des dizaines de pièces, des réalisations grandioses, Robert Hossein, à 60 ans, poursuit son œuvre de metteur en scène, animé d'un souffle homérique.



- 8.00 Victor
- 8.15 Amuse 3
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 La famille Astro
- 13.30 Allô!
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 Décibels
- 14.30 Les folies d'Offenbach (série)
- 15.30 Allô, Mahmoud, ici juniors
- 17.05 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe



A 20 h 30
La veuve joyeuse

Ballet de Franz Lehar, avec Karen Kain, John Meehan, Ioko Ichino.
A Paris en 1905, dans l'antichambre de l'ambassade de Pontevedrie. Les officiers et l'attaché culturel, Camille de Rosillon, achèvent les préparatifs du bal donné à l'ambassade le soir même.
Photo: Karen Kain et John Meehan. (fr3)

22.00 Soir 3

22.25 Océaniques

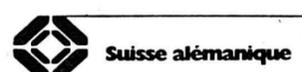
23.20 Musiques, musique
Semaine avec l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie.

23.30 Bêtes d'amour
Documentaire.

0.30 Architecture et géographie sacrée
Reims, cathédrale du sacré.

Demain à la TVR

- 10.55 Demandez le programme!
- 11.00 T'as vu l'étoile?
- 12.00 Zap hits
- 12.20 Les jours heureux
- 12.45 TJ-midi



- 15.25 Spengler-Cup
- 18.00 Kinder dieser Erde
- 18.25 Der Hund von Baskerville
- 18.55 Frisch vom Archiv
- 19.30 Tagesschau - Sport
DRS aktuell
- 20.05 Zeitspiegel
- 20.05 La nuit étoilée (TSR)
- 21.00 DRS Olympia-Magazin
- 21.45 Tagesschau
- 22.05 Nosferatu (film)
- 23.10 Spengler-Cup



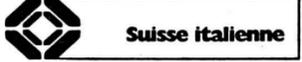
- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 15.30 Sterns Stunde
- 16.15 Cuore
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Tatort
- 21.45 BRD-DDR - Ein anderer Blick
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Irrflug ins All (film)



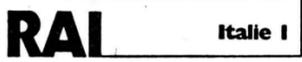
- 14.20 Der schwarze Bumerang
- 15.55 Heute
- 16.00 Mowglis Brüder
- 16.25 Der Bär und die Geige
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Nonni und Manni
- 19.00 Heute
- 19.30 Na siehste
- 20.15 Kennzeichen D
- 21.00 Fatman, oder der Dicke und ich
- 21.45 Heute-Journal
- 22.20 Kontext, nicht wie die Schriftgelehrten
- 22.50 Liebestor (film)



- 14.55 Verflixte Gastfreundschaft
Film von B. Keaton.
- 16.15 Länder, Menschen, Abenteuer
- 17.00 Regentrupe
- 17.30 Hinter der Sonne, neben dem Mond
- 18.00 Jakob, der Glasmacher
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Schlaglicht
- 20.15 Japan
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 American Graffiti
Film von G. Lucas.
- 23.00 Fest der Lieder



- 14.05 Quo Vadis?
- 15.00 Rock live
- 15.25 Hockey su ghiaccio (DRS)
- 16.00 L'Amazzonia di Cousteau
- 17.00 Per i bambini
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.00 Interbang?
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.05 La nuit étoilée (TSR)
- 20.20 Il secondo tragico fantozzi
- 22.05 Bravo Benny
- 22.35 TG sera
- 22.55 Mercoledì sport



- 14.00 Fantastico bis
- 14.15 Le nostre favole
- 15.00 Alla ricerca del gatto selvatico
- 15.50 Cartoon clip
- 16.00 Big!
- 18.05 Domani sposi
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Sapere di gloria
- 21.30 Julio Iglesias in concerto
- 22.50 Telegiornale
- 23.05 Mercoledì sport



- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Gidget
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ghost and Mrs. Muir
- 19.30 Special friends
- 20.30 Police story special
- 22.15 International motor sports 1988
- 23.13 Ford snow report
- 23.20 Thailand panorama
- 23.50 Paris to Dakar rally
0.05 News review 1988
1.00 Arts programmes

À PROPOS

Pour la 62^e édition de la Coupe Spengler, créée en 1923, deux ans après la fondation du HC Davos, la TV de la Suisse allemande a engagé de grands moyens: six cameramen, deux réalisateurs, 16 techniciens, deux commentateurs, une secrétaire. Il s'agit de roder le personnel qui assurera les reportages du championnat du monde 1990, groupe A qui aura lieu à Berne et à Fribourg. L'exercice coûte une petite fortune, mais contribue à améliorer encore ce qui était déjà remarquable ces dernières années. Sur le nombre, il se trouve toujours une caméra braquée sur ce qui doit être vu. Tout

À VOIR

«La veuve joyeuse», ça se danse aussi !

Eh oui ! «La veuve joyeuse», ça se danse aussi ! Les Canadiens nous l'ont prouvé l'an passé avec cette adaptation chorégraphique de Ronald Hynd que nous présente FR3.
Ancien chef de musique militaire, Franz Lehar, le compositeur, n'était pas un inconnu lorsqu'il présenta cette œuvre au public de Vienne. Il lui avait déjà offert plusieurs opérettes à succès et il avait composé une célèbre valse, «L'or et l'argent», pour un bal de la princesse Metternich.

La TV à Davos

se passe à une vitesse telle que le commentateur, s'il regarde le match plutôt que son moniteur, est parfois en retard sur le téléspectateur. De «temps morts», il n'y a que ceux demandés par les entraîneurs. A la TV, ils n'existent pas, et l'indiscrétion croque les spectateurs dans leurs attitudes les plus ahurissantes. Quittant la grosse caisse et le trombone à coulisse, notre œil plonge ensuite sur le banc des joueurs, en liberté ou pénalisés. A la mimique du chef, avec quelques mots saisis au vol, on devine ce qu'il dit à ses joueurs. C'est du tout grand art, appliqué dans l'une des plus belles patinoi-

res du monde, et fondé sur une organisation impeccable. Quand les équipes ne «trichent» pas - ce qui est le cas jusqu'à maintenant - on assiste à des parties passionnantes, commentées par Eric Willem, dont les qualités relevées ici en 1985 déjà, font pardonner l'une ou l'autre distraction. Lui au moins n'hésite pas entre «le hors-jeu» (hors-bord, hors-d'œuvre!) et «l'orjeu» (orjelet, orifice!). Avec «l'off-side, il ne tranche pas entre Jean-Jacques Tillmann et Pierre Tripod! Un mot des équipes: le HC Davos 1988 a dû demander l'aide de sept Canadiens, dont cinq jouent en ligue B! Comme son ex-

sociétaire Lance Nethery, brillant avec Herisau, et à la Coupe Spengler! Quels buts il met! Les Russes de Krilija Sowjetow Moscou, deuxièmes en 1987, ne sont pas venus en vacances, les Slovaques de VSZ Kosice non plus!
Avec les sélections américaine et canadienne, le spectacle est assuré.
Voulez-vous du beau hockey? Eh bien! suivez la Coupe Spengler, dont la finale aura lieu samedi, à midi. Vingt mille francs en prime à la meilleure équipe, 2000 à la dernière! Une astuce poussant à la combativité.
André Richon

Pourtant, le succès ne semblait guère assuré à cette «Veuve joyeuse» dont le livret de Victor Léon était adapté de la pièce d'Henri Meilhac, «L'attaché d'ambassade». Les chanteurs eux-mêmes, Mizzi Gunther et Louis Treumann, n'y croyaient pas.
Néanmoins, le 28 décembre 1905 (il y a 83 ans jour pour jour), le public autrichien fait un triomphe à Lehar et le consacre premier compositeur de son temps et les interprètes doivent reprendre quatre fois le célèbre final: «Heure

exquise qui nous grise lentement». Au cours des quatre années qui suivent, l'opérette ne sera pas jouée moins de 20 000 fois à travers le monde entier. Le directeur du théâtre «An Der Wien» où elle fut créée l'avait acceptée à contre-cœur, croyant aller à une catastrophe, alors qu'elle allait faire la joie de toute les capitales.
A Paris, l'œuvre va être donnée pour la première fois le 28 avril 1909 lors de l'inauguration de la nouvelle salle de «L'Appollo», rue de Clichy. Le public est enthousiaste. La critique l'est moins et on peut lire dans «Comœdia», sous la plume de Willy, le mari de Colette; «M. Lehar nous entraîne jusqu'aux pires chahuts de music-hall, tantôt vers les hauteurs du lyrisme cher à Puccini».

Cela n'empêchera pas le public parisien de se précipiter au théâtre pour entendre les duos amoureux de la belle Missia et du prince Danilo. En huit mois, l'opérette connaîtra 192 représentations et 1 000 au cours des cinq années suivantes. (ap)
● FR3, 20 h 30

Vous le savez?

dites-le nous...
039/211 135

Théorie des graphes et simulation numérique

Circuits imprimés, réseaux de transport, optimisation, classification, la théorie des graphes connaît depuis une vingtaine d'années un développement explosif. Grâce à la puissance de calcul qu'offrent les grands ordinateurs, elle peut aujourd'hui s'attaquer à des problèmes d'une grande complexité.

Un proverbe anglo-saxon dit: «A picture is worth a thousand words» (textuellement, une figure vaut un millier de mots). Cela est si vrai qu'à l'âge de la B.D. nombre d'informations nous sont quotidiennement transmises à l'aide de figures, de dessins ou de schémas.

Les messages que nous percevons sous cette forme ont rarement un caractère précis, mais ils ont souvent l'avantage de mettre en évidence les relations ou connexions qui existent entre différents objets, entités ou individus. C'est cet aspect relationnel qui retiendra ici notre attention.

En fait, nous nous intéressons à des ensembles particuliers de figures comme ceux qu'on trouve sur les cartes routières, où les villes sont représentées par des points ou des cercles et où les routes, qui permettent de circuler d'une ville à l'autre, sont représentées par des lignes reliant ces points.

Ce type de représentation n'est d'ailleurs pas propre à la cartogra-

phie ou plus généralement aux questions de transport. Ainsi, en chimie, est-il traditionnel de représenter les molécules à l'aide de points et de traits, les points correspondant aux atomes, les traits aux liaisons ou valences qui assurent la cohésion entre les atomes.

De même, dans l'exemple plus classique encore, d'un arbre généalogique, la filiation est représentée à l'aide d'un système de points et de traits, les points correspondant aux individus et les traits à la filiation.

On voit sans peine, sur la base de ces quelques exemples, comment un schéma ou une figure permet de visualiser, de manière simple, des situations pouvant atteindre un haut degré de complexité. Dans de nombreux problèmes, cette visualisation apportera un support décisif à la recherche intuitive de solutions.

La formation et l'étude mathématique de questions généralisant celles que nous venons de décrire constituent ce qu'on appelle la

théorie des graphes. De façon plus précise, un graphe est constitué de deux ensembles:

- un ensemble S dont les éléments sont représentés par les points appelés sommets du graphe; ces points symbolisant atomes, villes, etc...

- un ensemble A dont les éléments sont des couples (a,b) d'éléments de S ; ces couples sont représentés dans le graphe par les traits, appelés arêtes, qui relient certains couples de points.

Examinons maintenant, sur la base de quelques exemples, quel type de problèmes peuvent être formulés en termes de théorie des graphes.

En 1736, l'illustre mathématicien suisse Léonard Euler, dont l'effigie figure sur nos billets de dix francs, a publié dans les «Commentarii Academiae Petropolitanae» un article intitulé «Solutio problematis ad geometriam situs pertinentis». Dans ce mémoire, que l'on peut considérer comme le point de départ de la théorie des graphes, Euler résout, en le généralisant, le problème suivant auquel les habitants de la ville de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad) portaient un intérêt amusé.

Dans cette ville de Lituanie, le Pregel coule autour de deux îles reliées entre elles et aux rives du fleuve par sept ponts, selon une configuration similaire à celle donnée dans la figure [1]. Au cours de leur promenade dominicale, les habitants de cette petite cité méditent parfois sur un problème auquel jusque-là personne n'a trouvé de solution.

Est-il possible d'imaginer un itinéraire qui permette de parcourir une et une seule fois chacun des ponts qui ramène le promeneur à son point de départ?

Comme indiqué sur la figure [1], il est possible d'associer à cette configuration un graphe de la manière suivante.

L'ensemble S est formé des éléments I_1, I_2, R_1 et R_2 qui représentent respectivement les deux îles et les deux rives du fleuve, alors que l'ensemble A est formé des arêtes

a_1, \dots, a_7 qui représentent les sept ponts. En termes de graphes, le problème peut alors être formulé ainsi:

Peut-on parcourir continûment le graphe en partant d'un de ses sommets, d'ailleurs arbitraire, de manière à ne passer qu'une et une seule fois le long de chaque arête, pour se retrouver finalement au point de départ?

Supposant que le promeneur ait emprunté les chemins, correspondant aux arêtes a_6 et a_7 , pour passer d'une rive du fleuve sur l'autre, il ne pourra parcourir sans nécessairement repasser par a_6 ou a_7 .

Généralisant ce problème, Euler a essentiellement montré, à l'aide d'une formulation géométrique, que si un graphe possède un circuit, appelé aujourd'hui eulérien, qui permette de parcourir chaque arête une et une seule fois, alors le nombre d'arêtes issues de chaque sommet doit être pair. On peut montrer de plus que, inversement, si un graphe satisfait cette dernière condition, il possède nécessairement un circuit eulérien, de sorte que cette condition caractérise entièrement la classe des graphes ayant un circuit eulérien.

par **Stephan FOLDES**
Ecole des Hautes Etudes
Commerciales de Montréal
et
Michel V. ROMERIO
Ecole Polytechnique Fédérale
de Lausanne

Dans le cas du problème des ponts de Königsberg, le nombre d'arêtes issues d'un même sommet étant toujours impair, le problème ne possède pas de solution. On montre en fait que le plus petit parcours permettant le retour au point de départ (en passant par tous les ponts) implique le passage de neuf ponts.

Certains problèmes qui peuvent être formulés simplement dans le cadre de la théorie des graphes s'avèrent très difficiles à résoudre.

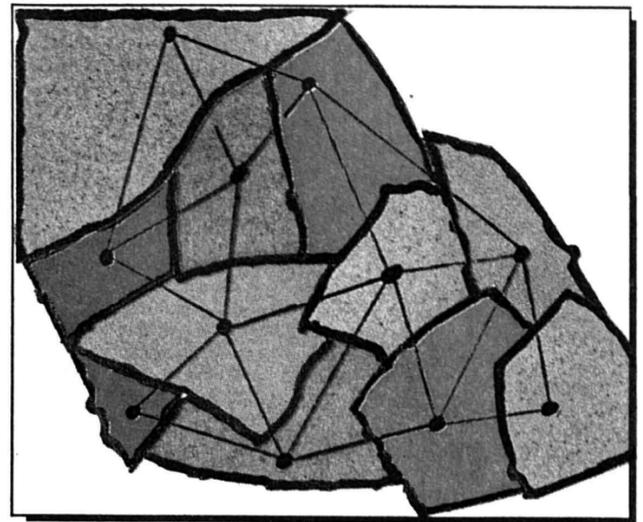


Figure 2: Ensemble de régions distinctes représentées à l'aide de quatre couleurs. Graphe (dual) associé au problème.

Ainsi en est-il du problème dit des quatre couleurs qui résiste depuis plus d'un siècle aux mathématiciens. Bien qu'en apparence il ne s'agisse que d'un problème plutôt futile de cartographie, plus d'aucun autre, ce problème a été et demeure responsable de très nombreux développements, tant géométriques qu'algébriques, de la théorie des graphes.

Dans un atlas, les pays sont coloriés avec des teintes qui permettent de les distinguer. En d'autres termes, le choix des teintes est tel que deux pays ayant une frontière commune, qui ne soit pas réduite à un point, ne puissent être la même couleur. Une hypothèse bien connue, dite hypothèse des quatre couleurs, affirme que toute carte peut-être correctement coloriée avec quatre teintes seulement. C'est cette affirmation que les mathématiciens n'ont pas réussi à confirmer ou à infirmer.

Pour associer un graphe à ce problème, on représente chaque pays par un sommet et on trace une arête entre les sommets qui correspondent à des pays ayant

une frontière commune (figure [2]).

Le problème peut alors se formuler ainsi: Peut-on, à l'aide de quatre couleurs seulement, associer à chaque sommet l'une de ces couleurs de telle manière que deux sommets, liés par une arête, soient toujours de couleur différentes?

La théorie des graphes permet de ramener ce problème à un nombre fini, mais encore très grand de situations dont l'examen n'a jusqu'ici pu être effectué qu'à l'aide d'un ordinateur.

Nous n'entrerons pas dans le débat de savoir si un tel calcul, qui confirme l'hypothèse des quatre couleurs, constitue une démonstration du théorème au sens que l'on donne généralement au terme démonstration, mais nous remarquerons que le recours à l'ordinateur dans l'analyse des problèmes issus de la théorie des graphes est très souvent indispensable, ou mieux, que l'éclosion actuelle de la théorie des graphes a été considérablement favorisée par la puissance de calcul que l'ordinateur met aujourd'hui à notre disposition.

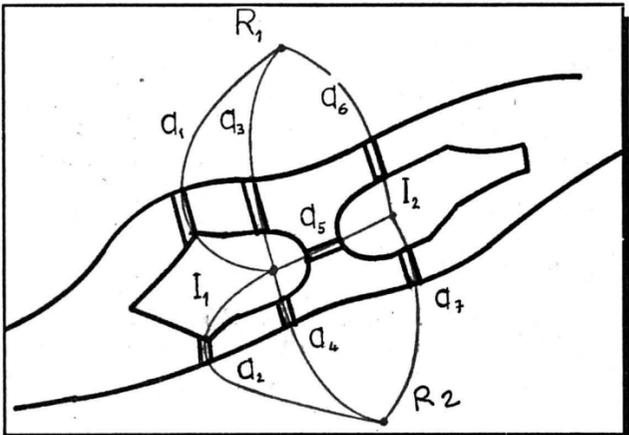


Figure 1: Représentation schématique des sept ponts de Königsberg. En rouge, le graphe associé au problème.

Logistique de transport et théorie des graphes

Qu'il s'agisse de déplacements par le rail, la route ou les airs, d'approvisionnement en courants électriques à travers un réseau de lignes à haute tension ou encore de la distribution en eau potable d'une ville par un système de réservoirs et de canalisations, nombre de problèmes liés au transport peuvent être avantageusement décrits et résolus dans le cadre de la théorie des graphes.

A une époque où les transports jouent un rôle vital dans notre vie quotidienne, notre économie ou dans les problèmes liés à l'environnement, il est plus que jamais nécessaire de forger des outils qui permettent «d'optimiser», autant que faire se peut, les déplacements qui doivent être effectués.

Selon le but recherché, la ou les quantités à optimiser seront de nature différente. Ainsi, l'ambu-

lancier tentera-t-il de minimiser le temps de parcours le conduisant à un centre hospitalier alors que, l'entreprise de transport chargée d'acheminer la production d'un groupe d'usines vers des entrepôts essaiera de minimiser le coût de l'opération.

Si, dans ce dernier cas, le problème est relativement simple lorsqu'il n'y a qu'une seule usine, il est facile d'imaginer qu'il en va tout autrement lorsqu'il y en a plusieurs.

Afin de mieux cerner le type de raisonnement mis en jeu pour résoudre ce genre de problèmes, nous allons considérer la situation, encore assez simple, de trois usines, notées A, B et C et de trois entrepôts, notés X, Y et Z . Nous supposons que:

- il est possible d'acheminer une

partie ou la totalité de la production d'une usine vers n'importe quel entrepôt ou groupe d'entrepôts;

- les capacités de production mensuelle imposent un transport qui correspond respectivement au départ de 10, 30 et 10 camions à partir des usines A, B et C ;

- les entrepôts X, Y et Z doivent recevoir respectivement 15, 20 et 15 camions.

Nous résumons les données du problème dans le tableau à double entrée ci-dessous dans lequel on a indiqué les coûts des différentes opérations pour le transport effectué par un seul camion d'une usine vers un entrepôt. Ainsi, le transport de l'usine C vers l'entrepôt Y coûtera 3000 francs alors que celui de B vers Z n'en coûtera que 1000.

Il s'agit bien entendu de déterminer quel nombre de camions chaque usine doit envoyer vers les différents entrepôts, pour que le coût soit minimum, tout en respectant l'ensemble des demandes et des contraintes de capacité.

Pour déterminer la combinaison qui conduit au coût le plus faible,

on établit d'abord un plan initial d'expédition de la manière suivante:

On achemine le maximum possible de la production de l'usine A vers l'entrepôt X (ici 10 camions). Toute la production de A étant ainsi transportée, on achemine le maximum possible de la production de l'usine B vers X , soit 5 camions (qui s'ajoutent aux 10 provenant de A), puis vers Y , soit 20 camions et enfin vers Z , soit 5 camions. Les 30 camions de l'usine B étant répartis, on achemine ceux de l'usine C vers Z .

Cette construction, de nature manifestement algorithmique, permet de représenter le plan initial à l'aide d'un graphe sans circuit (figure [3a], arêtes noires).

On déduit alors facilement de ce graphe et du tableau des coûts que, pour ce plan initial, le coût du transport est de 90 000 francs.

Comment ce coût peut-il être amélioré?

Introduisant dans le graphe de la figure [3a] une arête supplémentaire (en rouge), correspondant à

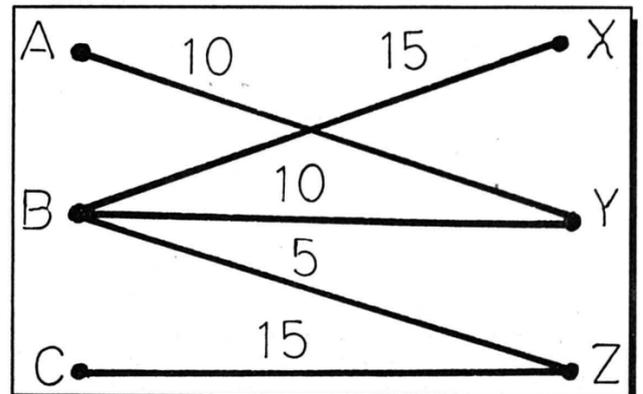


Figure 3b: Graphe du nouveau plan d'expédition obtenu après ré-allocation.

l'une des routes qui n'a pas été utilisée dans le transport effectué selon le plan initial, on forme un nouveau graphe qui contient maintenant un circuit ($A-X-B-Y-A$).

Par ré-allocation des camions le long des routes correspondant aux seules arêtes qui appartiennent au circuit, on cherche alors un nouveau plan d'expédition pour lequel le graphe correspondant, construit comme indiqué ci-dessus, soit à nouveau exempt de tout circuit (figure [3b]).

La théorie montre que si le plan n'est pas optimal, l'arête rouge peut toujours être choisie de manière à obtenir une amélioration. Elle garantit de plus qu'en répétant le procédé un nombre fini de fois un plan correspondant à un optimum peut être obtenu. (On verra sans peine que, dans notre exemple, le coût optimisé est de 70 000 francs.)

Il est facile d'imaginer que le type de procédés très simples, que nous venons d'illustrer sur cet exemple, puisse être généralisé à des situations beaucoup plus compliquées.

Les difficultés que l'on rencontre alors pour la résolution sont inhérentes au nombre très élevé de graphes et de circuits par lesquels il est nécessaire de passer pour obtenir un optimum.

Dans la majorité des cas, cet optimum sera obtenu ou approché à l'aide d'un ordinateur que l'on aura programmé pour réaliser les algorithmes conduisant par étapes successives à la solution.

Domaine des mathématiques aujourd'hui en pleine expansion, la théorie des graphes ne cesse d'accroître le champ de ses applications.

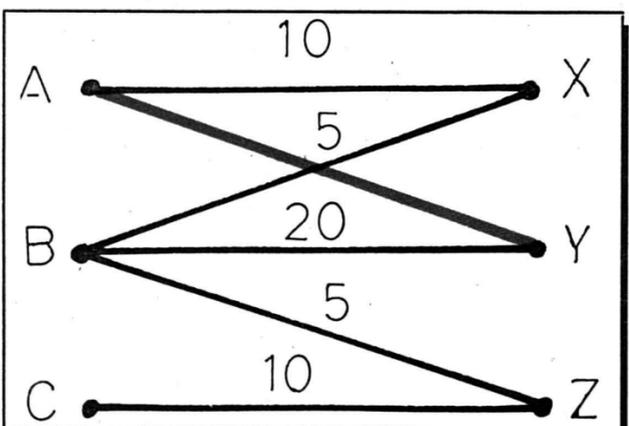


Figure 3a: Graphe correspondant au plan initial d'expédition (en noir), avec adjonction d'une arête (en rouge) conduisant à la formation d'un circuit.

de / à	X 15	Y 20	Z 15
A 10	2 000	2 000	2 000
B 30	1 000	2 000	1 000
C 10	1 000	3 000	2 000